

RAPPORT D'ÉVALUATION DU 1^{ER} CYCLE

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025

VAGUE E

Rapport publié le 16/02/2026

Au nom du comité d'experts :

Clément Chillet, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Sommaire

Avant-propos	4
Liste des formations évaluées	4
Domaine Arts, lettres, langues	4
Domaine Droit, économie, gestion.....	4
Domaine Sciences humaines et sociales.....	5
Domaine Sciences, technologies, santé.....	5
Organisation de l'évaluation	6
Rapport du 1^{er} cycle	7
Présentation de l'offre de formation du 1 ^{er} cycle.....	8
Analyse globale de l'offre de formation du 1 ^{er} cycle	9
La politique et l'architecture de l'offre de formation du 1 ^{er} cycle	10
L'accompagnement des étudiants du 1 ^{er} cycle à la réussite.....	12
L'adossement des formations du 1 ^{er} cycle à la recherche	15
La professionnalisation des formations du 1 ^{er} cycle.....	16
L'internationalisation des formations du 1 ^{er} cycle.....	17
Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 1 ^{er} cycle	18
Conclusion	19
Points forts.....	19
Points faibles.....	19
Recommandations.....	19
Points d'attention transversaux	20
Points d'attention sur les formations du 1 ^{er} cycle.....	20
Avis d'accréditation des formations du 1^{er} cycle	22
Rapports des formations du 1^{er} cycle	28
Observations de l'établissement	123

Avant-propos

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis pendant la période de référence de l'évaluation (2018-2023), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2020-2023) a été affectée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour une partie encore, en cours de déploiement. Dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la réforme des bachelors universitaires de technologie (BUT), seules les deux premières années des BUT (BUT1 et BUT2) sont évaluées en vague E et dans ce rapport.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'établissement, et d'autre part, sur des auditions menées en visioconférence, comprenant un entretien avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et des entretiens avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégalement par le Hcéres et l'établissement.

Ce rapport contient le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le 1^{er} cycle et qui sont listées ci-après. Il inclut également, à la suite du rapport du cycle, le tableau des avis relatifs à l'offre de formation du 1^{er} cycle en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030.

Liste des formations évaluées

Domaine Arts, lettres, langues

- Licence *Arts plastiques*
- Licence *Cinéma*
- Licence *Études théâtrales*
- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*
- Licence *Musicologie*

Domaine Droit, économie, gestion

- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion administrative et commerciale des organisations*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Management de la logistique et des transports*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Qualité, logistique industrielle et organisation*
- Licence *Administration économique et sociale*
- Licence *Droit*
- Licence *Économie et gestion*
- Licence professionnelle *Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens*
- Licence professionnelle *Métiers de la GRH : assistant*

Domaine Sciences humaines et sociales

- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Information-communication*
- Licence *Études politiques* (co-accréditation avec l'université Paris Nanterre)
- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*
- Licence *Information-communication*
- Licence *Philosophie*
- Licence *Psychologie*
- Licence *Science politique*
- Licence *Sciences de l'éducation et de la formation* (intitulé national de la mention jusqu'à la rentrée 2024 : *Sciences de l'éducation*)
- Licence *Sciences du langage*
- Licence *Sociologie*
- Licence professionnelle *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques*

Domaine Sciences, technologies, santé

- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie industriel et maintenance*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique*
- Licence *Informatique*
- Licence *Mathématiques*
- Licence professionnelle *Management des processus logistiques*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis a eu lieu à l'automne 2024. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Clément Chillet, maître de conférences en histoire romaine à l'université Grenoble Alpes. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Sébastien Rouquette, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université Clermont Auvergne.

Ont également participé à cette évaluation :

- M. Driss Ablali, professeur des universités en sciences du langage à l'université de Lorraine ;
- M. Vincent Chauvet, professeur des universités en sciences de gestion et du management à l'université de Toulon ;
- Mme Tania Collani, professeure des universités en études romanes à l'université de Haute-Alsace ;
- M. Michel Fabréguet, professeur des universités en histoire contemporaine à l'université de Strasbourg ;
- Mme Catherine Faron, professeure des universités en informatique à Université Côte d'Azur ;
- M. Christophe Guettier, professeur des universités en droit public à Le Mans Université ;
- Mme Héloïse Haliday, maîtresse de conférences en psychologie clinique et psychopathologie à l'université de Bourgogne ;
- Mme Murielle Lacoche, responsable administrative et financière chez EH&A Consulting ;
- M. Axel Loscertales, récemment diplômé en histoire de l'art à l'université Toulouse II - Jean Jaurès ;
- M. Patrice Marcilloux, professeur des universités en archivistique à l'université d'Angers ;
- Mme Shirley Niclais, maîtresse de conférences en arts du spectacle à l'université de Poitiers ;
- M. Philippe Pasquet, maître de conférences en sciences de gestion et du management à l'université de Limoges ;
- Mme Charlotte Prévot, professeure d'enseignement artistique à l'École supérieure d'art du Pays Basque ;
- Mme Lina Fatima Soualmia, professeure des universités en informatique à l'université de Rouen Normandie ;
- Mme Déborah Vandewoude, maîtresse de conférences en civilisation britannique à l'université du Littoral Côte d'Opale.

Mme Anne Vial-Logeay, conseillère scientifique, et Mme Maïlys Trubert, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 1^{er} cycle

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du premier cycle de l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis est composée de 33 formations : 22 licences générales, 4 licences professionnelles (LP) et 7 bachelors universitaires de technologie (BUT), accueillant un total de 14 711 étudiants en 2022-2023, 13 871 étant inscrits en licence, 774 en BUT et 66 en LP. Historiquement à dominante Arts, lettres, langues (ALL) et Sciences humaines et sociales (SHS) avec respectivement 7 et 13 formations, l'université propose aussi une offre en Droit, économie, gestion (DEG) avec 9 formations, ainsi que 5 formations relevant des Sciences, technologies, santé (STS).

L'université compte 16 composantes : 11 unités de formation et de recherche (UFR), trois instituts (l'Institut d'études européennes, l'Institut français de géopolitique et l'Institut d'enseignement à distance - IED), ainsi que deux instituts universitaires de technologie (IUT). L'IED permet en premier cycle de suivre les licences *Psychologie*, *Droit et Informatique*, ainsi que la troisième année de la licence *Sciences de l'éducation et de la formation*.

Les enseignements sont principalement dispensés sur le site de Saint-Denis (93), après l'avoir été à Vincennes (94) jusqu'en 1980. Les IUT de Tremblay-en-France et de Montreuil, rattachés à l'université Paris 8 et situés également dans le département de Seine-Saint-Denis, portent respectivement 3 et 4 bachelors universitaires de technologie. L'IUT de Montreuil accueillait en outre jusqu'à la rentrée 2023 la licence professionnelle *Management des processus logistiques*, accréditée en DEG et STS, ouverte depuis uniquement sur le site de Moirans en Isère. Les 3 autres licences professionnelles sont portées par des UFR : l'UFR Droit en DEG (LP *Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens et Métiers de la GRH : assistant*) et l'UFR Sciences du langage en SHS (LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques*).

- Le domaine ALL (4 520 étudiants) compte 7 licences, portées par les UFR Arts, philosophie, esthétique ; Textes et sociétés et Langues et cultures étrangères-Langues étrangères appliquées (LLCE-LEA).
- Le domaine DEG (2 829 étudiants) comprend 4 BUT, 2 LP et 3 licences, portés par les UFR Droit et AES - Économie et gestion.
- Le domaine SHS (6 615 étudiants) compte 10 licences, 1 BUT et 1 LP, rattachés aux UFR Études, recherche et ingénierie en territoires - environnements - sociétés (EriTES) ; Textes et sociétés ; Culture et communication ; Arts, philosophie, esthétique ; Psychologie ; Sciences de l'éducation, psychanalyse et français langue étrangère (SEPF) ; Sciences du langage, ainsi qu'au Nouveau Collège d'études politiques.
- Le domaine STS (929 étudiants) comporte les 2 licences de l'UFR Sciences et technologies du numérique ainsi que 2 BUT et 1 LP.

Paris 8 ne possède qu'une co-accréditation en premier cycle, celle de la licence *Études politiques* avec l'université Paris Nanterre, qui était portée, avec le master *Études politiques*, par le Nouveau Collège d'études politiques de la communauté d'universités et établissements (Comue) Université Paris Lumières (UPL) jusqu'à la dissolution de cette dernière le 6 juillet 2024. La collaboration entre les deux établissements se poursuit depuis au sein de la convention de coordination territoriale Paris Lumières Alliance. Paris 8 est également l'un des membres fondateurs du Campus Condorcet à Aubervilliers (93), infrastructure dédiée à la recherche et à la formation dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Les étudiants du premier cycle bénéficient du projet *So Skilled!*, obtenu dans le cadre de l'appel à projets (AAP) Nouveaux cursus à l'université (NCU) du Programme d'investissements d'avenir (PIA 3) en 2018 et portant sur les « expériences étudiantes et les prérequis tout au long de la vie ». Paris 8 bénéficie aussi, avec l'université Paris Nanterre, de l'école universitaire de recherche (EUR) *Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC)* consacrée à la recherche-crédation, labellisée dans le cadre de l'AAP éponyme du PIA. 17 mentions de master de Paris 8 sont associées à l'EUR *ArTeC* (mais pas de formations du 1^{er} cycle). La Comue UPL est également lauréate depuis 2023 du projet « UPL-Accélération » obtenu dans le cadre de l'appel à projets Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ASDESR), visant à développer la formation continue et l'alternance. Enfin, l'université Paris 8 est membre fondateur de l'alliance européenne *European Reform Universities Alliance (ERUA)* qu'elle pilote depuis 2020, alliance qui comprend sept autres universités d'Europe et deux universités associées. L'ERUA, qui a pour but de promouvoir un nouvel espace d'apprentissage et de recherche européen, favorise notamment la dimension internationale des formations du 1^{er} cycle (parcours multilingues personnalisés, mobilités).

Propos liminaire

Les dossiers d'autoévaluation déposés par l'établissement pour les formations du premier cycle sont bien renseignés et complets, hormis la fiche de la qualité du devenir des diplômés, systématiquement manquante pour les licences générales.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis propose en premier cycle une offre de formation diversifiée et globalement bien structurée, à l'échelle à la fois locale, régionale et nationale. L'établissement développe dans le 1^{er} cycle des spécificités (formations en arts et autour de la langue des signes française) qui correspondent bien aux orientations stratégiques qu'il se donne : tournée vers la création et l'inclusion, l'offre de formation est largement irriguée par ces deux signatures de Paris 8. L'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université Paris 8 bénéficie d'un ancrage territorial solide qui se concrétise par de nombreux partenariats avec des collectivités, des associations, des entreprises du bassin francilien, y compris dans Paris intra-muros, ce qui lui permet de limiter dans une certaine mesure les effets de la concurrence du centre parisien. C'est la marque d'un établissement qui ouvre sa formation sur le monde socio-économique. Cet aspect est aussi capital pour la vocation inclusive que l'établissement inscrit dans ses axes stratégiques, de même que pour la professionnalisation de ses étudiants – il est d'autant plus regrettable que cette dernière soit très mal mesurable, faute de fiche fournie sur le suivi du devenir des étudiants de licence générale. Paris 8 est conscient que son bassin de recrutement attire dans ses formations des étudiants *a priori* éloignés des études, et qui sont précisément ceux pour lesquels le premier cycle peut marquer la fin du parcours d'études ; ne pas connaître leur devenir nuit à un pilotage efficace des formations.

Les rapports entre les composantes de l'établissement montrent une belle synergie et des actions sont menées de manière intégrée entre UFR et IUT par exemple dans les disciplines qui s'y prêtent. Les équipes des IUT montrent un dynamisme et une intégration dans les projets d'établissement tout à fait intéressants, en particulier sur le plan de l'adossement à la recherche.

La structuration de l'offre de formation comporte un très faible nombre de diplômes qui pourraient être considérés comme des doublons, d'où un continuum entre premier et deuxième cycle plutôt fluide. L'articulation avec les 24 diplômes d'université (DU) proposés par l'établissement devrait être toutefois mieux pilotée par celui-ci, à la fois pour des questions de cohérence avec l'offre de formation accréditée, et de soutenabilité, d'autant qu'il s'agit d'un enjeu majeur de formation continue identifié comme tel par l'établissement. Une ouverture plus marquée aux validations des acquis de l'expérience (VAE) et aux validations des acquis professionnels (VAP) pourrait fournir un vivier intéressant aux formations.

Les formations proposent aux étudiants des trajectoires variées, soit par le biais de parcours, soit grâce à une offre large de cours. L'acquisition des compétences fondamentales est au cœur des formations, et bénéficie d'un adossement à la recherche correspondant aux attentes d'un premier cycle pour tous les types de formations. Le NCU *So Skilled!*, mis en place à Paris 8, qui en est le porteur principal, complète cette offre en permettant l'acquisition de compétences transversales non disciplinaires. L'autoévaluation réalisée par l'université montre que cette offre contribue à l'objectif annoncé d'amélioration des « réussites étudiantes », pour reprendre le terme employé par l'établissement, plutôt en envisageant cette dernière sous l'angle du développement de l'expérience personnelle avec pour objectif une incidence sur la professionnalisation que du seul point de vue de la réussite académique. Le comité Hcéres regrette toutefois de ne pas disposer de description plus précise des actions concrètes menées avec le financement de ce projet du PIA dans les dossiers d'autoévaluation (DAE) des formations, et constate que les équipes pédagogiques conçoivent ces enseignements comme étant à la marge de leur cœur de formation.

Les efforts déployés en vue de la réussite étudiante sont à saluer. La grande flexibilité des modes d'enseignement, inscrite dans la tradition de l'établissement, contribue grandement à cet effort collectif ; cependant, les taux de réussite de nombreuses formations, surtout en début de cycle, restent particulièrement bas. Ces résultats peuvent certes s'expliquer par la crise de la COVID-19 qui s'est terminée au début de la période de référence, mais on n'observe pas de remontée suffisante des résultats en 2022-2023, et ils découlent sans doute davantage de la spécificité du public local, voire aussi d'un défaut d'adaptation des dispositifs de remédiation prévus par l'établissement. En effet, ces derniers n'apparaissent pas assez fondés sur une analyse précise de la typologie des difficultés rencontrées par les entrants. Une attention portée à cette question, à l'échelle de l'établissement, sous l'égide de la Vice-présidence « Aide à la réussite étudiante », contribuerait à rendre plus efficaces les efforts indéniables fournis par les équipes enseignantes. La remédiation au grand taux d'échec et de redoublement en L1 (avec une très nette amélioration générale en L2 et en L3) doit être une préoccupation majeure de la prochaine offre de formation. La gestion des flux d'étudiants, qui se traduit par un taux d'encadrement parfois très faible impliquant une charge très lourde sur les équipes pédagogiques, constitue aussi un point d'attention.

L'internationalisation enfin reste à améliorer. Si l'établissement accueille un nombre important d'étudiants étrangers (25 à 28 %, issus de 137 nationalités différentes), il peine à internationaliser les étudiants de son vivier de recrutement, sans doute parce que les conditions d'une culture de la mobilité ne sont pas réunies.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis se caractérise par la richesse de sa palette de formations en premier cycle qu'elle développe sous une signature spécifique et bien identifiable, la Création. Si le secteur des arts est particulièrement actif, les autres disciplines du domaine Arts, lettres, langues (ALL), ainsi que les domaines Droit, économie, gestion (DEG) et Sciences humaines et sociales (SHS) constituent le cœur disciplinaire du cycle auquel quelques formations en Sciences, technologies, santé (STS) s'articulent de manière efficace. La place de l'établissement au sein de partenariats noués au cœur de son territoire, sa réponse à des projets financés par les Programmes d'investissements d'avenir (PIA 3 et 4) en font un établissement particulièrement dynamique.

La réforme des BUT est bien mise en place depuis la rentrée 2021. Des questions auraient pu se poser sur d'éventuels doublons, ainsi de la LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* au regard de la création du BUT *Information-communication* et de l'existence d'une licence et d'un master *Information, communication*. La décision est finalement prise de fermer à la rentrée 2024 la licence professionnelle, qui présente, par ailleurs, des problèmes d'insertion professionnelle. D'autres LP sont transformées en BUT, à l'instar des LP *Commerce et distribution* et *E-commerce et marketing numérique* qui intègrent le BUT *Gestion administrative et commerciale des organisations*. Le seul véritable sujet tient au caractère excentré des formations : certaines se sentent isolées et le temps de transport important, notamment pour accéder à l'IUT de Tremblay-en-France, ainsi que la difficulté à trouver des logements sur place, engendrent des abandons, en particulier dans le BUT *Génie industriel et maintenance*.

En outre, les liens avec les autres établissements partenaires, dans le cadre de Paris Lumières Alliance par exemple, ou du Campus Condorcet, sont peu visibles globalement, voire peu investis dans le premier cycle. Le 1^{er} cycle n'est certes pas nécessairement le plus adapté pour y développer des collaborations étroites, cependant, dans un paysage universitaire concurrentiel, l'établissement pourrait gagner à asseoir sa visibilité par l'investissement de ces partenariats dès le premier cycle, au bénéfice aussi du continuum avec le deuxième cycle. Dans le même ordre d'idées, les dossiers d'autoévaluation ne permettent pas de bien mesurer l'impact des partenariats avec l'université Sorbonne Paris Nord portant sur la mise en œuvre, dans le cadre de la réforme de l'accès aux études de santé, des licences accès santé (L.AS) et du parcours d'accès spécifique santé (PASS) ouverts dans les mentions *Lettres, Sciences du langage* et *Économie et gestion*.

La signature «Création» de l'établissement, devenue «Université des créations» le 26 novembre 2024 et déclinée sous trois volets, création artistique ; développement d'un savoir critique à portée sociale ; création méthodologique et pédagogique, est clairement investie dans les formations du 1^{er} cycle. Le premier volet apparaît clairement dans les formations où cette thématique est attendue (licences *Cinéma, Études théâtrales, Lettres* par exemple), mais aussi dans d'autres où elle l'est moins (licence *Informatique* avec une mineure disciplinaire «Création et programmation de jeux vidéo»), ce qui montre que la signature infuse dans les équipes. Le lien avec l'école universitaire de recherche (EUR) *Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC)* facilite cette diffusion, même si la distribution des ressources (entre autres financières) de cette EUR pourrait être revue pour irriguer plus largement et plus nettement des formations du premier cycle (licence *Musicologie* par exemple). Dans cet établissement héritier du Centre universitaire expérimental de Vincennes créé dans la lignée de Mai 68, les équipes pédagogiques soulignent par ailleurs leur grande liberté pour élaborer des méthodes pédagogiques spécifiques, voire innovantes, au service des particularités des formations.

Certaines formations se saisissent de manière innovante des enjeux sociaux par le biais d'une amorce de professionnalisation en lien avec les besoins du territoire. Cela se traduit notamment dans la «Clinique juridique», première créée en France, au niveau de la licence *Droit* par exemple, ou dans les ateliers linguistiques menés en milieu scolaire et à destination d'exilés en licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*. Les enseignements sur la transition écologique sont en place, même si les mentions qui intègrent une réflexion explicite sur le sujet sont peu nombreuses. Certaines, particulièrement exposées dans leur objet même aux questions du réchauffement climatique, intègrent toutefois clairement des éléments de formation à l'écologie (BUT *Management de la logistique et des transports*, avec un parcours *Mobilité et supply chain durables* et un enseignement «Durabilité et RSE»; licence *Informatique*, parcours *Informatique des systèmes embarqués et interactifs*). Le développement d'enseignements spécifiquement consacrés à ces problématiques et généralisé aux autres mentions dans la nouvelle offre de formation (dite LMD5), tel qu'annoncé par l'établissement, devra intégrer une réflexion approfondie du positionnement des disciplines enseignées sur ces questions.

La cohérence de l'offre de formation s'apprécie à diverses échelles, et sa structuration lui confère généralement une certaine visibilité qui renforce son attractivité. Dans le paysage national, quelques parcours distinguent l'établissement, en particulier dans deux de ses axes stratégiques, la création et l'inclusivité. Alors que certaines formations ressentent une concurrence avec les grandes écoles situées dans les mêmes champs disciplinaires, les DAE montrent que l'établissement maintient une spécificité qui repose à la fois sur ses orientations propres, mais aussi sur le fait qu'il défend un mode d'enseignement universitaire par nature différent de celui proposé par les écoles, publiques ou privées (licence *Arts plastiques* par exemple). Dans le bassin de recrutement francilien caractérisé par une forte concurrence, l'établissement sait mettre à profit les opportunités que lui offrent ses compétences internes (attention forte à la langue des signes française en *Sciences du langage*) ou son environnement immédiat (BUT *Management de la logistique et des transports*, proche de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle et du parc d'activités Garonor). En revanche, la LP *Management des processus logistiques*, parcours *Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise* suit une stratégie territoriale qui pose question avec l'abandon du site de Montreuil pour ne maintenir que celui de Moirans (Isère), même si elle le justifie entre autres par les meilleures perspectives d'emploi de la région grenobloise.

Plusieurs formations indiquent une structuration en parcours de spécialisation qui contribue à renforcer leur attractivité : la licence *Arts plastiques*, avec les parcours *Arts et technologies de l'image* et *Photographie* en L3, qui attirent des étudiants du tronc commun de la L2, mais aussi d'autres formations, éventuellement extérieures à l'établissement ; la licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* avec ses 15 binômes possibles de langues dès la L1 et ses deux spécialisations, « Commerce » ou « Communication multilingue et traduction » en L2. D'autres, en revanche, doivent améliorer leur visibilité (BUT *Qualité, logistique industrielle et organisation*), voire la qualité de leur recrutement (LP *Métiers de la GRH : assistant*).

La pluridisciplinarité est à l'œuvre dans de nombreuses formations qui l'intègrent à leur structure même. Il en va ainsi de la licence professionnelle *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* (enseignements en histoire, psychologie, linguistique), des licences *Sociologie*, *Philosophie* ou même *Mathématiques* qui, dans le contexte fortement ancré dans les SHS de l'établissement, axe ses enseignements sur la discipline, mais aussi sur l'histoire des sciences, et s'ouvre aux étudiants d'autres licences par des éléments constitutifs (EC) à choix. Toutefois, le manque de vision globale de l'offre des enseignements transversaux à choix dans les dossiers d'autoévaluation ne permet pas de bien mesurer l'ouverture mise en œuvre par les formations disciplinaires. Cette pluridisciplinarité, par ailleurs parfois peu évaluable, relève surtout de la découverte d'autres champs disciplinaires, ce qui, pour le niveau du premier cycle, est un atout majeur pour l'élargissement des horizons académiques des étudiants. Présente dans des licences par essence monodisciplinaires, elle peut compenser la rareté des doubles cursus. Sa mise en œuvre dans le premier cycle, destiné à donner les bases disciplinaires à des étudiants issus de formations très variées, ne doit pas se faire au détriment des fondamentaux (dans la licence *Psychologie* par exemple, les mineures et les cours transversaux occupent presque 40 % des enseignements).

À l'échelle de l'établissement, l'offre de formation est généralement bien articulée. On note l'intéressante articulation de certaines formations autour de plusieurs unités de formation et de recherche (UFR) ou établissements, comme le BUT *Informatique* de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Montreuil qui entretient des liens forts avec l'UFR Sciences et technologies du numérique, autant de choix pertinents en matière de cohérence disciplinaire et d'organisation pédagogique. À une autre échelle, les trois parcours de la licence *Informatique* sont rattachés respectivement au département Programmation et informatique fondamentale (parcours *Informatique*), au département Ingénierie et intelligence artificielle (L3 parcours *Informatique des systèmes embarqués et interactifs*) et à l'IED (licence *Informatique* à distance). Certaines formations cherchent à mettre en place des parcours diversifiés, offrant de vrais choix aux étudiants : la licence *Information-communication* offre sept parcours, la licence *Mathématiques* un parcours comportant majeures, mineures et enseignements transversaux crédités respectivement de 18, 12 et 6 crédits ECTS. Cependant cette ouverture soulève parfois des questions, soit sur la soutenabilité des formations, soit sur leur organisation générale, soit enfin sur les efforts d'information et d'orientation préalables au recrutement (la licence *Cinéma* signale des cours vides ; seulement 7 diplômés dans le parcours *Mondes hispaniques* de la licence *LLCER*). Ces problèmes d'organisation interne rejaillissent sur la lisibilité, pour les étudiants, du développement de leurs parcours dans leurs mentions.

La structuration de l'offre de formation facilite le continuum au sein du cycle et entre premier et deuxième cycles, même si cette fluidité varie entre les parcours. Plusieurs mentions conçoivent clairement la continuité entre leurs viviers de recrutement en amont et une poursuite d'études dans l'établissement, contribuant ainsi à des parcours originaux et spécifiques à l'établissement : le prouvent le continuum entre la licence *Sciences du langage*, parcours *Langue des signes française (LSF)* par exemple et la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques*, parcours *Enseignement de la LSF en milieu scolaire*, qui identifie un vivier de proximité dans les titulaires du diplôme de premier cycle d'université (DPCU) *Formateur de langue des signes française*

de l'association Visuel-LSF ; ou bien l'organisation de la licence *Lettres* dont une mineure « Études européennes », assurée par l'UFR Langues étrangères, permet de préparer au parcours *Mondes littéraires* du master *Lettres*, tandis que la licence *Mathématiques* ouvre aux masters *Mathématiques et applications, Informatique, Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS* et *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*. À l'échelle de l'établissement cependant, les passerelles entre les formations sont peu présentes, pas mentionnées, ou considérées par les étudiants comme insuffisantes (LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* où les passerelles avec le champ de la didactique devraient être renforcées selon le compte rendu du conseil de perfectionnement). La licence *Droit* renvoie toutefois vers le parcours *Droit social et ressources humaines* de la LP *Métiers de la GRH : assistant* et le parcours *Droit et gestion de co-propriété et syndic* de la LP *Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens*. Les parcours d'étudiants entre le 1^{er} et le 2^e cycle à l'échelle même de l'établissement sont difficilement mesurables, faute d'enquête précise sur leur devenir. Par ailleurs, les éléments de pluridisciplinarité cités plus haut ne permettent pas toujours de mesurer à quel degré ils ouvrent la possibilité de passerelles. Destinés à faciliter le passage du premier au deuxième cycle, les éléments constitutifs (EC) « Tremplin master » sont nombreux, mais leur contenu n'est pas toujours saisissable et, surtout, l'absence de chiffres et d'enquêtes sur les poursuites d'études dans l'établissement empêche d'en mesurer l'efficacité.

Le nombre assez réduit de mentions proposant l'ouverture en L.AS empêche peut-être l'établissement de recruter certains étudiants dont le profil permettrait de réduire l'effet d'attraction des universités parisiennes. De même, l'ouverture aux étudiants d'autres établissements d'enseignement supérieur comme les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), ou ceux des brevets de technicien supérieur (BTS), peu mentionnés dans les DAE, ne fait pas assez partie du vivier envisagé par l'établissement pour son 1^{er} cycle.

Les formations font état de nombreux partenariats, académiques ou autres, dans l'environnement immédiat de l'établissement. Certains s'avèrent structurants, particulièrement pour les formations du champ artistique, au point que les établissements partenaires sont partie prenante de la formation (intervention de professionnels, locaux à disposition pour des cours spécifiques), comme en licence *Musicologie* (partenariats avec les acteurs du territoire de l'enseignement musical et de la danse de tous niveaux), en LP *Gestion et accompagnement des projets pédagogiques* (partenariat avec l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive - INSEI), ou bien encore la licence *Histoire* avec les Archives nationales ou départementales. Cependant, tous ne font pas l'objet d'une formalisation claire, ce qui laisse des doutes sur leur contenu effectif, mais aussi et surtout sur leur pérennité et donc sur la place qu'ils tiennent dans l'évolution des formations et leur soutenabilité. On pense en particulier sur ce dernier point aux établissements qui accueillent dans leurs locaux une partie des cours des licences *Musicologie* et *Études théâtrales*, ou bien aux partenariats majeurs pour le devenir des étudiants ; la remise en cause du partenariat avec la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) est ainsi particulièrement inquiétante pour la LP *Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens*.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

L'établissement conçoit comme un axe stratégique majeur la compréhension plurielle de la réussite étudiante, ou « des réussites étudiantes », reposant à la fois sur l'obtention du diplôme, mais aussi sur l'acquisition de compétences transversales, sur la valorisation de l'engagement et sur la maturation d'un projet professionnel et la possibilité de vivre une vie de campus. Il annonce pour cela la rédaction d'un schéma directeur, ainsi que la création d'un service commun des transversalités et des réussites étudiantes. Ces éléments structurants seront nécessaires pour assurer une coordination plus efficace des moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs, en veillant toutefois à ce que la place des compétences transversales et la valorisation des expériences étudiantes ne soit surdimensionnée par rapport aux compétences académiques dans l'élaboration de la nouvelle offre de formation (LMD5). En effet, l'intégration des *softs skills* dans les blocs fondamentaux, annoncée par le rapport d'autoévaluation (RAE) de l'établissement pour l'offre de formation LMD5 ne doit pas servir à améliorer artificiellement un taux de diplomation trop bas dans certaines formations.

Si l'on comprend bien la vision plurielle et large de la notion de réussite étudiante portée par l'établissement, les usages du NCU *So Skilled!* dans ce cadre sont à clarifier. Les DAE ne permettent que rarement d'évaluer leur efficacité, sans doute parce qu'ils relèvent de services transversaux et non de chacune des formations ou des composantes. Il ressort néanmoins des DAE et des auditions que les formations sont parfois circonspectes sur l'intégration des actions du NCU dans le parcours des étudiants. Rares sont les exemples d'enseignements financés par le projet reliés directement à l'accompagnement de la réussite étudiante (comme en licence *Informatique*, qui propose un EC « libre » sur la programmation de chatbot). Le contenu des EC « Tremplin » n'est jamais assez explicite et on peut s'interroger sur l'aide à la réussite académique des étudiants : orientés vers les *soft skills*, les projets financés ne peuvent prétendre tenir le rôle de dispositifs de remédiation. Davantage destinés à une appropriation des compétences transversales utiles dans une démarche de professionnalisation, ils gagneraient à être mieux articulés avec le cœur des formations.

L'attractivité des formations au regard des dispositifs d'information-orientation en 1^{er} cycle est variable. Une des marques distinctives de l'établissement est le recrutement très international de ses étudiants, et ce, malgré d'importantes disparités entre les formations (la licence *Histoire* accueille 2 % d'étudiants internationaux ; la licence *Philosophie*, quasiment 40 %). Par ailleurs, l'établissement a su créer des formations revêtues d'une grande attractivité au niveau national sur des éléments de sa signature stratégique (le parcours *Enseignement de la LSF en milieu scolaire* de la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* par exemple, au bassin de recrutement national et très varié). Certaines formations offrent des spécificités intéressantes qui témoignent d'un vrai travail sur l'attractivité : la licence *Informatique* développe la féminisation de son recrutement ; la licence *Sociologie* est caractérisée par de nombreuses demandes d'admission par équivalence en L2 et L3. Ces éléments positifs ne doivent pas masquer la réalité du public du bassin de recrutement parfois éloigné des études et ne s'inscrivant en licence que par défaut, ce qui explique les taux d'échec généralement très élevés en première année. Une adaptation des dispositifs de remédiation devrait être envisagée (voir *infra*) et un accompagnement proposé aux formations qui souhaitent mettre en place une politique d'information plus claire et adaptée au public : la licence *Études théâtrales* aimerait clarifier les lignes directrices sur Parcoursup pour les primo-entrants, le BUT *Qualité, logistique industrielle et organisation* considère que son attractivité auprès des lycéens de la filière Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) est limitée par le manque d'actions. On s'inquiète aussi de l'absence de maîtrise des flux d'étudiants dans certaines formations, en particulier en L1. La capacité d'accueil est ainsi largement excédée par les inscrits administratifs en L1 *Administration économique et sociale, Géographie et aménagement* et *Psychologie* ; pour cette dernière, UFR et IED confondus, les inscrits sont 1205 pour une capacité d'accueil à 355 alors que les néo-bacheliers sont 242 et en baisse durant la période. Cet écart signifie que les redoublants, voire triplants et quadruplants (mentionnés par le DAE), sont extrêmement nombreux, questionnant la soutenabilité de la formation et l'efficacité des redoublements successifs.

La réussite des étudiants, même au regard du public particulier signalé par l'établissement et décrit par de nombreuses formations, demeure très fragile. La première année reste, plus largement que dans d'autres établissements, marquée par un taux d'échec, voire d'abandon, très important, un problème récurrent depuis de nombreuses années. En 2022-2023, dans 12 licences sur 22, soit plus de la moitié, moins de 25 % des étudiants de L1 valident tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits ; 7 licences affichent même des taux inférieurs à 20 %. Seules 6 licences se situent au-dessus des 40 %. La réussite est toutefois meilleure dans les formations sélectives que sont les BUT et les LP : hormis la LP *Métiers de la GRH : assistant*, les BUT *Informatique, Génie industriel et maintenance* et *Qualité, logistique industrielle et organisation* qui présentent des taux de réussite en première année de l'ordre de 50 %, les autres formations à visée fortement professionnalisante ont un pourcentage de validation des crédits ECTS bien supérieur.

Ce taux de réussite particulièrement bas conduit à un encombrement de la première année dans certaines formations, comme évoqué ci-dessus. La particularité de la période d'autoévaluation, marquée par la crise sanitaire de la COVID-19, peut expliquer une partie de ces échecs. Cependant, si l'on note une diminution importante du nombre d'étudiants ne validant aucun crédit ECTS, on ne remarque pas en général une augmentation corollaire des étudiants les validant tous. Deux contre-exemples toutefois : la licence *Sociologie*, qui favorise la réorientation et la reprise d'études, et affiche un taux de réussite des étudiants titulaires de baccalauréats technologiques en réorientation plus élevé que celui des néo-bacheliers, et la licence *Musicologie* qui dispose d'un diplôme d'université (DU) préparatoire à l'entrée en L1. L'établissement met par ailleurs en place un DU *Universitas* pour accompagner les étudiants de L1 en situation de décrochage, leur redonner le goût d'apprendre et les aider à construire un nouveau projet, en sollicitant notamment des psychologues et des conseillers d'orientation : une trentaine d'étudiants s'en saisissent chaque année.

Le parcours des étudiants au sein du 1^{er} cycle ne peut se mesurer vraiment qu'à partir de la L2. Une des difficultés majeures rencontrée par plusieurs formations tient à l'effondrement des effectifs entre la L1 et les années suivantes (notamment dans la licence *Géographie et aménagement* dans laquelle, sur les 153 étudiants en L1, on en retrouve 76 en L2, 53 en L3 pour une promotion suivie entre 2020-2021 et 2022-2023, et la licence *LLCER* pour laquelle les chiffres sont de 475 étudiants en L1, 146 en L2, 116 en L3 durant la même période ; dans cette même licence, le parcours *Mondes hispaniques* ne voit que 7 étudiants diplômés en 2022-2023 pour 72 inscrits en L1 en 2020-2021 ; en licence *Droit*, on note 797 étudiants inscrits en L1, 202 en L2 et 174 en L3). La grande inégalité du taux d'encadrement d'une mention à l'autre joue évidemment sur la réussite. Ceci vaut notamment pour les licences *Psychologie, Droit et LEA*.

Les dispositifs d'aide à la réussite doivent par conséquent être recalibrés pour atteindre leurs buts. En effet, malgré leurs efforts (dispositif « oui si », tutorats ou contrats pédagogiques de réussite étudiante), plusieurs formations ne parviennent pas à enrayer la chute des effectifs au-delà de la première année. Ce constat ne doit pas masquer de belles réussites comme le DU préparatoire à la licence *Musicologie* ou bien l'accompagnement individuel mis en place par la LP *Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens*

qui lui assure une réussite globale. Pour autant, la licence *Sciences du langage* montre des résultats inférieurs à ce qu'on attendrait au regard des dispositifs mis en place, avec des taux d'échec et d'abandon importants (de 116 étudiants en L1 pour l'année 2020-2021 à 41 en L2 en 2021-2022) ; la pertinence des outils de remédiation est ainsi à questionner, même si on ne peut pas exclure des réorientations réussies que le DAE n'identifie pas. La situation devrait inciter les formations à mieux caractériser les profils des étudiants pour adapter leurs dispositifs, or cette analyse est rarement présente dans les DAE ou les rapports des conseils de perfectionnement. Certaines formations mettent en avant leur manque de moyens pour une politique de remédiation efficace, tandis que d'autres n'apparaissent pas s'emparer des outils à disposition, notamment numériques (plateforme Moodle), malgré des étudiants généralement demandeurs de suivi au cours de leurs débuts à l'université (en licence *Psychologie*, 20 % se disent peu satisfaits du suivi pédagogique ; en *LEA*, les étudiants du cursus classique souhaiteraient bénéficier des soutiens accordés aux étudiants inscrits sous le régime « oui si »). En général, une mise à plat des modalités des contrats pédagogiques de réussite (presque jamais explicités dans les DAE : en *Droit* par exemple, 601 étudiants en bénéficient en première année sans que l'on sache vers quoi tend concrètement cette bonne initiative), du contenu et de la cohérence des dispositifs prévus pour l'accompagnement des étudiants, parfois nombreux pour une même formation, est souhaitable. L'annonce dans le RAE de la création d'un « Service commun des transversalités et réussites étudiantes », dont l'articulation avec la lettre de mission de la Vice-présidence « Aide à la réussite étudiante » devra être clarifiée, représente une initiative qui pourrait permettre à l'établissement de s'emparer encore davantage de cette mission de pilotage.

L'acquisition et la valorisation des compétences, notamment non disciplinaires, posent question telles qu'elles sont actuellement mises en œuvre. Les formations cherchent à intégrer des outils pédagogiques qui tout à la fois permettent d'évaluer les compétences au cœur de la discipline et développent les compétences transversales en particulier de communication (licence *Information-communication* : formation en ateliers et réalisations médiatiques). L'e-portfolio est en revanche très inégalement utilisé et les DAE ne permettent pas de savoir de quoi il est composé. Les étudiants validant la certification informatique PIX dans le niveau ciblé sont très peu nombreux, alors que l'établissement l'impose en 1^{er} cycle et, de même, les compétences linguistiques ne sont jamais envisagées dans les DAE comme des compétences transversales à valoriser, ce qui transparait nettement dans le fait qu'une fois abandonné le caractère obligatoire de la certification en langues, le nombre de certifiés s'est effondré (10 certifiés en 2022-2023 seulement en *LLCER*).

De fait, si la structuration globale de l'offre de formation de l'établissement est bonne, l'organisation pédagogique interne des formations est parfois difficile à percevoir. L'établissement s'empare de la question de l'approche par compétences : dans leur immense majorité, les maquettes mettent systématiquement en relation les unités d'enseignement (UE) avec les blocs de connaissances et compétences, première étape de l'approche par compétences (APC). La finalisation de la démarche est prévue pour le LMD5. En général toutefois, si l'établissement produit un gros effort pour accompagner les formations dans la transcription harmonisée des diplômes en compétences, celles-ci restent celles du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), donc très générales, et non rédigées sur la base des spécificités proposées par les formations. Le modèle unique mis en place pour décrire les diplômes en compétences invisibilise parfois complètement l'organisation interne de la maquette, la répartition des enseignements, le nombre d'heures dans les UE, voire les modalités d'évaluation. Les DAE permettent ponctuellement de noter que les formations fournissent des efforts importants pour adapter leur pédagogie à leurs objectifs (comme les licences *Musicologie* et *Information-communication* avec une forte présence de la démarche par projet, la licence *Philosophie* qui met en place des modes originaux de pédagogie collective sous forme d'ateliers, de débats, de séminaires pédagogiques communs, etc.). L'approche programme, pourtant un préalable à l'approche par compétences, est assez peu explicitée, sans doute faute d'un pilotage tout à fait efficient au niveau des formations.

L'adaptation des modalités pédagogiques aux publics accueillis est à souligner. Hormis l'IED dont une restructuration est annoncée, les formations font généralement le choix de ne pas recourir au distanciel pour pallier le problème de la précarité numérique des étudiants. Toutefois, la caractérisation parfois insuffisante des publics en difficulté pour proposer des remédiations ciblées joue ici aussi. L'accueil des publics salariés ou empêchés est au cœur de l'organisation de certaines formations (*Sociologie*, *Philosophie*) grâce à des dédoublements de cours, l'organisation de cours du soir ou de semaines intensives. Au contraire, la licence *Science politique* manque de moyens pour accueillir des salariés ou des étudiants en VAE.

En revanche, la formation des équipes pédagogiques au métier d'enseignant n'est guère signalée en dehors des formations obligatoires pour les maîtres de conférences nouvellement recrutés. En général, ce sont très majoritairement des initiatives particulières et individuelles qui n'essaient pas et ne contribuent pas vraiment à transformer les formations en profondeur, par exemple en *LLCER* et en *Psychologie*. Une incitation aux congés pour projets pédagogiques (CPP) collectifs serait profitable. Enfin, les DAE ne font jamais mention de l'usage de formations financées par les projets du PIA à destination des enseignants, ce qui laisse supposer qu'elles sont peu connues des équipes pédagogiques.

Les moyens matériels et humains à disposition des formations sont inégalement proportionnés. Les équipements apparaissent en général adaptés aux formations (le BUT *Qualité, logistique industrielle et organisation* dispose d'une usine-école permettant la réalisation 3D, de machines-outils, d'un laboratoire de métrologie). Les formations du domaine artistique, qui dépendent pour l'instant de l'accueil dans les espaces de leurs partenaires, pourront bénéficier à partir de 2025 du nouveau bâtiment H, à l'acoustique performante et aux équipements adaptés. Plusieurs formations notent cependant un environnement immobilier dégradé, une piètre qualité du réseau Wifi qui diminue leur capacité à utiliser les ressources numériques en cours, de même que des problèmes de réservation de salles, à la fois de petite capacité (pour les remédiations) ou de très grande capacité (100 places et plus) comme en *Science politique*. Par ailleurs, les équipements en sécurité incendie doivent être renforcés pour les personnes en situation de handicap (et notamment le public sourd). Le service du Patrimoine devrait ainsi se montrer particulièrement attentif à l'accueil dans de bonnes conditions des publics à besoins spécifiques.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

La participation aux enseignements du premier cycle des enseignants-chercheurs ou de personnels contractuels impliqués dans la recherche (doctorants et attachés temporaires d'enseignement et de recherche - ATER) est très bonne, y compris dans la plupart des BUT. Rares sont les formations dans lesquelles la proportion d'enseignants-chercheurs n'est pas à la hauteur de ce qu'on attend de formations universitaires (comme dans la licence *Science politique*, avec plus de 60 % des cours assurés par des vacataires et des contractuels). La présence dans les formations d'enseignants-chercheurs appartenant à des sections différentes du Conseil national des universités (CNU) ou bien leur pluri-appartenance (licences *Philosophie, Mathématiques, BUT Gestion des entreprises et des administrations*) reflète par ailleurs leur pluridisciplinarité. Cependant, cette présence majoritaire ne doit pas masquer des déséquilibres entre titulaires et non-titulaires (en *Sociologie* par exemple, avec 27 enseignants-chercheurs titulaires pour 26 non-titulaires, doctorants ou ATER).

Malgré des disparités, la sensibilisation à la recherche est importante pour des formations du premier cycle.

Plusieurs modalités sont mises en œuvre : l'ouverture de séminaires de master ou de masteriales aux étudiants (licences *Philosophie, Sociologie* par exemple), un travail de recherche à rendre en L3 (licences *Philosophie, Musicologie, Cinéma, Sociologie*), l'initiation à la recherche-crédation (licences *Cinéma, Arts plastiques*) ou des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) qui peuvent inclure la participation à des manifestations scientifiques (BUT *Qualité, logistique industrielle et organisation*), le tout conduisant à des volumes horaires médians pertinents pour répondre aux objectifs d'un premier cycle, compatibles, le cas échéant, avec des objectifs de professionnalisation (ainsi, dans la licence *Géographie et aménagement*, outre des enseignements méthodologiques et des stages de terrain, 240 heures sont dévolues entre autres à des enquêtes de terrain, à la mobilisation des ressources de la Cartothèque, et à la production d'outils pédagogiques et scientifiques). Ce constat ne doit pas masquer des disparités entre les formations, voire à l'intérieur de certaines d'entre elles, clairement en deçà de ce qui est attendu dans une formation universitaire : la licence *LEA* annonce seulement 56 heures d'initiation à la recherche ; le BUT *Gestion administrative et commerciale des organisations* deux heures de recherche documentaire et une initiation informelle faite en veille documentaire et dans les ressources économie et management des organisations ; certaines licences professionnelles (LP *Métiers de la GRH : assistant* et LP *Management des processus logistiques*) manquent elles aussi d'une vraie initiation à la recherche. En général, la formation à la déontologie est peu présente en tant que telle, mais reste diffuse dans les enseignements de méthodologie ; dans le contexte actuel où le discours scientifique est parfois mis à mal, il serait important de mettre un accent spécifique sur ces questions dès le début de la formation universitaire.

La contribution des unités de recherche (UR) est régulièrement sollicitée. Si, au-delà de l'intervention des enseignants-chercheurs qui y sont rattachés, l'on ne peut pas s'attendre à ce qu'elles prennent une part active dans les enseignements de licence, on remarque leur présence ponctuelle (la licence *Sciences du langage* structure ses trois spécialités autour des trois axes de l'UMR 7023 Structures formelles du langage ; les étudiants de la licence *Mathématiques* ou du BUT *Informatique* sont accueillis en stage en laboratoire). Les ressources documentaires et les documentalistes de l'établissement sont mobilisés, mais il est regrettable que la présence de l'établissement en Île-de-France ne soit pas mieux mise à profit pour ouvrir les étudiants à d'autres types d'institutions qui pourraient fournir sources et données (l'Institut national de la statistique et des études économiques - INSEE, l'Institut national de l'audiovisuel - INA, etc. sont peu mentionnés).

L'absence d'enquête de suivi rend très difficile l'appréciation du devenir des étudiants de licence, ce qui a des conséquences sur le pilotage des formations et l'évaluation des liens entre cette initiation à la recherche et les poursuites d'études en master puis en doctorat, même si de nombreux EC « Tremplin » montrent que les formations sont investies pour un fort continuum licence-master, comme confirmé aussi lors des auditions.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

Les dispositifs valorisant l'expérience professionnelle existent mais sont inégalement mis en valeur. Les stages en milieu professionnel sont largement présents, souvent en troisième année. La palette des propositions, parfois même à l'intérieur d'une mention, est cependant extrêmement hétérogène (volume horaire, caractère obligatoire du stage, valorisation). Ainsi, dans la licence *LLCER*, une semaine de stage est obligatoire dans le parcours *Mondes hispaniques* quand quatre à huit le sont dans le parcours *Études européennes et internationales*. En revanche, d'autres formations se contentent d'inscrire un stage obligatoire sans vraiment en faire un élément constitutif du parcours (en *Lettres*, le stage obligatoire de quatre semaines n'est suivi que par 12 étudiants sur 90 inscrits en L2), parfois par manque de moyens pour le suivi. Certaines formations sont ambitieuses en matière d'accompagnement et de valorisation de cette expérience, telle la licence *Psychologie* qui demande un stage de 110 heures, accompagnées de 15 heures de suivi, et sollicite des maîtres de stage pour l'évaluation des rapports, tandis que la licence *Cinéma* organise l'autoévaluation des rapports de stage par les étudiants, afin d'identifier les compétences acquises, et des ateliers mensuels licence-master pour partager les expériences de stage. Certaines formations enfin assurent une professionnalisation par d'autres dispositifs que le stage : la licence *Philosophie* n'annonce pas de stage obligatoire, mais 17 crédits ECTS sont consacrés à la professionnalisation qui passe par un EC spécifique («Philosopher hors champ»), le M3P («Méthodes pour réussir ses projets personnels et professionnels»), le projet tutoré, l'EC «Coopérative» ou encore l'EC «Engagement»; la licence *Sociologie* n'annonce certes pas non plus de stage obligatoire mais accorde 12 crédits ECTS à la professionnalisation, assurée par plusieurs mineures, «Prépa du social», «Pratique d'enquête», des EC de découverte des métiers des sciences sociales et de présentation de recherches contemporaines, en sus d'un M3P «Atelier/stage». Une attention particulière doit être portée à la réelle aide à l'ouverture professionnelle de ces dispositifs diversifiés.

Les licences professionnelles et les BUT sont globalement bien ouverts à l'alternance (notamment les BUT *Génie industriel et maintenance*, *Gestion des entreprises et des administrations* et les LP *Management des processus logistiques*, *Métiers de la GRH : assistant*), ce qui leur permet d'assurer une expérience professionnelle pertinente en sus de favoriser l'égalité des chances pour un public présentant un profil socio-économique défavorisé. Hormis en LP et en BUT, peu nombreuses toutefois sont les formations du premier cycle à être ouvertes à l'alternance, ce qui peut se comprendre si leur objectif est difficilement compatible avec cette modalité d'enseignement. Cependant certaines licences, dans lesquelles le régime de l'alternance pourrait être pertinent en fin de cursus, ne le proposent pas (*Économie et gestion*).

Par ailleurs, hormis dans quelques formations très structurées en la matière, les étudiants se plaignent en général d'un manque d'appui institutionnel pour trouver des stages (pas de service des stages ou de référent stage en licence *Droit*, difficulté à trouver des stages pour les étudiants de la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques*), ce qui devrait conduire l'établissement à dynamiser et à rendre plus claire pour les étudiants sa politique affichée de soutien dans la recherche de stages et d'alternances. Ce devrait être particulièrement le cas en ce qui concerne les étudiants en situation de handicap afin d'être en cohérence avec la stratégie d'inclusion affichée par l'établissement.

La participation des acteurs du monde socio-économique aux enseignements et aux activités orientés vers la préparation à l'insertion professionnelle repose sur le bon ancrage territorial de l'établissement. Formalisés ou non, ces partenariats constituent un point fort d'un grand nombre de formations qui font intervenir des professionnels soit directement, soit dans des journées métiers. Ces partenariats avec des institutions, des collectivités, des associations, assurent aux étudiants un lien avec le monde socio-économique pour la recherche de stage et pour leur insertion professionnelle. On citera à titre d'exemple les liens avec le ministère de l'Éducation nationale, le ministère chargé des Affaires sociales, l'Institut national des jeunes sourds, l'Institut national de formation et de recherche pour l'éducation inclusive, l'association Visuel-LSF pour la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques*, les liens avec le Pôle supérieur 93, le Pôle supérieur Paris-Boulogne Billancourt, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, le cluster de la création Seine-Saint-Denis pour la licence *Musicologie*. Cependant, comme ils sont parfois le fruit d'un héritage de situations plus anciennes ou de contacts individuels des enseignants-chercheurs, ils souffrent de leur relative labilité en l'absence de conventionnement (avec quelques exceptions notables comme en *Cinéma* par exemple), et de leur manque d'adaptation aux besoins et aux débouchés réels des formations. Rares sont celles qui, comme la licence *Histoire*, effectuent un travail continu d'identification des débouchés des étudiants pour adapter le choix des professionnels intervenant dans la formation, ou la licence *LEA* qui souhaite engager une réflexion sur le choix des partenaires pour rendre les stages en immersion plus pertinents.

Le devenir professionnel des étudiants du premier cycle est malheureusement difficile à évaluer. Pour les licences générales, il n'existe pas d'enquête fournie par l'établissement, pour les LP et les LP ayant évolué en BUT, le taux de réponse aux enquêtes, sur de petites cohortes, rend difficile l'appréciation du niveau et de la qualité réels de l'insertion des étudiants.

L'ouverture à la formation tout au long de la vie (FTLV) en premier cycle est trop peu développée. Très rares sont les formations qui comptent des stagiaires de la formation continue, malgré des adaptations de rythmes d'enseignement mises en place. En premier cycle, les VAE et VAP sont peu nombreuses alors qu'elles peuvent être pratiquées dans des formations correspondantes du 2^e cycle (dans le master *Histoire* par exemple, mais pas dans la licence). Les liens entre les formations accréditées et les 24 DU dont le développement représente l'un des axes stratégiques de l'établissement sont peu explicites. Le recrutement annoncé d'un chargé de mission pour aider au lien avec les formations accréditées relève d'une réelle nécessité à la fois pour garantir la pertinence de l'offre au regard des formations accréditées (la formation continue n'ayant pas vocation à se substituer à la formation initiale), et pour assurer la soutenabilité de cette politique pour les équipes tant administratives qu'enseignantes. La restructuration prévue de l'Institut d'enseignement à distance pourrait aussi clarifier la situation sur le plan de la FTLV.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

L'internationalisation de l'offre de formation et des parcours des étudiants du 1^{er} cycle est très contrastée. Autant le nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les formations est important par rapport à la moyenne nationale (entre 25 et 28 % d'étudiants étrangers annoncés dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement), autant les équipes pédagogiques n'envisagent jamais leur formation comme développant des offres spécifiques pour les étudiants internationaux. De même, les mobilités entrantes sont plutôt à un bon niveau, voire sont limitées faute d'encadrement (comme dans la licence *Cinéma* qui les restreint à 25 par an, en licence *LEA* ou en *BUT Informatique*), alors que les diplômes conjoints sont peu nombreux (on peut citer la licence *Géographie et aménagement* avec l'université de Tunis et le *BUT Informatique* avec l'université du Québec à Chicoutimi) et que plusieurs accords annoncés ne sont en réalité pas concrétisés (que ce soit par l'échange d'étudiants ou par l'organisation de formations conjointes, y compris à distance). Certaines formations se prêtent certes moins à l'internationalisation, notamment celles qui incluent une forte part d'alternance. Il est à cet égard d'autant plus remarquable que le *BUT Informatique* développe cette forte dimension internationale, portée notamment par la réorganisation du pôle des relations internationales à l'IUT. Les actions menées dans le cadre de l'alliance européenne ERUA sont pour l'instant peu perceptibles, soit qu'elles ne soient pas encore concrétisées, soit que les formations ne considèrent pas ces éléments comme des « mobilités sortantes encadrées », ce qui soulève la question de leur perception de ces accords. Ainsi, les nombreux accords existants et mentionnés par les DAE sont peu actifs au vu des mobilités sortantes et sont plus mobilisés au niveau de la recherche que présents au cœur des formations du premier cycle.

La mobilité des enseignants-chercheurs est développée du fait des liens tissés par la recherche. La présence de chercheurs invités a toutefois peu d'impact sur les formations en premier cycle, et le tout débouche souvent plutôt sur des initiatives individuelles comme la pratique théâtrale en italien dans la licence *Lettres*, mais sans stratégie d'équipe ou de mention, alors que la formation est axée sur les littératures du monde et qu'elle oriente les étudiants vers un master sur les mêmes thèmes. Il est à craindre enfin que les initiatives internationales (surtout les mobilités sortantes, voire les certifications de langue), lorsqu'elles sont largement soutenues par les ressources propres des formations ou des UFR, ne pâtissent de la réduction des financements issus de l'alternance ou de la formation continue.

De fait, le nombre de mobilités sortantes chez les étudiants est très faible. S'il faut l'imputer à deux causes bien identifiées par les équipes pédagogiques (crise de la COVID-19, difficultés financières des étudiants), les conditions d'une culture de la mobilité n'apparaissent pas réunies, ce qui réduit à peu de résultats les efforts louables menés par certaines formations. Dans la licence *Philosophie* qui dispose d'une chaire internationale, les séminaires dispensés en anglais par des enseignants invités attirent certes des étudiants internationaux (72 sur 182 en 2022-2023), mais aucun étudiant ne bénéficie d'une mobilité sortante pendant la période de référence, ce que ne suffit pas à expliquer la crise de la COVID-19, alors que la formation met notamment en place des cours d'arabe et d'allemand pour philosophes et confie une charge Relations internationales à un enseignant-chercheur. De même en *Sociologie*, où 144 heures d'enseignement de l'anglais pour sciences sociales, des cours d'hébreu, de catalan, de chinois, des enseignements qui incluent des récits de terrains internationaux, n'aboutissent qu'à peu de mobilités sortantes effectives. Hormis ces exemples notables, les enseignements de langue, quoique présents, ne le sont pas toujours assez : souvent trois semestres par cycle, parfois moins (il est significatif que la *LP Management des processus logistiques* n'en offre que 28 heures sur 458 au total, alors que l'anglais est annoncé comme compétence majeure) ; peu de cours sont dispensés en langue étrangère, et la notion de progressivité de l'acquisition des compétences linguistiques n'est pas intégrée dans le programme de formation. Surtout ces enseignements ne sont jamais valorisés comme compétence transversale, et très rarement validés par une certification. Une politique volontariste en la matière pourrait rassurer les étudiants et les encourager à la mobilité. Malgré le nombre d'accords bilatéraux existants, l'information sur les mobilités se résume parfois aux réunions de présentation générale, alors que celles-ci

s'accompagnent et se préparent en plusieurs années. Enfin, il apparaît que les difficultés financières dont font état les DAE ne prennent pas en compte les bourses qui existent mais sont peu connues des équipes et des étudiants. Le développement des *travelling seminars* et des formations courtes avec les partenaires est une solution pour pallier le manque de moyens des étudiants, mais ne saurait se substituer à un travail de fond pour encourager la mobilité, y compris dans la perspective qu'elle porte ses fruits en deuxième cycle.

Même dans les formations tournées vers l'international par nature, la dynamique d'internationalisation s'avère ainsi très limitée, en dépit des efforts fournis : séjours de courte durée permis par l'ERUA, *travelling seminars*, stages à l'étranger, bourses à l'étranger, etc., ne sont pas suivis d'effet. La licence LEA fonctionne en moyenne avec 5 à 14 mobilités sortantes par an, la licence LLCER connaît un étiage historiquement bas, passé de 1,39 % en 2021-2022 à 0,55 % (4 mobilités) en 2022-2023 (mais 16 % de mobilités entrantes) ; en outre, le caractère non obligatoire du passage de la certification en langue interroge, avec la chute drastique déjà évoquée ci-dessus en licence LEA : de 144 étudiants obtenant une certification dans le niveau ciblé en 2021-2022 à 10 en 2022-2023. Ce choix va exactement en sens contraire de l'intérêt des étudiants affiché par l'établissement.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 1^{er} cycle

Le pilotage des formations est globalement perfectible. Les formations mettent certes en place des dispositifs variés de réunions pédagogiques à l'échelle à la fois des parcours, des mentions et des UFR, et leurs auditions donnent l'impression d'un travail collaboratif assez présent. Les équipes pédagogiques apprécient particulièrement le lien avec les professionnels, ainsi qu'avec les étudiants et les anciens étudiants, que permettent les instances de pilotage. Cependant, ces réunions apparaissent avoir une portée parfois réduite, les responsables des formations n'ayant pas toujours le temps ou les moyens de se consacrer à un pilotage efficace, en termes de structuration des parcours, d'instauration ou de suivi de la progressivité des enseignements durant tout le cycle, de réflexion sur la place de la professionnalisation, ou surtout, de l'analyse fine des profils des étudiants recrutés, afin de produire des dispositifs de remédiation adaptés que la grande liberté pédagogique, qualifiée à plusieurs reprises par les équipes de « marque » de l'établissement, devrait permettre d'instaurer.

Il faut souligner les fortes disparités concernant le taux d'encadrement des mentions. Le pilotage proprement financier des formations repose sur un cadrage au niveau de l'établissement, mais la question se pose de la soutenabilité de certaines mentions, au regard de la composition restreinte de l'équipe pédagogique. Si la plupart d'entre elles sont bien dotées, d'autres sont en très net sous-encadrement (particulièrement *Psychologie* et *LEA* pour lesquelles on compte respectivement seulement 34 enseignants permanents pour 3 471 inscrits en présentiel et à distance dans tout le cycle et 41 permanents pour 814 inscrits ; 24 enseignants permanents pour 388 étudiants en licence *Science politique*).

Les processus d'amélioration continue existent, mais ne sont pas suffisamment exploités par les formations. Malgré la qualité globale de rédaction des DAE, les formations ont souvent des difficultés à s'autoévaluer au quotidien, en particulier sur le chapitre de la remédiation en L1 (rarement analysée), sur la professionnalisation, le recrutement et la maîtrise des flux d'étudiants, ce qui handicape grandement leur capacité d'amélioration continue.

Les conseils de perfectionnement sont réguliers et rares sont ceux ne respectant pas les exigences de composition ou de fonctionnement à l'échelle de la mention. Les quelques conseils regroupant plusieurs formations (conseil commun pour les licences LLCER et LEA, conseil unique aussi pour la licence *Cinéma*, la licence *Études théâtrales*, le master *Cinéma et audiovisuel* et le master *Arts de la scène et du spectacle vivant*) traitent certes des problèmes communs à l'intérieur des UFR et des départements auxquels appartiennent les enseignants intervenant dans les diplômes, mais ne permettent pas toujours d'aborder les problèmes spécifiques à chacune des formations.

La place des étudiants dans le pilotage et la gouvernance des formations cependant, est défailante, non pas tant parce qu'ils ne participeraient pas aux conseils, mais parce que les questionnaires, tant d'évaluation des formations que des enseignements, reçoivent un taux de réponse trop faible pour être exploitables. De plus, le manque de production de données sur le devenir des étudiants de licence générale est très handicapant pour le pilotage des formations par les équipes, et le faible taux de réponse aux enquêtes menées pour les LP et les BUT aboutit au même résultat.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation cohérente sur l'ensemble des échelons pris en compte, avec une bonne appropriation de la signature « Création » de l'université par les équipes enseignantes ;
- Un excellent adossement à la recherche ;
- Un fort ancrage territorial permettant des liens solides avec les mondes socio-économique et professionnel ;
- Une bonne professionnalisation par l'alternance dans les LP et les BUT ;
- Une grande diversité des pratiques pédagogiques.

Points faibles

- Des taux de réussite étudiante très bas, notamment en première année, inférieurs à 25 % des inscrits de L1 dans plus de la moitié des licences générales ;
- Un pilotage des formations insuffisant, en particulier en matière de maîtrise des effectifs tant pour les très grosses cohortes que pour les trop faibles ;
- Un suivi insuffisant du devenir des étudiants qui se traduit par une absence d'enquêtes en licence générale, en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle, et des taux de réponse aux enquêtes très bas et peu exploitables en licence professionnelle ;
- Un accompagnement trop faible à la professionnalisation (notamment par le biais de l'expérience facultative ou obligatoire en milieu professionnel) en licence générale ;
- Une internationalisation insuffisante, notamment dans le sens des mobilités sortantes.

Recommandations

- Veiller à remédier à la très faible réussite étudiante, notamment en L1, à poursuivre les efforts engagés en ce sens et à produire une analyse précise des profils d'étudiants en difficulté afin d'adapter les dispositifs de remédiation proposés.
- Veiller à maîtriser les flux d'étudiants au regard des capacités d'accueil définies et de la soutenabilité humaine et matérielle des formations.
- Veiller à produire pour toutes les licences générales des études sur le devenir des étudiants et à améliorer le suivi du devenir des diplômés de licence professionnelle afin de faciliter le pilotage des formations.
- Renforcer la politique d'accompagnement à la recherche de stages et de contrats d'alternance à l'échelle de l'établissement.
- Veiller à créer une culture de la mobilité internationale pour préparer très en amont la mobilité sortante des étudiants.

Points d'attention transversaux

Le comité soulève les points d'attention transversaux suivants relatifs à plusieurs critères indispensables de l'accréditation défaillants dans une proportion importante des formations du cycle.

- Une absence de recul et de réflexion sur la cohérence et le caractère adapté des dispositifs de remédiation dans le domaine de la réussite étudiante, notamment en L1, au regard de la très faible réussite dans un grand nombre de formations ;
- Une insuffisance du suivi du devenir des diplômés qui se traduit par une absence d'enquête menée par l'établissement sur le devenir étudiant en licence générale et par des résultats peu exploitables des enquêtes menées en licence professionnelle.

Points d'attention sur les formations du 1^{er} cycle

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Arts, lettres, langues :

- Licence *Études théâtrales* (des taux de réussite très faibles en L1 et L2 ; des dispositifs d'aide à la réussite perfectibles ; une qualité du recrutement insuffisante en L1 ; un processus d'amélioration continue incomplet)
- Licence *Langues étrangères appliquées* (des taux de réussite très faibles ; des dispositifs de remédiation insuffisants ; un faible taux d'encadrement en enseignants permanents ; une initiation à la recherche limitée ; un processus d'amélioration continue insuffisant)
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (des taux de réussite très faibles ; des dispositifs de remédiation insuffisants ; un processus d'amélioration continue insuffisant)
- Licence *Musicologie* (des taux de réussite très faibles en L1 et L2 ; un processus d'amélioration continue perfectible)

Domaine Droit, économie, gestion :

- Licence *Administration économique et sociale* (des taux de réussite faibles ; des dispositifs de remédiation insuffisants ; un manque de suivi et d'analyse de l'attractivité de la formation ; un processus d'amélioration continue perfectible)
- Licence *Droit* (des taux de réussite très faibles au cours des trois années de licence ; un faible taux d'encadrement en enseignants permanents ; un processus d'amélioration continue perfectible)
- Licence *Économie et gestion* (un taux de réussite très faible en L1 et en baisse constante ; une professionnalisation limitée ; un processus d'amélioration continue incomplet)
- Licence professionnelle *Métiers de la GRH : assistant* (un taux de réussite très faible ; une qualité insuffisante du recrutement ; une qualité insuffisante du devenir des diplômés ; un adossement à la recherche faible ; un processus d'amélioration continue perfectible)

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Licence *Géographie et aménagement* (des taux de réussite très faibles en L1 et L2 ; un processus d'amélioration continue incomplet)
- Licence *Histoire* (un taux de réussite très faible en L1 ; un accompagnement à la réussite insuffisant ; une faible qualité du recrutement ; un processus d'amélioration continue perfectible)
- Licence *Philosophie* (des taux de réussite très faibles en L1 et L2 ; des dispositifs de remédiation insuffisants)
- Licence *Psychologie* (un taux d'encadrement très insuffisant, tant pour les étudiants en formation initiale que pour ceux inscrits à l'Institut d'enseignement à distance ; un faible taux de réussite en L3 ; des dispositifs d'aide à la réussite insuffisants)
- Licence *Science politique* (un taux d'encadrement insuffisant en enseignants-chercheurs titulaires)
- Licence *Sociologie* (un taux de réussite très faible en L1 ; des dispositifs de remédiation insuffisants)

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Licence *Informatique* (des taux de réussite faibles au cours des trois années de licence ; un faible taux d'encadrement en enseignants-chercheurs titulaires)

La formation suivante présente un dossier d'autoévaluation dans lequel l'absence ou le manque d'informations et/ou d'analyses relatives à un ou plusieurs critères d'accréditation ne permettent pas d'apprécier pleinement ces derniers. Les éléments manquants sont également précisés dans le rapport de la formation concernée.

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Licence professionnelle *Management des processus logistiques* (besoin de complément d'information sur le pilotage suite à la fermeture du site de Montreuil en 2023 ; manque de données pour le site de Moirans en Isère concernant l'insertion professionnelle, l'amélioration continue, la pédagogie et les moyens)

Avis d'accréditation des formations du 1^{er} cycle

Le tableau suivant synthétise les avis relatifs à l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'établissement en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030.

Ces avis concernent les catégories suivantes de formations :

- des formations dont seul le projet est évalué par le Hcéres (formations faisant l'objet d'une première demande d'accréditation) ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation à l'issue de l'évaluation de leur bilan ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique ou avec modifications pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation suite à l'évaluation de leur bilan et d'une réponse aux recommandations du Hcéres, notamment lorsque le comité d'experts a formulé des points d'attention suite à l'évaluation du bilan des formations du 1^{er} cycle.

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement co-accrédité	Avis d'accréditation
ALL	ALL	Licence	Arts plastiques		Favorable avec recommandations : - Renforcer l'accompagnement à la réussite. - Veiller à mettre en place un pilotage efficace au niveau de l'équipe pédagogique. - Veiller à ce que la composition du conseil de perfectionnement soit pertinente (intégration des étudiants).
ALL	ALL	Licence	Cinéma		Favorable avec recommandation : - Veiller à ce que la composition du conseil de perfectionnement soit pertinente (intégration des étudiants).
ALL	ALL	Licence	Études théâtrales		Favorable avec recommandations : - Veiller à favoriser la réussite et l'accompagnement des étudiants en poursuivant les mesures engagées. - Veiller à la qualité de l'orientation et du recrutement en poursuivant les mesures engagées. - Veiller à pérenniser la présence d'étudiants (en cours de cursus) au sein du conseil de perfectionnement.

ALL	ALL	Licence	Langues étrangères appliquées		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à favoriser la réussite des étudiants en poursuivant le renforcement des dispositifs de remédiation. - S'assurer d'un taux d'encadrement pertinent pour le fonctionnement de la formation. - Veiller au renforcement effectif de l'initiation à la recherche. - Veiller à pérenniser la présence de professionnels au sein du conseil de perfectionnement de la formation.
ALL	ALL	Licence	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à favoriser la réussite des étudiants en poursuivant le renforcement des dispositifs de remédiation et l'accompagnement individualisé. - Veiller à la bonne intégration de professionnels dans le conseil de perfectionnement de la formation.
ALL	ALL	Licence	Lettres		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à développer une aide à la réussite adaptée aux problématiques de la licence. - Veiller à la qualité du recrutement. - Renforcer les dispositifs d'amélioration continue en veillant à la qualité et à l'efficacité des réflexions et des propositions du conseil de perfectionnement.
ALL	ALL	Licence	Musicologie		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à favoriser la réussite étudiante en L1 et L2 en poursuivant les mesures engagées. - Veiller au bon déploiement des enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
DEG		BUT	Gestion administrative et commerciale des organisations		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer l'adossé à la recherche en augmentant le volume horaire d'initiation à la recherche et la part d'enseignants-chercheurs titulaires.

DEG		BUT	Gestion des entreprises et des administrations		Favorable avec recommandation : - Veiller à remédier à la baisse de l'attractivité en l'analysant et en proposant des pistes d'amélioration.
DEG		BUT	Management de la logistique et des transports		Favorable avec recommandation : - Veiller à renforcer la part d'enseignants professionnels intervenant au sein de la formation.
DEG		BUT	Qualité, logistique industrielle et organisation		Favorable avec recommandations : - Veiller à améliorer la réussite étudiante en première année. - Veiller à améliorer l'attractivité de la formation.
DEG	DEG	Licence	Administration économique et sociale		Favorable avec recommandations : - Veiller à favoriser la réussite des étudiants en poursuivant le renforcement des dispositifs de remédiation. - Veiller au suivi et à l'analyse de l'attractivité de la formation. - Veiller à renforcer le processus d'amélioration continue (présence des professionnels dans le conseil de perfectionnement ; participation des étudiants à l'évaluation de la formation et des enseignements).
DEG	DEG	Licence	Droit		Favorable avec recommandations : - S'assurer de la soutenabilité humaine de la formation en augmentant le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs titulaires. - Veiller à favoriser la réussite des étudiants en poursuivant le renforcement des dispositifs de remédiation. - Veiller à renforcer le processus d'amélioration continue (présence des professionnels dans le conseil de perfectionnement ; participation des étudiants à l'évaluation de la formation et des enseignements).
DEG	DEG	Licence	Économie et gestion		Favorable avec recommandations : - Veiller à favoriser la réussite étudiante en poursuivant les actions engagées. - Veiller à renforcer la professionnalisation au sein du cursus en poursuivant les mesures engagées. - Veiller à intégrer des professionnels dans le conseil de perfectionnement.

DEG	DEG	Licence professionnelle	Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs		<i>Création</i> Favorable
SHS		BUT	Information-communication		Favorable avec recommandations : - Veiller à la soutenabilité humaine de la formation. - Veiller à renforcer l'adossement à la recherche en augmentant la part d'enseignants-chercheurs titulaires. - Veiller à ce que la composition du conseil de perfectionnement soit pertinente (intégration de professionnels).
SHS	SHS	Licence	Études politiques	Université Paris Nanterre	Favorable avec recommandation : - Améliorer la qualité de la réussite.
SHS	SHS	Licence	Géographie et aménagement		Pas d'avis. Le comité d'experts n'est pas en mesure de formuler un avis au regard des documents fournis.
SHS	SHS	Licence	Histoire		Favorable avec recommandations : - Veiller à favoriser la réussite étudiante en renforçant les dispositifs d'aide à la réussite existants et en les adaptant en tant que de besoin en tenant compte des profils des étudiants accueillis. - Veiller à renforcer le processus d'amélioration continue, à travers notamment l'analyse des résultats des enquêtes d'évaluation des enseignements par les étudiants.
SHS	SHS	Licence	Information-communication		Favorable
SHS	SHS	Licence	Philosophie		Favorable avec recommandation : - Veiller à favoriser la réussite des étudiants en poursuivant le renforcement des dispositifs de remédiation.

SHS	SHS	Licence	Psychologie		Favorable avec recommandations : - S'assurer d'un taux d'encadrement pertinent pour le fonctionnement de la formation. - Veiller à favoriser la réussite en poursuivant les actions engagées pour l'accompagnement des étudiants.
SHS	SHS	Licence	Science politique		Favorable avec recommandation : - Veiller au maintien d'un taux pertinent d'encadrement de la formation par des enseignants-chercheurs titulaires.
SHS	SHS	Licence	Sciences de l'éducation et de la formation		Favorable avec recommandations : - Veiller à analyser l'impact des dispositifs d'aide à la réussite en L1. - Veiller à ce que la composition du conseil de perfectionnement soit pertinente (intégration de professionnels). - Veiller à la mise en œuvre d'une approche par compétences dans le cadre de la démarche de l'établissement.
SHS	SHS	Licence	Sciences du langage		Favorable avec recommandation : - Veiller à poursuivre les efforts d'amélioration de la réussite étudiante en L1, ainsi que d'analyse de la qualité de la réussite.
SHS	SHS	Licence	Sociologie		Favorable avec recommandation : - Veiller à favoriser la réussite des étudiants en poursuivant le renforcement des dispositifs de remédiation.
SHS	SHS	Licence professionnelle	Gestion et accompagnement de projets pédagogiques		Favorable
STS		BUT	Génie industriel et maintenance		Favorable avec recommandations : - Veiller à améliorer la réussite étudiante en première année. - Veiller à renforcer l'adossement à la recherche.
STS		BUT	Informatique		Favorable avec recommandation : - Veiller à améliorer la réussite étudiante en première année.

STS	STS	Licence	Informatique		<p>Pas d'avis.</p> <p>Le comité d'experts n'est pas en mesure de formuler un avis au regard des documents fournis.</p>
STS	STS	Licence	Mathématiques		<p>Favorable avec recommandation :</p> <p>- Veiller à poursuivre la mise en place de dispositifs de remédiation en première année.</p>
STS	DEG/STS	Licence professionnelle	Management des processus logistiques		<p>Favorable avec recommandation :</p> <p>- Veiller à bien articuler le pilotage de la formation entre l'IUT de Montreuil et le pôle de formation de Moirans en Isère.</p>

Rapports des formations du 1^{er} cycle

LICENCE ARTS PLASTIQUES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Arts plastiques* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique. Elle propose trois parcours à partir de la troisième année (L3) : *Arts plastiques*, *Arts et technologies de l'image (ATI)* et *Photographie*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 831 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 153 enseignants, dont 51 permanents. La maquette de la licence comprend, pour les étudiants suivant le parcours *Arts plastiques*, 1 209 heures étudiant sur tout le cycle.

Analyse globale

La formation est attractive, y compris à l'échelle internationale, grâce à un nombre important de partenaires académiques prestigieux, et à un bon adossement à la recherche en troisième année (L3). Les effectifs importants et la fatigue exprimée par les équipes représentent cependant des points de faiblesse. Si les carences semblent mieux traitées au sein des parcours de spécialité en L3, elles demeurent criantes en première et deuxième années (L1 et L2) du tronc commun, ce qui se ressent au niveau de la réussite étudiante, alors que les dispositifs d'amélioration continue sont perfectibles au sein de la licence.

Les liens de la licence avec le monde socioprofessionnel sont plutôt satisfaisants. Ils sont entretenus par les 102 professionnels qui interviennent dans la formation, et appuyés par des dispositifs et éléments de cours mis en place notamment en deuxième et troisième année. La maquette prévoit un stage obligatoire de 6 semaines pour le parcours de tronc commun *Arts plastiques* ou 10 semaines pour le parcours *Arts et technologies de l'image (ATI)*, valant 22 crédits ECTS pour le tronc commun, 24 en *ATI* et 26 pour le parcours *Photographie*. Par ailleurs, un cours intitulé « Tremplin métier » permet de concrétiser la rencontre de professionnels autour des domaines privilégiés pour l'insertion des étudiants comme l'édition, le graphisme, ou encore les métiers de l'exposition. La dynamique de professionnalisation s'appuie également sur plus de 70 partenariats en cours, en partie professionnels, listés en ligne via un lien présenté dans le dossier d'autoévaluation (DAE). La licence diversifie ses pratiques et se nourrit d'un maillage territorial efficace.

Pluridisciplinaire, l'équipe propose un panel de cours riche et varié. Alternant entre théorie, terrain et pratique des arts, elle a pensé sa maquette en lien avec les disciplines connexes, à commencer par la philosophie, la danse, le théâtre, le cinéma et la musique. Les engagements en termes de développement durable et d'écologie, richement pensés, sont très satisfaisants et répondent à la politique de l'établissement. En L3, les parcours de spécialisation fonctionnent de façon efficace et stimulante : les parcours *ATI* et *Photographie* recrutent ainsi à la fois au sein du vivier étudiant du tronc commun de la licence *Arts plastiques*, mais aussi dans d'autres formations au sein de l'université et au-delà. Le DAE ne précise en revanche pas dans quelles proportions et d'où proviennent ces nouveaux arrivants. La maquette de ces parcours, plus orientée vers un adossement à la recherche resserré, propose une alternative aux grandes écoles accessibles seulement sur concours. Il ne s'agit cependant pas d'une concurrence, comme semble le craindre l'équipe ; les enjeux du système universitaire ne sont pas ceux des grandes écoles, et ses singularités, notamment dans le lien à la recherche et à la recherche-crédation, constituent des points forts de l'enseignement artistique dans cette université qui a fait des créations sa signature.

Il existe une différence évidente entre l'engagement dans une pédagogie liée à la recherche en licence 3 notamment au sein des parcours *ATI* et *Photographie*, et en licence 1 et 2. La troisième année semble ainsi

nettement privilégiée. À titre d'exemple, des cours de master sont ainsi ouverts aux étudiants, qui suivent par ailleurs deux cycles de conférences, semestriel et annuel, et doivent par ailleurs, dans le cadre d'un projet tutoré, rédiger un mémoire encadré par un enseignant, avec état de l'art sur une question de recherche et de la méthodologie. La licence, dont 66,2 % du tronc commun des cours est assuré par des vacataires, ne bénéficie pas ou peu de cette approche, ce qui s'explique sans doute par ses effectifs importants. Les étudiants ne sont ainsi informés de la tenue des événements de la recherche menée au sein du laboratoire Arts des images et art contemporain (AIAC) que par des mails. L'équipe pédagogique a pris conscience du besoin d'amélioration en la matière.

L'ouverture à l'international est inégale. Les étudiants sont très peu nombreux à bénéficier de la certification en langue Altissia, proposée pour la première fois en 2021-2022. Ils étaient 12 en 2022-2023 contre 201 en 2021-2022, ce qui pose la question de son caractère facultatif. La maquette propose l'enseignement d'une seule langue à raison de 108 heures, à choisir parmi celles proposées par le Centre de langues de Paris 8. Cette offre, relativement satisfaisante, ne débouche pas sur une mobilité sortante : 3 étudiants seulement en ont bénéficié en 2022-2023, deux les années précédentes. Les mobilités entrantes sont bien plus nombreuses (45 en 2022-2023) et doivent servir d'exemple à suivre. Une nouvelle fois, la licence 3, et tout particulièrement le parcours de spécialité *ATI*, semble mieux dotée que les niveaux inférieurs : des cours d'anglais sont intégrés à la formation, car orientés vers les pratiques métiers et la documentation des logiciels principalement distribuée dans cette langue. Plusieurs initiatives positives sont à noter avec des cours comme « L'œuvre dans l'espace public » proposés en anglais et ouverts aux étudiants issus de la *European Reform Universities Alliance* (ERUA), ce qui permet d'initier des rencontres profitables. De même, chaque année, le master *Arts plastiques*, parcours *Écologie des arts et des médias* invite des étudiants de L3 dans des cours « Langue par la pratique » donnés en langue espagnole par des artistes étrangers.

Malgré un discours alarmant de la part de l'équipe qui manifeste un malaise dans l'exercice de ses fonctions, le bilan relatif au parcours des étudiants n'est pas inquiétant. La licence, très attractive, dépasse souvent ses capacités d'accueil, ce qui ne peut être bénéfique ni aux étudiants ni à l'équipe pédagogique, avec des taux d'encadrement insuffisants et des locaux inadaptés à la pratique pédagogique. Néanmoins, si les jauges d'accueil sont parfois en effet largement dépassées, notamment en 2021-2022 (360 étudiants soit 12,5 % d'inscrits en L1 en plus de la capacité d'accueil de néo-entrants affichée sur Parcoursup, fixée à 315), la tendance est corrigée en 2022-2023 (seulement 22 inscrits de plus que la capacité d'accueil). Reste à maîtriser cette jauge. Le taux de réussite en première année de la licence *Arts plastiques*, relativement bas, n'est pas catastrophique (40 % des étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en 2022-2023) ; il peut être amélioré en renforçant l'accompagnement des étudiants par le biais de dispositifs éprouvés, souvent déjà en place dans la licence : élections de délégués, mise en place d'un réseau d'enseignants référents, de tutorat.

Le malaise ressenti par l'équipe devrait conduire à des améliorations des dispositifs d'encadrement des étudiants, et peut être aussi de soutien des enseignants. L'équipe, si elle manifeste un épuisement certain, demeure mobilisée et en quête d'une amélioration continue. Le conseil de perfectionnement, commun avec le master *Arts plastiques* et le master *Création numérique*, ne fait pas apparaître d'étudiants de la licence : à ce titre, sa composition n'est pas conforme aux attendus nationaux ; le compte rendu, en date du 8 avril 2024, signale notamment la tenue d'une commission pédagogique mise en place un an plus tôt. De nombreux points de vigilance y ont été soulevés, notamment au sujet des évaluations et de leur caractère disparate au regard, bien souvent, de l'absence de formation des chargés de cours, nombreux à intervenir. D'excellentes idées ont émergé, comme celle de la création d'un outil de travail à leur attention, sans que le dossier d'autoévaluation ne permette d'en savoir plus sur sa mise en place effective et ses éventuels résultats.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une formation comportant des éléments de professionnalisation ;
- Une maquette pédagogique variée et stimulante ;
- Des parcours de spécialisation en licence 3 (*ATI* et *Photographie*) attractifs ;
- Une équipe pédagogique engagée dans un processus d'amélioration continue concret.

Points faibles

- Une capacité d'accueil non maîtrisée ;
- Un pilotage parfois défaillant (accompagnement des étudiants, évaluations) ;
- Une équipe pédagogique peu nombreuse au niveau des titulaires ;
- Un manque d'harmonisation entre niveaux ;
- Un conseil de perfectionnement ne comportant pas d'étudiants de la mention ;
- Une ouverture à l'international encore incomplète.

Recommandations

- Engager une réflexion sur la maîtrise des capacités d'accueil.
- Renforcer l'accompagnement des étudiants vers la réussite (en proposant, par exemple, des enseignants référents dès la L1).
- Veiller à augmenter la part de titulaires et à mettre en place un pilotage efficace au niveau de l'équipe pédagogique (avec un vrai système d'accompagnement des vacataires afin que leur présence soit un atout pour l'insertion future des cohortes).
- Veiller à rééquilibrer les forces vives entre les niveaux L1-L2 et la L3 notamment en stimulant l'adossement à la recherche dès le niveau L1.
- Intégrer des étudiants dans la composition du conseil de perfectionnement.
- Veiller à stimuler l'offre de mobilité à l'international et encourager aux mobilités sortantes.

LICENCE CINÉMA

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Cinéma* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique. Elle ne comprend qu'un seul parcours. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 817 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 117 enseignants, dont 25 permanents. La maquette propose, sur l'ensemble du cycle, 1 443 heures étudiant.

Analyse globale

La licence *Cinéma* est une formation attractive dans l'offre de formation nationale par l'enchâssement d'un fondement théorique ambitieux et d'apprentissages techniques experts. La pédagogie fondée sur une progressivité entre socle théorique et ateliers projets vise autant une orientation vers les trois parcours du master *Cinéma* que vers une professionnalisation. L'architecture des crédits ECTS et l'approche pluridisciplinaire permettent autant d'individualiser les parcours étudiants que de faciliter une réorientation pertinente. Toutefois, malgré une équipe investie dans la réussite des cohortes, le pilotage peine à produire des chiffres et des analyses confirmant les résultats de cette intention majeure.

La formation se positionne dans le paysage des formations du même type à l'échelle nationale par une réelle plasticité, autant disciplinaire que pédagogique. En effet, elle se caractérise de façon innovante par une approche généraliste riche contrebalancée par une répartition des crédits ECTS qui permet aux étudiants d'individualiser leur formation tout au long des trois années. Structurée par un équilibre possible entre, d'une part, une majeure « Cinéma » et d'autre part, une mineure issue d'une autre formation disciplinaire, un élément constitutif (EC) libre, et 20 cours mutualisés entre formations de l'UFR, la licence permet l'affirmation d'une singularité du parcours étudiant autant que la possible réorientation. L'approche théorique et pratique est équilibrée par des équilibres de blocs de crédits identiques tout au long de la formation faisant valoir 18 crédits chaque semestre à l'initiation théorique et méthodologique, et les 12 restants à la pratique et aux compétences transversales. La maquette de la formation rend donc possible les réorientations, identifiées non comme des échecs, mais dans une continuité d'apprentissage par la valorisation des acquisitions d'enseignements modulaires. Les étudiants de la formation bénéficient, notamment dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA3) *So Skilled!*, des EC d'engagement, ainsi que de l'EC « Méthodes pour réussir ses projets personnels et professionnels » (M3P) dont les objectifs communs sont la valorisation des compétences transversales, au travers du projet de radio étudiante par exemple. La révision des crédits, en cours de réflexion par l'équipe pédagogique dans le cadre de l'approche par compétences, est une perspective importante.

L'accompagnement à la réussite est un objectif affirmé de la formation qui s'appuie sur des dispositifs variés, avec des résultats encourageants en première année. Le nombre d'étudiants ayant validé la totalité des crédits ECTS est en augmentation (de 91 en 2020-2021 à 136 en 2022-2023). La réunion de bilan un mois après la rentrée avec les L1, la réunion de mi-parcours avec chaque niveau animée par les co-responsables de la formation, la mise en place du rôle d'« enseignant-référent » pour des groupes d'étudiants en L1 et surtout la permanence hebdomadaire des enseignants sont les plus notables. Ces dispositifs formalisés sont également envisagés par la formation comme permettant son amélioration continue. Toutefois, le dossier d'autoévaluation (DAE) ne fait pas apparaître les données relatives aux réorientations (nombre et formations de destination). Certains enseignements, sans qu'ils soient clairement désignés dans le DAE, sont accessibles lors de plusieurs sessions de cours pendant plusieurs semestres afin de faciliter leur acquisition sur les trois années de licence. Toutefois, cette souplesse conduit à des situations complexes, notamment de cours vides au second semestre pour certains enseignements, qui interrogent sur l'équilibre entre soutenabilité à long terme et enseignements à la carte. Cette attention à la réussite s'inscrit également dans un accompagnement renforcé mené par l'équipe pédagogique. Plusieurs temps d'échanges sont formalisés tout au long de la formation. Cette dynamique encourageante est à confirmer.

La formation revendique une initiation à la recherche par la création et par le projet de manière structurée et ambitieuse à ce niveau d'études. Adossée au laboratoire Esthétique, sciences et technologies du cinéma et de l'audiovisuel (ESTCA), la licence propose ponctuellement d'associer les cohortes à des projets collaboratifs, par l'invitation aux séminaires et à la projection de films. L'initiation à la recherche se définit telle qu'elle est revendiquée dans le master, par la création et le projet. En 2023, deux nouveaux cours (dont le DAE ne donne pas le volume horaire ni le nombre de crédits dédiés), l'un sur les principes de la recherche-création et l'autre sur l'archive, ont été engagés avec les L3. Une équipe bien étoffée de 25 enseignants-chercheurs dispense 678 heures d'enseignement sur l'ensemble de la formation. En outre, deux étudiants tuteurs du master *Cinéma et audiovisuel* de Paris 8 sont rémunérés pour accompagner la méthodologie de la recherche des L3 qui bénéficient également d'un EC « Tremplin » les préparant à l'entrée en master. La poursuite en master *Cinéma* est favorisée par la réalisation obligatoire d'un mémoire en L3, qui peut être remplacé par un projet de recherche-création.

L'accompagnement vers la professionnalisation repose à la fois sur une stratégie partenariale ambitieuse et sur un accompagnement des stages rigoureux. Les partenariats, avec la Cinémathèque française et le cinéma d'art et d'essai L'Écran de Saint-Denis notamment, sont formalisés par convention et permettent aux étudiants à la fois une bonne connaissance des acteurs du territoire (séances de cours et de projections dans les structures majeures du territoire), ainsi que la diffusion de leurs travaux auprès de professionnels lors des festivals. Par ailleurs, la formation favorise depuis 2022 la rencontre avec les acteurs du secteur par une journée des métiers organisée chaque année avec une dizaine de professionnels. La présence de 46 professionnels associés dispensant 504 heures de formation permet également un tissage à différentes échelles institutionnelles du territoire pour les étudiants. L'engagement dans un stage long de 105 heures minimum pour la validation de 3 crédits ECTS est obligatoire en L3 et peut également s'ouvrir sur un second stage optionnel. Les rapports de stage sont autoévalués par les étudiants qui identifient les compétences acquises au regard de leurs propres attentes. L'équipe pédagogique organise également un atelier mensuel de 3 heures ouvert à tous les étudiants en licence et master permettant des retours d'expérience des étudiants rentrant de stage. En 2021-2022, 219 conventions de stage ont été signées, ce qui représente l'ensemble de la promotion. Par ailleurs, la professionnalisation est rendue possible par un accompagnement technique ambitieux ; en effet, la dotation matérielle de la formation est importante et cohérente avec les enjeux techniques du secteur (la commission technique programmant les achats accueille des étudiants ainsi que des professionnels associés à la formation). Toutefois, comme pour l'ensemble des licences générales de Paris 8, le DAE ne présente ni n'analyse le suivi des diplômés.

L'enjeu international est identifié comme étant majeur ; pour autant, les cohortes s'emparent très peu de la mobilité sortante pour des raisons majoritairement économiques (seuls 14 étudiants s'engagent dans une mobilité sortante chaque année). La formation recourt à une politique d'invitations de professionnels et chercheurs. Chaque année, grâce à ses partenariats académiques, elle invite trois enseignants à intervenir tout au long de l'année dans le cadre des Modules d'innovation pédagogique. En 2023, ces enseignants étaient issus de l'université de Passau (Allemagne), l'université de la République d'Uruguay et l'université Linnaeus de Suède. *A contrario* les mobilités entrantes sont importantes et ont dû être limitées à 25 par an depuis 2022 en raison d'un manque d'encadrement possible au sein de l'équipe. Par ailleurs, la formation est attractive à l'international puisque chaque année, elle compte entre 76 et 95 étudiants étrangers (en 2021-2022 et en 2022-2023) en plus des mobilités entrantes (le DAE ne présente cependant pas l'année d'inscription de ces étudiants étrangers).

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive ;
- Une initiation à la recherche ambitieuse et performante ;
- Des dispositifs d'aide à la réussite nombreux et variés ;
- Des possibilités de réorientation cohérentes en cours de parcours ;
- Une bonne dimension professionnalisante ;
- Une dotation technique importante.

Points faibles

- Un choix de modularité des enseignements qui questionne la soutenabilité de la formation ;
- Une absence de chiffrage et d'analyse des réorientations en cours de formation ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention (commun avec le master *Cinéma et audiovisuel*, la licence *Études théâtrales* et le master *Arts de la scène et du spectacle vivant*) et ne comportant pas d'étudiants ;
- Un manque de mobilités sortantes.

Recommandations

- Analyser le taux de fréquentation des différentes plages horaires d'un même cours afin de limiter le phénomène des cours fantômes.
- Instaurer, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement, les outils d'analyse de la réussite et du devenir des étudiants en prenant en compte la nature des réorientations en cours de formation.
- Envisager de rendre le conseil de perfectionnement spécifique à la mention, dans un souci d'efficacité du pilotage et y inclure des étudiants.
- Développer une réflexion sur des dispositifs de mobilités sortantes courtes.

LICENCE ÉTUDES THÉÂTRALES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Études théâtrales* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique. Elle ne comprend qu'un seul parcours. En 2022-2023, l'effectif était de 259 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 29 enseignants, dont 11 permanents. La maquette propose, sur l'ensemble du cycle, 1 481 heures étudiant.

Analyse globale

La licence *Études théâtrales* de l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis propose une organisation pédagogique équilibrée entre un adossement à la recherche fécond et une assise méthodologique juste, à mi-chemin entre la théorie et la pratique du théâtre. Elle bénéficie de partenariats locaux stimulants (scènes du département ou de la région) dont l'équipe pédagogique fait intelligemment usage, d'une part pour faciliter l'insertion professionnelle de ses étudiants, mais aussi, d'autre part, pour pallier les problèmes matériels rencontrés par la formation comme le manque de locaux. Malgré ses efforts, l'équipe pédagogique fait cependant face à un taux de réussite des étudiants trop faible.

L'adossement de la formation à la recherche et notamment à la recherche-création est très satisfaisant.

Stimulée par les travaux des 11 enseignants-chercheurs qui interviennent pour 828 heures dans la licence, mais aussi par les doctorants et jeunes docteurs chargés de cours qui transmettent aux étudiants leur matière de travail, la formation ménage des temps de rencontre entre la pédagogie et la recherche. Par les cours délocalisés dans les locaux des partenaires, les *workshops* et les liens tissés notamment par les entités de recherche comme l'école universitaire de recherche (EUR) *Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC)*, la place faite à la recherche-création, notamment, est forte pour un niveau licence. Les étudiants sont par ailleurs accompagnés dans l'éventualité de la poursuite de leurs études par la voie de la recherche, grâce notamment à l'élément constitutif (EC) Tremplin intitulé « Le mémoire de master dans tous ses états ». La formation est soucieuse d'accompagner les étudiants de licence 3 dans leur suite de parcours au sein du département. Il s'agit là d'une première entrée concrète dans les enjeux de la recherche à l'université qui reste cependant à ce jour facultative. Les documents fournis ne permettent néanmoins pas de savoir si ces démarches facilitent la poursuite d'études en master.

Grâce à deux semaines obligatoires de stage et un total de 60 stages en 2022-2023, la formation aménage un temps précieux de professionnalisation que viennent enrichir des partenariats intelligemment choisis, entretenus et exploités.

À travers des cours dédiés à la découverte des métiers du secteur et grâce notamment à l'accueil de trois centres dramatiques nationaux (CDN) installés en Seine-Saint-Denis, les étudiants sont invités à entretenir des liens resserrés avec des professionnels sur le territoire francilien, rendant possible des stages au cœur de structures prestigieuses dont les portes leur sont déjà ouvertes. La présence de 18 professeurs associés, maîtres de conférences associés, ou vacataires professionnels du secteur culturel dans la formation assure également à celle-ci une forte proximité avec le monde professionnel, ses usages et ses méthodes.

La structure de la maquette en trois blocs (fondamentaux, spécialisation, ouverture) est classique, mais pertinente.

Néanmoins, l'organisation pédagogique se distingue d'autres approches en études théâtrales en Île-de-France au niveau licence par son approche renforcée des pratiques artistiques. C'est un parti pris intéressant et stimulant qui singularise l'approche privilégiée par l'université, mais qui exige une logistique lourde. Or, la formation souffre d'un manque de moyens matériels pour mener à bien ses ambitions et doit se satisfaire

de la bonne volonté de ses partenaires pour accueillir un certain nombre de séances de cours, ce qui est valorisable pour les étudiants et leur parcours, mais peu confortable. Ces désagréments, relevés par les étudiants eux-mêmes, devaient être en partie réglés par l'ouverture de nouveaux locaux, notamment le futur bâtiment H disposant d'espaces dédiés à la pratique théâtrale, à la rentrée 2025.

L'internationalisation est limitée. En plus des partenariats à l'échelle locale richement pensés, de nombreux partenariats sont développés à l'international (entre autres avec Taïwan, l'Allemagne, l'Italie, la Suède et la Suisse). Quelques efforts sont à noter du point de vue des contenus de cours. Certains enseignements singuliers, comme les cours de pratique théâtrale en italien, relèvent ainsi d'une stratégie de la formation et le département Théâtre a recruté pour l'année 2021-2022 une maîtresse de conférences (MCF) sur le profil « Études théâtrales et Études italiennes ». Ainsi, l'ouverture à l'international de la formation est réelle, mais modeste, et peu d'étudiants inscrits ont l'opportunité par exemple d'une mobilité à l'étranger et donc d'une véritable expérience à l'international. Ils étaient 4 sur 259 inscrits à en bénéficier en 2022-2023 tandis que la formation accueillait 7 mobilités entrantes.

Si la formation reste attractive (plus de 850 candidatures sur Parcoursup en 2023), les résultats des étudiants inquiètent. Les inscrits en L1 sont 118 en 2021-2022 et 133 en 2022-2023, or, le nombre des étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en L1 est de 18 en 2021-2022 (soit 15,25 %) et 27 en 2022-2023 (soit 20 %). Pour cette même année 2022-2023, seuls 50 % des inscrits validaient leur diplôme en fin de licence 3. Il faudrait sans doute, comme il est déjà supposé dans le dossier d'autoévaluation (DAE), affiner le recrutement en licence 1, veiller à clarifier les lignes directrices de la formation pour les primo-entrants et renforcer encore l'accompagnement des étudiants durant tout le cycle.

Face aux fragilités sociales et académiques identifiées, estimées en grande partie responsables de ce taux de réussite faible, l'équipe pédagogique annonce adapter son soutien, en veillant à diversifier ses propositions d'horaires de cours et en privilégiant des effectifs plus réduits pour permettre une attention plus personnalisée. Ces actions ont été complétées de tutorat, d'un dispositif d'enseignants référents, etc., offrant conseil et soutien à travers des permanences de 120 heures par semestre.

Enfin, les dispositifs d'amélioration continue sont aussi perfectibles. Le conseil de perfectionnement, non spécifique à la mention (commun avec la licence *Cinéma*, le master *Cinéma* et le master *Arts de la scène et du spectacle vivant*) ne comporte pas d'étudiants, et le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés nécessite une nette amélioration. Si, à ce jour, ce suivi dépend d'un site Alumni théâtre peu ou mal utilisé (seules sept réponses d'étudiants issus de la licence ont été comptabilisées), les deux régisseurs auxquels revient la gestion du site ont été missionnés pour contacter les anciens étudiants et réaliser, au compte-gouttes, un état des lieux de leur devenir professionnel. Si l'ambition est louable, son application paraît encore peu efficace. La newsletter actuellement à l'étude, intégrée sur le nouveau site du département Théâtre, constitue une piste plus tangible.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche et la recherche-crédation fort et stimulant ;
- Une perspective professionnalisante bien pensée ;
- Une intelligence et une efficacité dans le choix et la gestion des partenariats.

Points faibles

- Un taux de réussite globalement inquiétant pour les trois années ;
- Un recrutement en première année de licence pas toujours adapté, avec une difficulté à anticiper les abandons ;

- Un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés à renforcer ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention et ne comportant pas d'étudiants ;
- Une ouverture à l'international perfectible.

Recommandations

- Renforcer l'accompagnement à la réussite des étudiants sur les trois années de la licence.
- Veiller à un recrutement des étudiants en première année de licence adapté aux finalités de la formation.
- Améliorer le suivi du parcours professionnel des diplômés, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement, en explorant la pertinence des pistes envisagées à cet effet.
- Envisager de rendre le conseil de perfectionnement spécifique à la mention, dans un souci d'efficacité du pilotage et y inclure des étudiants.
- Mettre en place une politique d'incitation à la mobilité des étudiants plus exigeante.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite très faibles en L1 et L2 ;
- Des dispositifs d'aide à la réussite perfectibles ;
- Une qualité du recrutement insuffisante en L1 (taux élevé d'abandons) ;
- Un processus d'amélioration continue incomplet (conseil de perfectionnement ne comportant pas d'étudiants).

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues et cultures étrangères-Langues étrangères appliquées (LLCE-LEA). Elle propose 8 langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe), ce qui offre aux étudiants 15 combinaisons possibles de binômes de langues dès la première année (L1). À partir de la L2, l'étudiant peut se spécialiser en « Commerce » ou « Communication multilingue et traduction ». En 2022-2023, la formation comptait sur l'ensemble du cycle 814 étudiants. 97 enseignants, dont 41 permanents, interviennent dans cette licence, dont la maquette contient 1379 heures étudiant.

Analyse globale

La licence *LEA* présente plusieurs atouts, notamment une belle diversité linguistique, des liens solides avec les acteurs socio-économiques locaux, un stage obligatoire en troisième année (L3), des projets dynamiques comme le Festival des langues ou l'intégration du projet *So Skilled!* qui renforcent la professionnalisation des étudiants. Néanmoins, certains aspects sont à renforcer comme la formation à la recherche, et surtout, la licence est confrontée à des difficultés majeures : taux d'échec élevé, faible mobilité étudiante internationale, organisation pédagogique perfectible, dispositifs d'amélioration continue défectueux.

La formation présente des liens avec des acteurs socio-économiques locaux. Un stage de 420 heures, obligatoire en L3, consolide les compétences des étudiants. 17 professionnels font partie de l'équipe pédagogique. Des partenariats avec des associations comme l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) permettent aux étudiants de s'investir dans des projets sociaux. La formation interagit avec un réseau d'entreprises, mais selon le dossier déposé par l'établissement, le nombre de partenaires devrait être renforcé ainsi que l'accompagnement des étudiants dans leur recherche de stages, car certaines immersions professionnelles présentent des missions peu pertinentes par rapport aux objectifs visés. La formation continue est un domaine négligé, avec très peu d'étudiants recensés (1 en 2021-2022, 1 en 2022-2023). La maquette n'est pas structurée selon l'approche par compétences (APC) et manque de lisibilité pour ce public. L'alternance n'est pas considérée comme pertinente, en particulier en première et deuxième année, en raison d'une maîtrise insuffisante des fondamentaux à ce stade du cursus.

La formation *LEA* propose une initiation à la recherche avec un accompagnement méthodologique dès la L1, une introduction aux compétences documentaires et scientifiques, une sensibilisation aux enjeux déontologiques. Les étudiants bénéficient de l'encadrement de 35 enseignants-chercheurs issus de diverses sections du Conseil national des universités (CNU), dans une approche pluridisciplinaire conforme aux objectifs de formation. L'intégration de la recherche se limite néanmoins à un volume horaire de 56 heures, trop restreint pour construire des compétences scientifiques solides et avoir un impact significatif sur la poursuite d'études et l'employabilité.

La formation offre une large diversité linguistique, mais la dynamique d'internationalisation est limitée. Les échanges internationaux sont soutenus par des programmes institutionnels comme Erasmus et l'alliance européenne *European Reform Universities Alliance (ERUA)*, facilitant les mobilités enseignantes et l'intervention d'enseignants-chercheurs invités. Le faible nombre d'étudiants en mobilité sortante (5 à 14 par an) s'explique selon le dossier d'autoévaluation par des difficultés financières, malgré les bourses Erasmus+ et Aide à la mobilité internationale (AMI) disponibles. Dans ce contexte de précarité, la formation cherche des solutions pour permettre aux étudiants d'accéder à une expérience internationale essentielle dans leur cursus. À cet égard, les séjours de courte durée proposés par l'ERUA offrent une alternative intéressante ; les mobilités longues restent encouragées en parallèle. Le nombre d'étudiants en mobilité entrante est limité (3 à 18 par an), et surtout sans accompagnement spécifique : ni cours de français langue étrangère (FLE) ni soutien dédié. Par ailleurs, un étudiant sur six seulement réalise son stage obligatoire à l'étranger. La certification en langues, à l'initiative des enseignants, n'est pas généralisée (144 certifications en 2021-2022, 10 en 2022-2023). Cette situation,

paradoxe et préoccupante dans une formation de futurs linguistes en entreprise, compromet la reconnaissance des acquis, l'égalité de traitement, ainsi que la professionnalisation des étudiants.

La formation combine une approche pédagogique classique avec des méthodes plus collaboratives et des projets dynamiques, tels que l'organisation annuelle du Festival des langues de l'UFR. Elle inclut également le projet structurant *So Skilled!*, issu du Programme d'investissements d'avenir (PIA3), pour développer les compétences comportementales, contribuant ainsi à dynamiser la licence ; cependant, le nombre d'étudiants directement impliqués n'est pas précisé dans le dossier. Sur le plan pédagogique, l'organisation présente certaines lacunes. La maquette pourrait être clarifiée, avec des intitulés d'unités d'enseignement (UE) plus explicites et une meilleure communication des volumes horaires et crédits ECTS. Malgré un nombre restreint d'enseignants titulaires (41 permanents) et des contraintes logistiques (capacité des salles, matériel inadéquat), l'équipe pédagogique fait de son mieux pour assurer un suivi des étudiants et maintenir la cohérence pédagogique dans un contexte de sureffectifs en cours de langue et disciplinaires. De plus, le déficit en moyens humains et matériels limite la possibilité de créer des groupes de moins de 25 étudiants. L'utilisation encore limitée des nouvelles technologies (applications, outils interactifs, vidéos, espaces sur Moodle) malgré une demande explicite des étudiants, freine leur autonomie, le suivi et la réussite.

La formation présente un bon niveau d'attractivité et reçoit un très grand nombre de candidatures (3 079 en 2020, 5 203 en 2021 et 3 073 en 2022 pour des capacités d'accueil en baisse, de 761, 611 et 581 respectivement). Limiter le nombre d'étudiants accueillis en L1 est pour la formation une façon d'améliorer le suivi et donc les résultats des étudiants. Les cohortes de L1, marquées par une grande hétérogénéité des niveaux, affichent des taux de réussite très faibles (17,34 % des L1 valident tous leurs crédits ECTS en 2021-2022, 19,8 % en 2022-2023), avec une proportion notable d'étudiants ne validant aucun crédit ECTS : 26,15 % en 2020, 22,1 % en 2021, 17,5 % en 2022. Le suivi des étudiants montre que seulement 42,6 % des inscrits en L1 en 2020-2021 intègrent la L2, 31,3 % la L3, et 21,2 % ont obtenu leur diplôme en 2022-2023. Les dispositifs de soutien et de remédiation (tutorat d'accueil et d'accompagnement, remédiation en langue française) sont jugés insuffisants par les étudiants dont certains souhaiteraient, à titre d'exemple, avoir accès à l'élément constitutif (EC) « Remédiation » même s'ils ne relèvent pas du dispositif « oui si » auquel l'EC est réservé. Le suivi des diplômés est déficient, sans enquêtes institutionnelles ou données sur l'insertion professionnelle ou les poursuites d'études. L'absence d'un réseau d'*alumni* limite le soutien post-diplôme.

En outre, les dispositifs de pilotage de la formation sont défectueux. Le conseil de perfectionnement n'est pas conforme : il est en effet commun aux licences *LEA* et *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* dont les objectifs sont pourtant distincts. De plus, il n'intègre pas de membres externes (professionnels des secteurs d'activités visés), ce qui limite analyses et recommandations. Le faible taux de réponse aux questionnaires d'évaluation de la formation par les étudiants (27,21 % en moyenne des étudiants inscrits) nuit à l'efficacité des actions correctives. Le pilotage pédagogique de la formation est en outre rendu difficile par sa dépendance excessive aux chargés de cours (qui assurent 35 % des enseignements, avec des variations importantes selon les niveaux), entraînant problèmes de coordination et de cohérence.

Conclusion

Points forts

- Un large choix de langues d'étude ;
- Un véritable effort de professionnalisation ;
- Des pratiques pédagogiques innovantes et des projets fédérateurs.

Points faibles

- Des taux d'échec préoccupants en L1 et L2 ;
- Des difficultés manifestes à gérer l'hétérogénéité des niveaux de compétences des effectifs de L1 ;

- Un faible taux d'encadrement par des enseignants titulaires et une formation reposant pour une bonne partie sur des vacataires ;
- Une absence de suivi des diplômés ;
- Une internationalisation paradoxalement limitée pour une formation en langues étrangères (mobilité étudiante très faible et absence de généralisation de la certification en langues) ;
- Une formation à la recherche perfectible ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention (commun avec la licence *LLCER*) ;
- Une approche par compétences non encore aboutie.

Recommandations

- Identifier les causes principales des abandons et des échecs ; proposer des cours de soutien et des ressources supplémentaires ; former les tuteurs pour optimiser l'accompagnement à la réussite ; augmenter la rétention entre L1 et L3 par des dispositifs de suivi tout au long du cursus (professeurs référents, mentorat).
- Réduire les sureffectifs en ajustant les capacités d'accueil ; améliorer la qualité des admissions en L1 en exigeant un niveau minimal dans au moins deux langues étrangères, attesté par les notes du baccalauréat ou par des certifications linguistiques ; opter pour des stratégies pédagogiques de gestion des effectifs pour optimiser l'enseignement (travaux collaboratifs, classe inversée, utilisation d'applications éducatives interactives).
- Veiller à la soutenabilité humaine de la formation en augmentant la part d'enseignants titulaires, en particulier pour les langues les plus demandées, afin d'assurer un taux d'encadrement suffisant ;
- Instaurer un suivi des diplômés, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement, afin de recueillir des informations sur leur devenir et créer un réseau d'*alumni* pour favoriser les échanges entre anciens étudiants et maintenir du lien.
- Promouvoir encore davantage les différentes formes de mobilité étudiante et accompagner les étudiants dans leurs démarches préparatoires (recherche de financements, de logement, constitution du contrat d'études) ; généraliser la certification en langues en intégrant des modules de préparation et en la rendant possible pour tous.
- Augmenter le nombre d'heures consacrées à l'initiation à la recherche.
- Rendre le conseil de perfectionnement spécifique à la mention de licence *LEA* et y intégrer des membres externes (professionnels des secteurs visés et anciens étudiants) afin de diversifier les perspectives ; sensibiliser les étudiants à l'importance des évaluations pour augmenter leur participation et obtenir des données exploitables.
- Généraliser l'approche par compétences.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite très faibles ;
- Des dispositifs de remédiation insuffisants ;
- Un faible taux d'encadrement en enseignants permanents ;
- Une initiation à la recherche limitée ;
- Un processus d'amélioration continue insuffisant (conseil de perfectionnement non spécifique à la mention et n'intégrant pas de professionnels).

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues et cultures étrangères-Langues étrangères appliquées (LLCE-LEA). Elle propose quatre parcours : *Mondes anglophones*, qui permet de valider une double licence *Histoire-Mondes anglophones*, *Mondes arabes*, *Mondes hispaniques* et *Études européennes et internationales*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 722 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 79 enseignants, dont 59 permanents. La maquette propose, selon les parcours, de 1 440 à 1 500 heures étudiant.

Analyse globale

La licence LLCER, en accord avec les objectifs stratégiques de l'établissement, se caractérise par une implication notable dans la professionnalisation des étudiants et des innovations pédagogiques. Elle présente une dynamique de formation à la recherche par la recherche qui mériterait cependant d'être accentuée et généralisée au vu de ses objectifs de poursuite d'études. Elle fait face à de grosses difficultés en matière de réussite en première année, de mobilité étudiante, d'obtention des certifications et d'intégration des compétences dans le parcours des étudiants, alors qu'elle manque de dispositifs d'amélioration continue conformes et plus efficaces pour y remédier.

La licence bénéficie de partenariats qu'elle intègre utilement à ses objectifs de professionnalisation. Elle incite ses étudiants à devenir des professionnels et des citoyens engagés dans la lutte contre les inégalités. Elle collabore avec des acteurs du territoire, des collectivités (lycées par le biais des Cordées de la réussite), des partenaires culturels et des associations pour valoriser les langues, lutter contre l'illettrisme et l'exclusion linguistique (partenariat avec la Mairie de Gennevilliers pour des ateliers linguistiques en milieu scolaire, avec la Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers pour l'aide aux exilés par exemple). La formation intègre le projet structurant *So Skilled!* issu du Programme d'investissements d'avenir (PIA3), pour développer des compétences transversales comme la capacité d'innovation, le leadership, l'intelligence émotionnelle, afin de faciliter la réussite des étudiants et répondre aux attentes des employeurs à l'avenir. Des professionnels (artistes, journalistes, traducteurs, enseignants) interviennent ponctuellement, pour des forums et des conférences métiers. Des stages sont proposés dans chaque parcours, mais selon des modalités très diverses (1 semaine dans le parcours *Mondes hispaniques*, de 4 à 8 semaines dans le parcours *Études européennes et internationales*).

La licence présente plusieurs méthodes pédagogiques innovantes comme la pédagogie de projet et l'approche collaborative, particulièrement visibles lors du Festival des langues. Elles favorisent l'engagement des étudiants, la coopération et l'acquisition de compétences transversales. Les cours se déroulent en présentiel pour pallier la précarité numérique des étudiants, selon la volonté de l'établissement. La formation encourage la recherche-crédation par la conduite de projets tutorés (par exemple en linguistique dans le parcours *Mondes anglophones*) ou par des activités immersives (exploration d'archives, conduite d'entretiens, stages en linguistique). Cependant, ces pratiques ne sont pas accessibles à l'ensemble du public accueilli en licence LLCER, car elles dépendent d'initiatives pédagogiques individuelles et ne sont donc pas généralisées. La licence ne s'appuie pas encore systématiquement sur l'approche par compétences (APC), ce qui peut expliquer par ailleurs le recours très limité aux certifications. Seuls 9 étudiants sur 861 ont obtenu la certification en

compétences numériques PIX dans le niveau ciblé en 2020, 38 sur 742 en 2021, et 35 sur 722 en 2022. Bien que la certification soit disponible dans 25 langues, peu d'étudiants s'engagent dans ce dispositif (74 certifications en 2021 et 10 en 2022). Ces chiffres trahissent un besoin manifeste d'améliorer l'information et l'accompagnement des étudiants pour qu'ils tirent pleinement parti des dispositifs en place, valorisent leurs acquis et optimisent leur employabilité.

La licence met en œuvre une formation à la recherche par la recherche, car elle vise une poursuite d'études en master pour ses étudiants. Elle présente des enseignements méthodologiques d'environ 18 heures de travaux dirigés (TD) par parcours et par année. Un élément constitutif (EC) « Tremplin master » est accessible aux étudiants. Son corps professoral comprend 52 enseignants-chercheurs (EC) et 7 professeurs du second degré affectés dans le supérieur, couvrant diverses disciplines qui assurent un volume d'enseignement de 926 heures par étudiant. Les étudiants bénéficient d'un encadrement fort, riche en expertise. Certains parcours proposent des activités de recherche immersives et des travaux de terrain pertinents (réalisation d'entretiens, recherches à partir d'archives), mais ces techniques pédagogiques, propres à certains enseignants, ne caractérisent pas tous les parcours et ne sont pas donc accessibles à tous les étudiants, alors qu'elles sont susceptibles de stimuler l'engagement et la réussite étudiante (dont le niveau est préoccupant) ainsi que des projets de poursuites d'études en master (1 tiers des diplômés en poursuites d'études à Paris 8 selon le dossier d'autoévaluation, mais celui-ci manque de précisions sur le devenir des diplômés de licence).

La licence promeut le plurilinguisme en imposant à tous l'étude d'une seconde langue étrangère. Les étudiants (hors parcours *Mondes anglophones*) suivent obligatoirement 36 heures d'anglais chaque semestre. La formation donne accès à l'apprentissage d'un très large panel de langues dont certaines rares comme le coréen, le catalan, le berbère, le japonais et le russe. Elle affiche une ambition internationale marquée et accueille une proportion significative d'étudiants étrangers (16,62 % en 2022-2023). Cependant, malgré une communication active sur les mobilités étudiantes et les initiatives internationales, de nombreux partenariats et un soutien financier pour les étudiants souhaitant partir à l'étranger, les statistiques montrent une mobilité étudiante problématique pour une formation en langues étrangères : mobilité entrante de 0,7 % en 2020-2021, 0,9 % en 2021-2022, 3,05 % en 2022-2023, et sortante de 1,39 % en 2020-2021, 2,43 % en 2021-2022, 0,55 % en 2022-2023. Les initiatives comme les *travelling seminars* sont des tentatives intéressantes pour pallier ce problème imputé à la précarité financière des étudiants, mais elles nécessitent une mise en œuvre plus intensive avec davantage d'établissements, de destinations et ne peuvent se substituer à une expérience prolongée à l'étranger.

La licence attire un large éventail de profils étudiants, avec une diversité notable en termes de parcours antérieurs, mais leur réussite est problématique. Cette hétérogénéité de profils s'accompagne de défis importants, notamment un taux de passage de la première à la deuxième année particulièrement bas (17 %, 18 %, 16 % des étudiants de L1 validant tous leurs crédits ECTS pour les trois années de référence) et des taux d'abandon élevés (20 % à 30 % de la L1 à la L2). Les dispositifs de soutien, bien que variés (tutorat, EC de remédiation en français, en langues étrangères) peinent à répondre aux besoins des étudiants, en particulier ceux fragilisés par la pandémie ou une orientation subie, par exemple dans le parcours *Mondes hispaniques* où des étudiants sans compétences spécifiques ou projet d'études en langues peuvent se voir réaffectés par le rectorat dans le cadre de la procédure Parcoursup. Le suivi de la promotion 2020-2021 est révélateur du taux d'abandon et du manque de réussite : sur 861 étudiants inscrits en L1, seuls 146 ont poursuivi en L2 et 116 en L3. En 2022-2023, seuls 72 étudiants ont obtenu leur diplôme. Dans le parcours *Mondes hispaniques*, seuls sept étudiants sont diplômés en 2022-2023 sur 109 inscrits en 2020-2021. Aucune enquête institutionnelle n'a été menée sur l'insertion professionnelle, et les seules données disponibles concernent les poursuites d'études à Paris 8 pour un diplômé sur trois, principalement en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* et dans le parcours *Lettres, interfaces numériques et sciences humaines (LISH)* du master *Traduction et interprétation* de Paris 8, un chiffre très faible compte tenu de l'importance accordée par l'établissement à la poursuite d'études.

De plus, les outils de pilotage à disposition de la formation sont clairement insuffisamment développés. Le conseil de perfectionnement est en place, mais il est commun aux licences *LLCER* et *LEA*, bien que leurs objectifs soient différents, au lieu d'être spécifique à chaque mention. De plus, comme la licence *LLCER* compte plusieurs parcours, il semble déjà difficile d'avoir un seul conseil pour cette licence. Regrouper deux licences sous un même conseil rend la tâche encore plus complexe. Ce conseil regroupe des membres élus de divers statuts (enseignants, étudiants, ingénieur de formation, responsables et personnels administratifs), mais n'intègre pas de membres externes (professionnels des secteurs d'activités visés et diplômés). Sa composition n'est ainsi pas conforme aux exigences ministérielles. Le faible taux de réponse aux questionnaires d'évaluation de la formation par les étudiants (27,21 % en moyenne) entrave par ailleurs la représentativité des données et de fait l'efficacité des actions correctives.

Conclusion

Points forts

- Une diversité de pratiques pédagogiques innovantes, notamment la pédagogie de projet ;
- Une collaboration avec des partenaires associatifs et professionnels locaux ;
- Des pratiques immersives de formation à la recherche par la recherche.

Points faibles

- Des taux de réussite très faibles, et préoccupants, sur les trois années de la licence ;
- Une faible obtention des certifications proposées et une absence de généralisation de la certification linguistique ;
- Une mobilité internationale trop limitée ;
- Un suivi insuffisant des diplômés ;
- Un dispositif d'amélioration continue globalement perfectible (conseil de perfectionnement non spécifique à la mention, commun avec la licence *LEA*, et n'intégrant pas de professionnels) ;
- Une approche par compétences non encore aboutie.

Recommandations

- Renforcer les dispositifs d'accompagnement et de tutorat dès la première année pour soutenir les étudiants en difficulté, notamment dans les disciplines relevant des connaissances et compétences fondamentales ; former les tuteurs pédagogiques et proposer le mentorat.
- Renforcer la sensibilisation des étudiants à l'importance des certifications ; intégrer des modules spécifiques de préparation dans le cursus et généraliser la passation des certifications linguistiques.
- Développer des programmes de mobilité courte ou hybride pour offrir des alternatives accessibles aux étudiants en situation de précarité.
- Améliorer le suivi des étudiants en réalisant des enquêtes de devenir et d'insertion professionnelle, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement.
- Mettre en place une véritable politique d'amélioration continue : rendre le conseil de perfectionnement spécifique à la mention *LLCER*, de façon à lui permettre de jouer pleinement son rôle ; y inclure des membres externes à la formation pour apporter une perspective nouvelle sur les besoins d'amélioration ; identifier les points à améliorer dans la formation en mettant en place des évaluations internes.
- Généraliser l'approche par compétences.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite très faibles ;
- Des dispositifs de remédiation insuffisants ;
- Un processus d'amélioration continue insuffisant (conseil de perfectionnement non spécifique à la mention et n'intégrant pas de professionnels).

LICENCE LETTRES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Lettres* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Textes et sociétés. Elle ne comprend qu'un seul parcours, *Littérature : création littéraire et écritures du monde*. En 2022-2023, elle comptait sur l'ensemble du cycle 321 étudiants, dont 10 en parcours d'accès spécifique santé (PASS) et 56 dans les deux options de licence accès santé (LAS), accueillis dans le cadre du partenariat avec l'université Sorbonne Paris Nord. 45 enseignants, dont 28 permanents, composent l'équipe pédagogique, dispensant un total de 1 526 heures étudiant.

Analyse globale

La formation présente un adossement à la recherche approprié, ainsi qu'une sensibilité envers la professionnalisation. L'international n'est pas une priorité, mais la formation ne met pas en place non plus des méthodes pédagogiques adaptées à ses objectifs, comme le prouvent le taux de réussite bas et l'absence d'un suivi professionnel ou de poursuite d'études des diplômés. Si le processus d'amélioration continue est engagé, il ne s'empare pas assez de l'enjeu de la réussite étudiante.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche approprié. Les liens et les passerelles pour passer en master sont rodés, notamment grâce à l'élément constitutif (EC) « Tremplin master ». Sont présents des cours sur la méthodologie universitaire (jusqu'à 78 heures étudiant sur le cycle) et des questions de déontologie, en lien avec le service de documentation de l'université ; si les unités d'enseignement de la maquette sont bien reliées aux blocs de compétences, l'équipe souhaite davantage les faire correspondre aux besoins des milieux professionnels visés dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche par compétences.

La licence fait preuve d'une sensibilité envers la professionnalisation, comme le prouve le choix d'insérer 4 semaines obligatoires d'expérience professionnelle durant le cursus de licence (L2 ou L3), pour un total de 6 crédits ECTS. Cependant, seuls 12 étudiants sur 136 (90 inscrits en L2 et 46 en L3) en 2022-2023 ont réalisé un stage. S'il est précisé que les autres étudiants n'ayant pas choisi le stage peuvent effectuer cette préprofessionnalisation en rédigeant un projet professionnel sous forme d'enquête de terrain ou d'interview par exemple, on ignore comment leur encadrement professionnel est assuré. Si les contenus et les dispositifs de la licence ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance, la formation a initié un partenariat avec le rectorat de l'académie de Créteil pour permettre à certains étudiants d'obtenir un contrat à temps partiel d'assistant d'éducation, en cohérence avec l'un des objectifs professionnels de la licence, l'enseignement, et donc la poursuite en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

L'international n'est pas une priorité pour la formation, qui présente un taux de mobilités entrantes plus conséquent (6 en 2020-2021, 17 en 2021-2022 et 8 en 2022-2023) que celles sortantes (jamais plus d'une mobilité sortante par an). La faible mobilité sortante est justifiée dans le dossier d'autoévaluation (DAE) par l'insuffisance du financement européen ou régional et la fragilité économique du public étudiant. Si une mineure « Études européennes », assurée par l'UFR Langues et cultures étrangères, est proposée dès la L1, permettant aux étudiants de bâtir un parcours pluridisciplinaire, la formation n'offre pas (et n'envisage pas) de co-diplomation ou de convention avec des établissements à l'étranger, même pas dans l'aire francophone, ce qui pourrait permettre de demander des financements ciblés. Des cours d'une langue au choix sont obligatoires chaque année durant le parcours de licence (pour un total de 117 heures), mais l'obtention d'une certification de langue n'est pas obligatoire.

La formation met seulement partiellement en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, puisque les compétences ne sont pas formulées sur la base d'une réflexion sur les débouchés qui correspondraient à l'hétérogénéité de son public. Même si la licence propose de se présenter à une seule certification obligatoire pour les L1, le PIX pour les compétences numériques, elle ne se dote pas des méthodes pédagogiques adaptées, comme en atteste la faiblesse du taux de réussite de cette certification dans le niveau ciblé, même en présence d'un EC de 39 heures « Compétences numériques » : 3 étudiants de L1 sur 171 en 2020-2021, 26 sur 167 en 2021-2022, 16 sur 185 en 2022-2023. Aucune analyse n'est fournie à l'égard de ces résultats. La licence n'annonce pas une diversification de ses pratiques pédagogiques, laissant aux enseignants la liberté de choisir et l'analyse mentionne néanmoins des usages innovants instaurés dans certains cours à effectifs limités (maximum 35 étudiants) : productions écrites créatives, podcasts, dessins, articles.

La formation ne fournit pas d'analyse satisfaisante des flux des candidatures et des inscriptions, ne se donnant pas ainsi les moyens d'améliorer son attractivité, qui demeure stable (171 inscrits en L1 en 2020-21 et 185 en 2022-2023). En revanche, on note l'augmentation importante d'inscrits administratifs dans la formation dans sa totalité : 256 en 21-22 et 321 en 22-23. Ces chiffres ne s'expliquent que par une augmentation des redoublements, mais aucun commentaire n'illustre ce point précis. L'analyse revient à plusieurs reprises sur l'hétérogénéité des publics, avec environ 10 % d'étudiants internationaux, mais aussi des étudiants inscrits en PASS et L.AS et à partir de la L2 issus des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Les étudiants soulignent que la différence de niveau n'est pas toujours prise en compte, d'autant plus dans les cours réunissant à la fois des L1, des L2 et des L3.

La formation fournit une analyse de la réussite de ses étudiants en discordance partielle avec les chiffres fournis par l'établissement. En effet, l'analyse fait apparaître une satisfaction pour l'amélioration du taux de réussite après la pandémie de la COVID-19 : seulement 16 étudiants sur 171 en L1 ont obtenu tous leurs crédits ECTS à l'issue de l'année en 2020-2021 contre 48 sur 185 en L1 en 2022-2023. Toutefois, le taux de réussite demeure étonnamment bas également en L2 et en L3, au vu de la sélection opérée en L1 : toujours pour l'année 2022-2023, 40 étudiants sur 90 en L2 et 23 sur 46 en L3. En ce sens, l'analyse n'offre aucune mesure pour pallier cette situation, au-delà du maintien de groupes limités en nombre (effectivement mesure prioritaire) et la souplesse de la maquette, qu'on n'arrive pas à mesurer en l'état.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En effet, Paris 8 ne fournit pas d'enquête au niveau de la licence et l'équipe ne réalise pas d'enquête de son côté, même si elle affirme suivre de manière informelle le parcours des étudiants rejoignant les masters du domaine littéraire de Paris 8.

Le processus d'amélioration continue de la formation est mis en place formellement, mais ignore les problèmes structurants de la licence. La formation reçoit de l'établissement les données d'un processus d'enquête et d'évaluation interne, mais l'analyse des données est en discordance par rapport aux données du compte rendu du conseil de perfectionnement. Ainsi, pour 2022-2023, 75 étudiants (sur les 182 interrogés, relevant de L1, L2, L3) ont répondu à l'enquête ; les responsables de formation considèrent qu'il s'agit d'un 41 %, en omettant de préciser que les 182 sur les 321 inscrits administratifs sont ceux pour lesquels au moins une note a été saisie dans Apogée au moment de l'enquête (mars-avril 2023). Ceci veut dire passer à côté du véritable problème (et donc d'une conséquente amélioration) : la moitié des inscrits administratifs n'a même pas une note saisie sur Apogée au deuxième semestre, avec une grande majorité en L1 (71 interrogés sur 185 inscrits en L1). Par ailleurs, si le compte rendu du conseil de perfectionnement montre une bonne identification des problèmes qui se posent, notamment pour les étudiants de L1 qui ressentent un manque d'accompagnement et souffrent de cours ouverts à la fois à leur niveau et aux étudiants de L3, la résolution de ces problèmes n'est pas suffisamment abordée.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche formalisé et maîtrisé ;
- Une bonne sensibilisation à la professionnalisation avec l'obligation de 4 semaines en contexte professionnel en L2 ou L3.

Points faibles

- Des taux de réussite très bas ;
- Une faible qualité du recrutement au vu des objectifs de la formation ;
- Un conseil de perfectionnement qui ne s'empare pas assez de la question de la réussite étudiante ;
- Une qualité du devenir des étudiants et de la professionnalisation difficile à apprécier, en raison de l'absence de données chiffrées ;
- Une faible ouverture à la mobilité internationale des étudiants.

Recommandations

- Veiller à l'aide à la réussite : prendre en compte davantage l'hétérogénéité des publics pour renforcer une réflexion en termes de décrochage et de non-réussite, qui devrait pouvoir s'arrêter à la fin de la L1 ; mettre en place un suivi ou un tutorat de proximité avec les étudiants, étant donné que celui fourni par le service de documentation de l'établissement n'est pas suffisant.
- Veiller à la qualité du recrutement dans la formation, en passant par une réflexion collégiale approfondie.
- Renforcer les dispositifs d'amélioration continue en veillant à la qualité et à l'efficacité des réflexions et des propositions du conseil de perfectionnement.
- Veiller au suivi du devenir et de l'insertion professionnelle des étudiants, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement.
- Renforcer l'ouverture à l'international (prévoir un dispositif d'accompagnement à la mobilité internationale des étudiants dès la L1).

LICENCE MUSICOLOGIE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Musicologie* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique. En 2022-2023, son effectif était de 531 étudiants, dont 93 dans le parcours *Danse*, ouvert uniquement en troisième année (L3), qui accueille également des professionnels en reprise d'études. L'équipe pédagogique est composée de 43 enseignants, dont 19 permanents. La licence *Musicologie* propose 1484 heures étudiant et le parcours *Danse* de L3, indépendant de la licence *Musicologie*, 504 heures.

Analyse globale

Bénéficiant d'un rare environnement pluridisciplinaire, grâce à son rattachement à l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie et esthétique qui regroupe toutes les disciplines du domaine artistique, la licence *Musicologie* entretient par ailleurs des liens étroits avec les écoles supérieures de musique et de danse du territoire et revêt un aspect à la fois théorique et pratique. Un parcours *Danse* est proposé en troisième année. Bien identifiée, attachée à la réussite des étudiants encore insuffisante, partie prenante du Nouveau cursus à l'université (NCU) *So Skilled!*, lauréat du troisième Programme d'investissements d'avenir (PIA3), la formation gagnerait pourtant à intensifier les outils quantitatifs de son pilotage et pâtir de problèmes matériels.

L'initiation à la recherche est bien présente tout au long du cycle : méthodologie de la recherche, cours où les enseignants exposent leurs recherches (analyse musicale, esthétique, histoire de la musique, informatique musicale, jazz, ethnomusicologie, dramaturgie musicale), participation aux événements scientifiques proposés dans l'UFR, rédaction d'un mini-mémoire en troisième année conçu comme une aide à la conception d'un futur sujet de master. Dans le parcours *Danse*, un dossier d'anthropologie de la danse joue le rôle d'une initiation à la recherche.

La professionnalisation repose notamment sur des liens étroits avec les acteurs de l'enseignement musical et de la danse présents sur le territoire : Pôle supérieur 93, Pôle supérieur Paris-Boulogne-Billancourt (PSPBB), Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, cluster de la création de Seine-Saint-Denis. Des conventions de partenariat prévoient des enseignements communs et des délivrances couplées du diplôme. Deux stages d'une semaine sont obligatoires durant le cycle de musicologie ; un seul stage est obligatoire pour le parcours *Danse* mais un deuxième stage volontaire est possible. Dans le cycle de musicologie, les étudiants en formation continue ou les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont possibles, mais rares. Dans le parcours *Danse* en revanche, la plupart des étudiants sont en reprise d'études et 90 % sont salariés.

La formation bénéficie d'un bon rayonnement international (neuf conventions d'échange et de mobilité, présence régulière de professeurs invités). Le pourcentage d'étudiants internationaux est d'environ 7 % en moyenne en musicologie ; il atteint 20 % dans le parcours *Danse*. Les enseignements de langue sont assurés par le centre de langue de l'université où les étudiants choisissent librement deux cours de langue. L'efficacité de ce dispositif n'est cependant pas analysée et on note que le nombre d'étudiants obtenant une certification passe de 84 en 2021-2022 à 0 en 2022-2023. Le nombre de mobilités étudiantes sortantes (maximum 1 par an) comme entrantes (en hausse de 1 à 3 par an sur la période) est peu élevé au regard des collaborations internationales des équipes enseignantes.

Les pratiques pédagogiques font une place significative et intéressante à la démarche par projet : atelier de composition, atelier de mise en scène, réalisation documentaire, composition électroacoustique et mixte. Les étudiants doivent à travers un projet artistique de fin d'études fournir une production personnelle mettant en œuvre les savoirs théoriques et pratiques acquis tout au long du cursus. L'approche par compétences est cependant inexistante, et l'équipe reconnaît la nécessité de sa mise en place, afin notamment d'améliorer son ouverture à la formation continue. Par ailleurs, le nombre d'étudiants obtenant une certification PIX est faible.

Divers dispositifs s'efforcent d'améliorer la réussite des étudiants : tuteurs assurant des permanences pour aider les étudiants, contrats pédagogiques adaptés aux profils des étudiants, tutorat d'accompagnement dans le parcours *Danse*. Si le nombre d'étudiants ne validant aucun crédit ECTS en première année est en forte baisse entre 2020 et 2023, passant de 43 à 10, la réussite des étudiants demeure cependant très basse : seulement 22 % des L1 et 38 % des L2 ont validé tous leurs crédits ECTS en 2022-2023. Toutefois, ce chiffre doit être nuancé par le fait que les nombreux (130) étudiants fléchés « oui si » dans Parcoursup et inscrits à la fois au diplôme d'université (DU) *Initiation aux techniques de la musique* et en L1 ne peuvent valider de cours en L1 avant d'avoir validé leur DU, ce qui relativise le taux d'échec. En accord avec les axes stratégiques de l'établissement, le DU *Initiation aux techniques de la musique* a été créé en 2020 pour permettre à des étudiants de niveaux divers de rejoindre le cursus et l'université, y compris ceux qui n'ont pas une formation musicale préalable.

La formation pâtit de certaines conditions matérielles. Les six salles de cours spécifiquement équipées pour la formation ne suffisent pas et l'utilisation de salles mises à disposition par les écoles supérieures de musique ou de danse partenaires entraîne inévitablement des problèmes de coordination et d'emploi du temps. Les capacités d'accueil sont largement dépassées dans le parcours *Danse* (93 étudiants pour 50 places). De même le nécessaire recours à de nombreux chargés de cours vacataires (205 heures dispensées par des professionnels sur l'ensemble du cycle) est perçu à la fois comme un enrichissement et une cause de travail administratif et pédagogique supplémentaire.

Le nombre d'étudiants répondant au questionnaire d'évaluation des enseignements est en nette baisse sur la période considérée (23 % des inscrits en 2021, 12 % seulement en 2023) sans aucune explication ni analyse. Le conseil de perfectionnement comprenant des délégués des étudiants élus et des professionnels pourrait cependant utilement s'emparer de données quantitatives plus complètes en termes de poursuite d'études, d'insertion professionnelle et de satisfaction des étudiants. Les poursuites d'études sont peu nombreuses, passant de 20 % des inscrits en L3 en 2020-2021 à 14 % en 2021-2022. Seuls 22 étudiants continuent ainsi dans le master *Musicologie* de Paris 8. Aucune enquête n'est disponible sur l'insertion professionnelle des diplômés, alors que la formation revendique une dimension professionnalisante.

Conclusion

Points forts

- Une formation théorique et pratique faisant une bonne place à la professionnalisation ;
- Des relations fortes et formalisées avec les écoles supérieures de musique et de danse ainsi que d'autres acteurs du son et de la danse dans la région parisienne ;
- De nombreux dispositifs d'aide à la réussite étudiante ;
- L'existence d'une année propédeutique ou de remise à niveau sous la forme d'un DU.

Points faibles

- Des taux de réussite très faibles en L1 et L2 ;
- Des capacités d'accueil insuffisamment maîtrisées ;
- Un manque d'attention à l'insertion professionnelle des diplômés ;

- Une place des langues et de la certification en langue insuffisante ;
- Des taux de réponse aux questionnaires d'évaluation des enseignements en baisse ;
- Une approche par compétences encore timide

Recommandations

- Poursuivre les efforts d'amélioration de la réussite étudiante en L1 et L2.
- Engager une réflexion sur les capacités d'accueil et veiller à la qualité du recrutement.
- Réaliser des enquêtes sur le devenir des étudiants, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement.
- Revoir la place des langues en favorisant une logique de certification.
- Renforcer les dispositifs d'amélioration continue (améliorer le taux de réponse aux questionnaires d'évaluation des enseignements).
- Renforcer la mise en place de l'approche par compétences

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite très faibles en L1 et L2 ;
- Un processus d'amélioration continue perfectible (très faible taux de réponse à l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants).

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE DES ORGANISATIONS

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion administrative et commerciale des organisations* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Montreuil et enseigné sur ce site. Trois parcours sont proposés à partir de la deuxième année : *Management responsable de projet et entrepreneuriat (MRPE)*, *Management des fonctions supports (MDFS)* et *Management commercial et marketing omnicanal (MCMO)*. Ouvert en 2021, ce BUT comptait en 2022-2023 135 étudiants en première année et 98 en deuxième année. L'équipe pédagogique est composée de 40 enseignants, dont 8 permanents. Outre le régime de formation initiale, l'alternance est possible pour chaque année du BUT. La maquette représente, en comptant les enseignements et les mises en situation professionnelle, un volume total pour le cycle de 2 400 heures étudiant.

Analyse globale

Le BUT *Gestion administrative et commerciale des organisations (GACO)* revêt une forte coloration professionnalisante et les étudiants obtiennent de bons résultats, surtout à partir de la deuxième année (BUT2). Toutefois, son nombre d'inscrits administratifs connaît une forte diminution, de l'ordre de 24 %, entre la première année (2021-2022) et la deuxième année (2022-2023), et des trois parcours de BUT2 qui ont ouvert en 2022-2023, l'un d'eux a des effectifs presque deux fois moindres (parcours *Management responsable de projet et entrepreneuriat*). L'adossement à la recherche de la formation est en outre insuffisant.

Le BUT bénéficie d'une forte professionnalisation. Cette dimension est en effet active grâce à la présence de 17 professionnels (hors enseignants vacataires du second degré) qui assurent en 2022-2023 63 % des heures étudiant d'enseignement (1 528 heures, hors suivi de stages et de projets). Ce chiffre peut néanmoins paraître élevé comparé au nombre d'heures équivalent TD sur les deux années (1 670 heures).

Par ailleurs, l'alternance, qui concerne près d'un étudiant sur deux, est pratiquée de façon large dans la formation, dès la première année (BUT1) et apparaît comme un gage de succès pour les étudiants. Elle s'appuie sur différents partenariats. Toutefois, des freins pourraient venir en assombrir la progression (contexte économique et réticences des employeurs à signer des contrats sur deux ou trois ans). Les étudiants non alternants ont effectué dans leur cursus 12 semaines d'expérience professionnelle au cours de l'année 2022-2023 (4 en BUT1, 8 en BUT2), fortement valorisée dans le cursus avec 22 crédits ECTS qui lui sont consacrés.

La formation a le souci de la réussite de ses étudiants, et obtient globalement de bons, voire très bons résultats. Les bacheliers qui candidatent dans cette formation sont pour plus de 50 % d'entre eux titulaires d'un baccalauréat technologique, ce qui est la proportion requise par les textes du BUT. En l'espèce, ils sont majoritairement issus de la filière Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG). La poursuite d'études dans le BUT *Gestion administrative et commerciale des organisations* est donc en adéquation avec leur parcours antérieur. Afin de réduire les éventuelles inégalités de niveau entre les étudiants issus de bacs généraux et ceux issus de bacs technologiques, des dispositifs sont mobilisés – comme, par exemple, le « Projet Voltaire » pour une remise à niveau de l'expression écrite et orale, l'utilisation des plateformes Moodle et Padlet pour permettre un accès de tous aux contenus, ou bien encore le recours à la pédagogie tournée vers l'apprentissage par projet pour mélanger les publics. La pédagogie est organisée autour de moyens innovants comme la « classe en mode projet » ou la « classe inversée ». L'enseignement à distance n'a pas été prévu dans la formation à la demande de l'université (toutefois, une formule « à distance » est proposée à certains étudiants

empêchés de pouvoir suivre leurs études en présentiel). L'approche par compétences a bien été mise en place et tous les étudiants ont un compte de e-portfolio afin de valoriser les compétences acquises.

S'agissant de la réussite aux examens, le nombre d'étudiants validant tous les crédits ECTS en première année se réduit d'une année à l'autre (91 en 2021-2022 puis 86 en 2022-2023, soit 64 % des étudiants) par rapport au nombre d'étudiants qui n'en valident aucun (21 puis 35). Cette évolution négative est à surveiller. En revanche, en BUT2, près de 88 % des étudiants de la promotion ont validé tous leurs crédits ECTS (86 sur 98 inscrits administratifs). Ce qui constitue de très bons résultats, et cela dans les trois parcours.

LE BUT bénéficie de dispositifs d'amélioration continue. Le conseil de département de l'IUT a tenu lieu jusqu'ici de conseil de perfectionnement, mais déjà, dans le cadre de la formation en alternance, un conseil de perfectionnement est organisé chaque année avec les étudiants, les responsables de la formation, les tuteurs professionnels et les tuteurs-écoles.

L'insertion professionnelle des diplômés du BUT GACO n'a pas encore pu être analysée, faute de recul suffisant, mais elle devrait être bonne compte tenu de la forte proportion d'alternants qui auront pu exercer leurs compétences en entreprise pendant deux voire trois ans.

Il n'y a pas de parcours diplômants européens ou internationaux en l'état actuel de la maquette. Toutefois, quelques étudiants ont pu bénéficier d'une mobilité sortante (1 en 2021-2022 puis 8 en 2022-2023). Mais les étudiants en apprentissage (presque la moitié des effectifs) ne sont pas concernés par ces mobilités internationales. La seule dimension internationale présente dans la formation est traduite par l'apprentissage d'une langue étrangère : l'anglais (en langue vivante 1) et l'espagnol (en langue vivante 2). Les étudiants ont la possibilité d'obtenir des certifications de langue en ligne, mais très peu saisissent cette opportunité ; la certification *Test of English for International Communication* (TOEIC) a été proposée sur la base du volontariat avec une participation financière de l'IUT.

L'adossement à la recherche du BUT *Gestion administrative et commerciale des organisations* est cependant faible, 15 % des heures seulement étant assurées par des enseignants-chercheurs. La part importante d'enseignants non permanents engendre de plus des difficultés d'organisation et d'emploi du temps. Néanmoins, deux enseignants-chercheurs spécialistes de sciences de gestion et membres du Laboratoire d'économie dionysien sont présents dans l'équipe pédagogique. Même s'il n'y a pas de temps spécifique dégagé pour une initiation à la recherche (par exemple sous la forme de séminaires de recherche), celle-ci se fait via les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). De plus, les étudiants bénéficient d'une formation de 2 heures en recherche documentaire à l'initiative du centre de documentation de l'IUT de Montreuil.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation clairement affirmée et fortement valorisée dans le cursus des étudiants ;
- Un bon taux de réussite en deuxième année ;
- Une approche par blocs de compétences bien menée ;
- Des dispositifs diversifiés d'aide à la réussite des étudiants ;
- Des moyens matériels adaptés aux besoins de l'enseignement.

Points faibles

- Un adossement à la recherche faible du fait d'un nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs permanents ;

- Un taux de réussite relativement faible en première année ;
- Des partenariats qui se réduisent en raison du contexte économique et des difficultés à recruter des professionnels issus des secteurs d'activité en rapport avec les débouchés de la formation.

Recommandations

- Augmenter la part d'enseignants-chercheurs titulaires afin d'améliorer l'initiation à la recherche.
- Lutter contre l'échec en première année en recherchant les moyens d'information les mieux adaptés pour conseiller les candidats à l'entrée dans la formation.
- S'assurer, par des mécanismes de fidélisation, du concours dans les enseignements de professionnels des secteurs d'activité ciblés.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations (GEA)* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Tremblay-en-France et enseigné sur ce site. Deux parcours sont proposés à partir de la deuxième année : *Gestion, entrepreneuriat et management d'activités (GEMA)* et *Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)*. Ouvert en 2021, ce BUT comptait en 2022-2023 56 étudiants en première année et 46 en deuxième année. L'équipe pédagogique est composée de 48 enseignants, dont 8 permanents. Outre le régime de formation initiale, l'alternance est possible pour chaque année du BUT. La maquette représente, en comptant les enseignements et les mises en situation professionnelle, un volume total pour le cycle de 1 800 heures étudiant.

Analyse globale

Le BUT est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, en particulier la pluridisciplinarité et la réussite étudiante, et une vraie réflexion apparaît sur ce point. Il profite d'un environnement propice au développement d'une forte professionnalisation en s'appuyant sur ses relations avec le monde économique et son régime possible d'alternance ; en revanche, la formation n'est paradoxalement pas ouverte à la formation continue. Sa pédagogie a totalement investi l'approche par compétences, poussée jusqu'aux situations d'apprentissage et d'évaluation. Toutefois, le fléchissement des effectifs d'inscrits inquiète, malgré de nombreuses candidatures. L'internationalisation gagnerait à être développée.

Le BUT *Gestion des entreprises et des administrations* assure une professionnalisation efficace en nouant des relations solides avec le monde social, économique et culturel. La prise en compte des besoins est assurée par l'association des acteurs locaux (Entreprendre à Tremblay, Paris Terres d'envol) grâce à, par exemple, la participation à des événements ou encore via l'inclusion de professionnels dans les instances de l'IUT. Une équipe satisfaisante (24 professionnels, juristes et gestionnaires) dispense 28 % des cours. La présence de périodes d'immersion (respectivement 4, 8 et 12 semaines au fil du cycle), la participation importante de professionnels ou encore la création d'une entreprise fictive dans le parcours *Gestion, entrepreneuriat et management d'activités* assurent la préparation à l'insertion professionnelle. Les contenus et les dispositifs de la formation sont très bien adaptés à l'alternance. Ceci se confirme au travers de la progression des contrats d'alternance au fil des années (en 2023, 70 % des étudiants se destinent à l'alternance en troisième année - BUT3, 53 % en BUT2) et qui atteste du succès du régime. *A contrario*, on déplore que la formation n'offre ni n'envisage à court terme d'adaptation pour la formation continue, d'autant que l'environnement économique proche (aéroport Charles-de-Gaulle) y est propice. Ni validation des acquis professionnels ni validation des acquis de l'expérience ne sont ainsi observées.

La pédagogie est très pertinente avec une approche par compétences pleinement déployée. En coordination avec le programme national (PN) du BUT, la formation exprime clairement son référentiel de compétences, trois communes (*Analyser les processus de l'organisation, aider à la prise de décision et piloter les relations avec les acteurs internes et externes*) et deux spécifiques aux parcours (en GPRH : *Gérer l'administration du personnel et gérer le développement des ressources humaines* ; en GEMA : *Concevoir la stratégie de valeur et assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur*). La démarche est poussée jusqu'à la mise en place des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). En cohérence, la constitution d'un e-portfolio participe d'une

valorisation des compétences acquises. Les pratiques pédagogiques sont variées, au-delà des traditionnels cours, travaux dirigés, travaux pratiques, avec un travail des compétences douces (*soft skills*) via notamment des interventions de coaching, en accord avec le projet *So Skilled!* issu du Programme d'investissements d'avenir (PIA3). Le présentiel est privilégié, ce qui est adapté à la situation, d'autant plus que les espaces de travail, ici les salles équipées informatiquement, offrent les outils et la variété requis.

L'adossement à la recherche est bien investi. Une variété significative d'enseignants-chercheurs du domaine concerné (sciences de gestion) ainsi que d'autres domaines (économie, mathématiques, langues) interviennent dans le BUT. Il n'y a pas à proprement parler de formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, attendue notamment au regard de la labellisation du BUT GEA « école de la profession » par l'ordre des experts-comptables ; on la retrouve toutefois partiellement au travers de l'usage des logiciels antiplagiat. De même, le lien aux services de documentation se limite à une présentation des ressources internes par les personnels administratifs.

La formation dispose d'un processus d'évaluation conduisant bien à une démarche d'amélioration continue. Il existe un processus d'évaluation par les étudiants, mais la participation au questionnaire prévu (36 % de taux de réponse) et par ricochet sa prise en compte sont insuffisantes. En revanche, le conseil de perfectionnement joue bien son rôle et propose des remédiations si nécessaire comme effectuer des évaluations plus fréquemment pour faciliter le travail régulier ou former à la rédaction de courriels comme demandé par les employeurs.

Le BUT réalise un suivi précis des flux des candidatures, mais son attractivité est fragile puisqu'elle ne se traduit pas par une stabilité des inscriptions. La formation suit les candidatures, en établissant notamment l'équilibre entre les baccalauréats généraux et technologiques. Il faut souligner les actions de communication et le très grand nombre de candidatures au regard des places offertes puisque l'équipe dit avoir enregistré 4 986 candidatures en 2023. Malgré cette attractivité, et même si le caractère récent de la formation, ouverte en 2021-2022, ne permet pas pleinement un regard longitudinal, il faut regretter un fléchissement du nombre d'inscrits l'année suivant l'ouverture avec 56 étudiants au lieu des 71 précédents, en lien avec la capacité d'accueil réduite de 84 en 2021-2022 à 60 en 2022-2023. Cette baisse inquiète, d'une part parce qu'elle n'est pas commentée par l'équipe, et d'autre part relativement à l'alimentation future des deux parcours. À ceci s'ajoute la déperdition entre la première et la deuxième année : des 71 inscrits en BUT1 en 2021-2022, reste 46 étudiants en BUT2. Le taux de réussite est néanmoins globalement bon, avec 64 % des étudiants de BUT1 validant tous leurs crédits ECTS en 2022-2023, sachant que certains peuvent aussi en valider une partie l'année suivante.

La formation doit encore démontrer son ouverture à l'international. Sur le versant pédagogique, de manière traditionnelle, les enseignements de langues vivantes, 80 heures, assurent seuls les compétences linguistiques. En revanche, les mobilités sont inexistantes, aucune depuis 2021. La prise de conscience de cette situation par la formation et, d'autre part, le caractère récent du BUT, rendent acceptable que, pour le moment, les éléments en la matière soient modestes. Les actions envisagées, notamment un partenariat à venir avec l'université du Québec à Rimouski, une certification en langues ou encore la possibilité d'un semestre à l'étranger, sont encourageantes.

Conclusion

Points forts

- Une démarche forte de professionnalisation appuyée sur une alternance proposée chaque année du BUT ;
- Un engagement réel dans la démarche d'approche par compétences ;
- Un environnement propice au développement de la spécialité du BUT.

Points faibles

- Une baisse des effectifs qui inquiète pour l'avenir ;
- Une absence d'ouverture à la formation continue dans un environnement qui s'y prête ;

- Une dimension internationale trop faiblement développée.

Recommandations

- Analyser avec l'ensemble des parties prenantes, notamment en conseil de perfectionnement, ce qui conduit à la baisse des effectifs en miroir de la réduction des capacités d'accueil dans une phase de création qui aurait appelé au contraire à une augmentation nécessaire pour alimenter les parcours.
- Bâtir, en réflexion avec les acteurs économiques de proximité, une proposition de formation continue adaptée.
- Renforcer la dimension internationale en concrétisant notamment les actions envisagées.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Management de la logistique et des transports (MLT)* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Tremblay-en-France et enseigné sur ce site. Deux parcours sont proposés à partir de la deuxième année : *Mobilité et supply chain connectées* et *Mobilité et supply chain durables*. Ouvert en 2022, ce BUT comptait en 2022-2023 51 étudiants en première année. L'équipe pédagogique est composée de 20 enseignants, dont 5 permanents. L'alternance est possible à partir de la deuxième année du BUT. La maquette représente, en comptant les enseignements et les mises en situation professionnelle, un volume total pour le cycle de 1 800 heures étudiant.

Propos liminaire

En raison de l'ouverture du diplôme en 2022, le comité tient à préciser que seules les données sur la première année sont disponibles dans le dossier déposé par l'établissement. Un certain nombre d'éléments n'ont donc pu être évalués.

Analyse globale

Le BUT *Management de la logistique et des transports (MLT)* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est en adéquation avec la stratégie de l'établissement grâce à une bonne inscription dans les thématiques de la durabilité et de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et répond aux besoins de son territoire à travers notamment un parcours en alternance efficace. Reste à accroître l'encadrement par des professionnels, à développer une analyse plus fine du suivi des étudiants ainsi qu'une ouverture à l'international.

La formation est en phase avec la stratégie professionnalisante de l'établissement. Elle bénéficie de sa situation géographique avantageuse, à proximité de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle et du parc d'activité Garonor : ce hub logistique majeur offre aux étudiants des opportunités fortes en termes d'alternance, de stages, et de projets tutorés. Le programme intègre une forte composante professionnelle avec 23 % des enseignements dispensés par des professionnels en première année, une part appelée à augmenter en deuxième et troisième année (BUT2 et 3), mais qui pourrait être plus élevée en BUT1. De plus, 70 % des étudiants de deuxième année sont en alternance, ce qui souligne la bonne insertion de la formation dans le milieu professionnel. La formation est dispensée par 20 enseignants couvrant un large éventail de compétences, et elle inclut 1 800 heures d'enseignement et de mises en situation professionnelle.

La formation a intégré l'approche par compétences de façon satisfaisante. Les certifications PIX, en numérique, et en langue le *Test Of English for International Communication (TOEIC)* sont également prévues. Le programme prévoit une diversité des approches et méthodes pédagogiques (situations d'apprentissage et d'évaluation - SAÉ, visites d'entreprises, conférences de professionnels, jeux sérieux, projets). À ce titre la formation a demandé la création de salles de co-working, plus adaptées aux pratiques pédagogiques proposées.

L'adossement à la recherche est correct grâce aux enseignements de méthodologie universitaire et l'intervention de 4 (ou 3, le dossier d'autoévaluation variant sur ce point) enseignants-chercheurs issus de 4 sections du Conseil national des universités (CNU) différentes (sections 05 - Sciences économiques, 06 - Sciences de gestion, 27 - Informatique et 61 - Génie informatique, automatique et traitement du signal) pour un total de 160 heures étudiant.

La formation rencontre son public, bénéficiant de plus de 800 candidatures sur Parcoursup par an. Les étudiants sont pour 50 % des bacheliers technologiques de la filière Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) et pour 50 % des bacheliers généraux. L'accent est mis sur les thématiques de la durabilité et la RSE en BUT 2 et 3 avec 75 heures d'enseignement. L'alternance a bien démarré en 2023-2024 avec plus de 70 % des étudiants de BUT2 en alternance. La jeunesse du diplôme rend compliquée l'émission d'un avis plus qualifié. Il n'y a que peu de données également concernant le parcours et la réussite des étudiants (7 étudiants n'ont validé aucun crédit ECTS, 38 ont validé tous les ECTS sur 51 inscrits en première année). Si le diplôme vise principalement l'insertion professionnelle, une poursuite d'études est déjà envisagée pour les meilleurs étudiants du BUT vers les masters de Paris 8 *Management et commerce international* et *Management (parcours Conseil en stratégie et transformation digitales)*.

Enfin, la formation est engagée dans un processus d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement est bien en place et dispose déjà, grâce au bon taux de réponse (63 %) au questionnaire d'évaluation de la formation et des enseignements des BUT1, d'éléments solides pour s'engager dans un processus d'amélioration continue.

L'ouverture à l'international n'est pas encore développée, et ne paraît pas être un objectif prioritaire, alors qu'elle pourrait être pertinente dans un secteur aussi international que la logistique. Une mobilité courte est néanmoins prévue en troisième année. L'équipe développe des contacts avec les universités de la mer Égée (Grèce) et celle de Las Palmas de Gran Canaria (Espagne). Cette dimension devrait rester assez limitée en raison de la forte proportion d'étudiants en alternance, mais pourrait s'inscrire dans une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation de la formation avec la stratégie de l'établissement et les besoins de son territoire ;
- Une professionnalisation préparée de manière efficace grâce au parcours en alternance ;
- Une bonne inscription dans les thématiques de la durabilité et de la RSE.

Points faibles

- Un encadrement par des professionnels qui pourrait être renforcé ;
- Une analyse du suivi de la réussite étudiante encore peu formalisée ;
- Une ouverture à l'international peu développée.

Recommandations

- Veiller à assurer une part d'au moins 25 % d'enseignants professionnels intervenant au sein de la formation.
- S'assurer de la mise en place d'un système de suivi et d'analyse du parcours, de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Conduire une réflexion sur l'ouverture à l'international, par exemple à travers des mobilités courtes.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) QUALITÉ, LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET ORGANISATION

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Qualité, logistique industrielle et organisation (QLIO)* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Montreuil et enseigné sur ce site. Deux parcours sont proposés à partir de la deuxième année : *Management de la production de biens et de services* et *Pilotage de la chaîne logistique globale*. Ouvert en 2021, ce BUT comptait en 2022-2023 49 étudiants en première année et 29 en deuxième année. L'équipe pédagogique est composée de 17 enseignants, dont 8 permanents. L'alternance est possible à partir de la deuxième année du BUT. La maquette représente, en comptant les enseignements et les mises en situation professionnelle, un volume total pour le cycle de 2 600 heures étudiant.

Analyse globale

Le BUT *Qualité, logistique industrielle et organisation* de l'université Paris 8 présente de nombreux points forts, notamment son alignement avec la stratégie de l'établissement, ses différents liens avec le monde professionnel, un réel adossement à la recherche ou encore une diversité des pratiques pédagogiques. En revanche, le processus d'amélioration interne est perfectible, et l'attractivité de la formation pose question.

La formation est bien alignée avec la stratégie de l'université, notamment en matière de développement durable et de responsabilité sociale des entreprises dans les enseignements et les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Elle s'articule bien avec les autres formations professionnalisantes de Paris 8 (BUT *Management de la logistique et des transports* et *Génie industriel et maintenance* de l'IUT de Tremblay-en-France) et avec les licences et masters de l'UFR Administration économique et sociale - Gestion. Elle répond également à une demande croissante dans le domaine de la logistique, amplifiée par la pandémie.

Les liens étroits avec le monde professionnel sont un autre atout majeur. L'équipe comporte 8 intervenants professionnels, un nombre en augmentation ces dernières années (de 4 en 2022-2023 à 13 en 2024-2025, dont deux professeurs associés pour un volume de 769 heures étudiant, hors suivi de stages et de projets), et un partenariat en développement avec EDF. L'accent mis sur l'alternance témoigne également de la forte orientation professionnalisante de la formation.

Le BUT intègre 400 heures d'initiation à la recherche, ce qui enrichit significativement l'expérience académique des étudiants. Sur 10 titulaires (9 non permanents), 5 sont enseignants-chercheurs et rattachés au Laboratoire Quartz, contribuant activement au partage de leurs projets de recherche en informatique et ingénierie. Cela se manifeste dans des SAÉ qui peuvent par exemple prendre la forme d'une participation à des manifestations scientifiques. D'autres SAÉ en BUT3 relèvent de problématiques de recherche en logistique urbaine et au développement de l'industrie 4.0. Il y a également des enseignements plus classiques d'initiation à la recherche et de méthodologie universitaire.

La formation utilise une variété de méthodes pédagogiques (approche par compétences, ludopédagogie). La première année comporte trois blocs de compétences et les deux années suivantes, cinq blocs de compétences. Le tableau des compétences développées et la répartition des unités d'enseignement (UE) dans chacun de ces tableaux apparaissent cohérents, avec une montée en compétences tout au long du parcours. Des infrastructures spécifiques, comme une usine-école qui permet de réaliser de la conception 3D, des machines-outils à commande numérique et encore un laboratoire de métrologie, soutiennent ces pratiques. Il aurait été intéressant d'avoir plus d'informations sur ces outils et leurs réalisations.

Les dispositifs d'amélioration continue sont cependant encore insuffisants. Il faudrait augmenter la participation aux enquêtes d'évaluation réalisées en interne. Le nombre d'étudiants ayant répondu aux questionnaires d'évaluation des enseignements est relativement faible (27 %), ce qui limite l'efficacité des retours pour une amélioration continue. La formation bénéficie d'un conseil de perfectionnement qui a lieu tous les ans, auquel participent les entreprises accueillant des étudiants.

Malgré ses qualités, la formation souffre d'une faible attractivité et d'une réussite insuffisante, à laquelle l'équipe pédagogique tente de remédier. En 2021-2022, pour 509 candidatures en première année, 47 candidats ont été admis, mais seulement 41 se sont inscrits, alors que la capacité d'accueil affichée dans Parcoursup est de 52 places. Ces faibles effectifs inquiètent, d'autant que seulement 41 % des étudiants de BUT1 ont validé tous leurs crédits ECTS en 2022-2023, un taux dû selon l'équipe davantage à des abandons cette année-là à la fin du premier semestre qu'à des redoublements, le taux de validation étant l'année précédente de 57 %. Afin d'améliorer la visibilité du diplôme, il serait bénéfique d'intensifier les actions de communication auprès des lycées, en particulier ceux offrant des baccalauréats technologiques. Cela pourrait consister à participer à des salons étudiants ou à encourager des étudiants du BUT à aller présenter la formation dans leur ancien établissement.

La qualité du recrutement fait parfois défaut. Le faible nombre de candidats issus du baccalauréat Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) par rapport à ceux du baccalauréat Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) en est une illustration, alors qu'ils seraient plus en adéquation avec cette formation. Suite aux efforts fournis, l'augmentation du nombre total de candidatures en 2022-2023 (784 en BUT1) est encourageante.

Conclusion

Points forts

- Un bon alignement avec la stratégie de l'établissement ;
- Une forte professionnalisation ;
- Un réel adossement à la recherche ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées.

Points faibles

- Un faible taux de réussite en BUT1 pour une formation sélective ;
- Un manque de visibilité de la formation (nombre insuffisant de candidatures) ;
- Une participation faible des étudiants aux évaluations internes.

Recommandations

- S'efforcer d'améliorer la réussite en première année en proposant des dispositifs de remédiation adaptés.
- Améliorer la visibilité de la formation, notamment en intensifiant la communication auprès des lycéens.
- Augmenter la participation des étudiants aux évaluations internes, par exemple en réalisant ces évaluations dans le cadre d'un cours.

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Administration économique et sociale (AES)* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'UFR AES - Économie et gestion. Elle offre deux spécialités à partir de la deuxième année (L2) : *Marketing-Ressources humaines (Marketing-RH)* et *Administration et gestion des organisations responsables (AGO)*. L'effectif pour 2022-2023 était de 540 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 39 enseignants, dont 26 permanents. Le nombre d'heures étudiant de la maquette sur tout le cycle ne peut être donné avec précision.

Analyse globale

La licence AES est en adéquation avec la stratégie de l'établissement, notamment en matière de pluridisciplinarité. Un soin particulier est ainsi porté à la pédagogie avec une approche par compétences bien développée. La forte présence d'enseignants-chercheurs permet de plus un adossement significatif à la recherche au sein du cycle. Pour autant, la réussite en première année et celle au diplôme constatée en troisième année eu égard au nombre d'inscrits ne rassure pas ; tout autant que la méconnaissance des poursuites d'études, particulièrement pour la spécialité *Marketing-RH*, la plus choisie par les étudiants. Dans ce contexte, le dépassement systématique de la capacité d'accueil interroge. On regrette enfin le manque d'ouverture à l'international.

Le soin apporté à la pédagogie est important. En effet, on y retrouve une pluridisciplinarité forte par nature en raison du croisement des champs disciplinaires de l'économie, de la sociologie, du droit et de la gestion. La prise en compte des enjeux du développement durable est inégale dans la mention : leur très forte intégration dans la spécialité *Administration et gestion des organisations responsables* est appréciable alors qu'ils sont absents de la spécialité *Marketing-RH*. Enfin, on soulignera la bonne appropriation par les étudiants du projet *So Skilled!* obtenu dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA3). La licence met également en œuvre une approche par compétences. Il est possible d'obtenir une certification PIX et d'avoir un compte e-portfolio même si la dynamique indique un tassement en 2022-2023. Toutefois, si la formation diversifie ses pratiques pédagogiques, elle innove peu : cours et travaux dirigés, oraux et écrits, travaux de groupes ou individuels. La question de la réussite en première année invite à penser que cette dimension requiert plus d'efforts. Ainsi, la volonté de ne pas recourir du tout au distanciel est déplorée par les rédacteurs du dossier d'autoévaluation (DAE) au regard du peu de locaux disponibles.

La licence bénéficie d'une réelle volonté d'adossement à la recherche, en réaction à la précédente évaluation. Au regard des attendus du cycle, la licence intègre une vraie sensibilisation à la recherche de 48 heures, à travers de nombreux enseignants-chercheurs (18), dispensant 48 % des heures étudiant. L'initiation à la recherche n'est pas limitée à la présence d'enseignants-chercheurs, elle s'insinue aussi dans les pratiques pédagogiques avec des mises en situation dans certains cours. Une formation à l'acquisition des ressources documentaires internes est offerte, dès la première année. Seules les questions associées de déontologie apparaissent moins investies.

La licence est engagée dans une démarche d'amélioration continue. Elle réalise des conseils de perfectionnement dont on trouve le compte rendu pour 2023, mais ceux-ci n'intègrent pas de professionnels ; il existe une évaluation par les étudiants dont il faut cependant déplorer la diminution récente des répondants (de 162 en 2021-2022 à 73 en 2022-2023).

La formation est sensible à la question de la réussite sur l'ensemble du premier cycle, mais celle-ci reste très nettement insuffisante. La question se pose en effet de la première à la troisième année, pour laquelle on enregistre des taux de réussite inquiétants, de 72 % des L3 validant tous leurs crédits ECTS en 2020-2021 à 66 % ensuite. Relativement à la précédente évaluation, on remarquera donc la permanence du point faible relatif à la réussite étudiante. Le processus d'accès à la licence sous condition, « oui si », abandonné en 2020-2021, n'a pas eu d'impact explicite puisque la faible proportion d'étudiants en deuxième année a été maintenue voire a légèrement progressé : 294 et 117 inscrits respectivement en L1 et L2 en 2020-2021, 292 et 135 en 2022-2023. En 2022-2023, 23 % des L1 ont validé tous leurs crédits ECTS contre 26 % et 33 % les deux années précédentes. La réintroduction du dispositif « oui si » est envisagée par la formation avec une semaine de préentrée comprenant des cours intensifs de mathématiques et français. De fait, en considérant un contexte de première année complexe à contrôler, ce qui inquiète le plus, ce sont les taux de réussite au diplôme qui chutent : de 89 diplômés pour 123 inscrits en troisième année en 2020-2021 à 75 diplômés pour 113 inscrits en 2022-2023.

Un suivi des flux des candidatures existe, mais l'attractivité de la formation est peu analysée. Hormis la répartition des bacheliers entre les filières technologiques et générales, la formation connaît partiellement les profils des entrants. La capacité d'accueil à 250 est systématiquement dépassée. Sur les années 2020 à 2023, le taux de pression important permet une certaine stabilité des effectifs.

La formation n'analyse pas l'insertion de ses diplômés, l'objectif n'étant pas professionnalisant. Mais les données disponibles pour les poursuites d'études sont également très partielles, ce qui interroge au regard de la spécialité *Administration et gestion des organisations responsables* dont la continuité dans l'établissement est affichée avec le master *Économie des organisations*. D'ailleurs, le positionnement ne convainc pas totalement : si la spécialité AGO est donc pensée particulièrement en cohérence avec un master de l'établissement, ce n'est pas le cas de la spécialité *Marketing-RH* dont le positionnement dans l'offre de formation de l'établissement est à questionner.

Les contenus sont en partie adaptés pour permettre l'ouverture à l'international, pas les dispositifs. Des enseignements de langues étrangères existent mais limités à trois fois 36 heures. Les dispositifs pouvant préparer à la mobilité sont restreints et leur mise en fonctionnement délicate faute de place. Si la période observée, de 2020 à 2023, concernée par la pandémie, n'a pas aidé au développement de projets, il faut regretter les faibles mobilités, oscillant entre zéro et quatre par année pour les sortantes, et zéro et deux pour les entrantes.

La formation entretient peu de relations avec le monde économique, les éléments de professionnalisation sont par conséquent modestes. Si la finalité de la licence AES n'est pas l'insertion immédiate, mais la poursuite d'études, justifiant la préparation *ad hoc* des étudiants et notamment l'absence de régime d'alternance, il est toutefois regrettable dans cette même logique que ces éléments ne soient pas un minimum développés car ils participent de l'appropriation de certaines compétences et connaissances. La présence d'un stage de 6 semaines en troisième année apparaît ainsi une bonne chose. Il n'y a pas d'adaptation aux publics de la formation continue et en alternance, la faiblesse de la demande à ce niveau ne justifiant pas d'effort prioritaire en ce sens.

Conclusion

Points forts

- Une pédagogie bien investie ;
- Une forte pluridisciplinarité ;
- Un important adossement à la recherche.

Points faibles

- Un taux de réussite très faible en L1 et insuffisant en L3 ;

- Un suivi défaillant des diplômés ;
- Des flux mal maîtrisés ;
- Des liens avec le milieu professionnel à consolider ;
- Un conseil de perfectionnement ne comportant pas de professionnels ;
- Un taux de réponse des étudiants aux questionnaires d'évaluation de la formation en diminution et très faible ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Mettre en place des processus d'aide à la réussite adaptés, particulièrement en première et troisième année.
- Veiller au suivi des diplômés, notamment ceux poursuivant dans l'établissement, pour construire en réflexion les évolutions de la formation.
- Analyser les flux entrants, non seulement en fonction des séries de baccalauréats, mais aussi des projections dans les deux spécialités en vue d'un rééquilibrage et dans le respect des capacités d'accueil.
- Renforcer encore les liens avec le milieu professionnel (stages, projets tutorés notamment) et intégrer des professionnels dans le conseil de perfectionnement.
- S'efforcer d'augmenter les taux de réponse aux enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements en impliquant davantage les étudiants.
- Engager des projets visant à l'ouverture internationale, que ce soit avec une offre étendue de langues étrangères et/ou des mobilités entrantes ou sortantes.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite faibles ;
- Des dispositifs de remédiation insuffisants ;
- Un manque de suivi et d'analyse de l'attractivité de la formation ;
- Un processus d'amélioration continue perfectible (conseil de perfectionnement n'intégrant pas de professionnels, très faible taux de réponse à l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants).

LICENCE DROIT

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Droit* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit. Elle ne comprend qu'un seul parcours. La licence est également proposée en distanciel au sein de l'Institut d'enseignement à distance (IED), accueillant ainsi à la fois des étudiants en formation initiale et en formation continue. En 2022-2023, l'effectif était de 1 202 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 169 enseignants, dont 46 permanents. La maquette contient 1 551 heures étudiant.

Analyse globale

La licence *Droit* de Paris 8 met l'accent sur la professionnalisation, et recourt pour ce faire à des pratiques pédagogiques variées ; du même coup, si la formation par la recherche et à la recherche n'est pas absente, il s'agit pour l'essentiel d'une initiation dont les contours sont peu saisissables. L'ouverture à l'international n'est guère prise en compte. En dépit de la volonté affirmée de professionnalisation, il est étonnant qu'il n'existe pas d'enquête sur l'insertion professionnelle des étudiants ni d'informations précises sur les poursuites d'études. Les outils d'amélioration continue sont en place, mais leurs résultats peuvent être améliorés.

La professionnalisation des études est particulièrement mise en avant dans la licence. Plusieurs dispositifs sont mis en œuvre, comme la « Clinique juridique » à partir de la deuxième année (L2), dont la participation est valorisée par l'attribution de 3 crédits ECTS. Première de ce type créée en France, la Clinique juridique de Paris 8 a été mise en lumière en 2023 dans le film documentaire *Droit dans les yeux* : en binôme ou en trinôme, les étudiants tiennent une permanence proposant une première aide juridique à un public souvent précaire, en relation avec 15 partenaires, dont le Défenseur des droits, l'association des co-propriétaires de La Courneuve ou encore l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis. 446 dossiers de justiciables ont ainsi été traités en 2022-2023. La professionnalisation de la formation passe également par la présence de 15 professionnels du droit dans les enseignements en 2022-2023, qui assurent 923 heures étudiant. Enfin, elle se concrétise avec les passerelles possibles, après la L2, vers l'une des deux licences professionnelles (LP) de l'établissement qui sollicitent des compétences juridiques : la LP *Métiers de la GRH : assistant*, parcours *Droit social et ressources humaines* et la LP *Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens*, parcours *Droit et gestion de copropriété et syndic*. Toutefois, si les étudiants peuvent effectuer des stages, ils sont peu nombreux à faire ce choix (26 seulement en 2022-2023, sur les centaines d'étudiants qui composent l'effectif).

Des pratiques pédagogiques variées sont mises en œuvre, comme l'acquisition de compétences numériques avec un élément constitutif (EC) de 36 heures qui prépare les étudiants à la certification PIX. Le nombre d'étudiants obtenant celle-ci augmente progressivement, mais il est faible au regard du nombre d'étudiants inscrits en L1 (seulement 15 en 2020-2021, 71 en 2021-2022, 67 en 2022-2023). Les étudiants ont l'occasion d'acquérir des compétences transversales tout au long de leur cursus (engagement étudiant, certification en langue, *soft skills*, développement durable et responsabilité sociétale, etc.).

Dans le cadre de l'IED, la formation est accessible à distance, en tout ou en partie (en 2022-2023, 1 551 heures, soit 570 heures en L1, 483 heures en L2 et 498 heures en L3 sont dispensées en mode hybride, co-modal, synchrone, asynchrone, etc.), ce qui contribue à la rendre attractive pour un public dans l'impossibilité d'assister aux cours en présentiel. 202 néo-bacheliers étaient inscrits dans la L1 *Droit* à distance en 2022-2023.

L'adossment à la recherche, satisfaisant pour une formation de premier cycle, se traduit essentiellement par la présence d'un nombre significatif d'enseignants-chercheurs intervenant dans la licence (25 en 2022-2023), lesquels assurent un total de 3 060 heures dans la formation en 2022-2023. Un projet tutoré à partir de la L2 permet d'initier les étudiants à la recherche sous la direction d'un enseignant (valant 6 crédits ECTS). Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne précise toutefois pas ses modalités de mise en œuvre. Un partenariat avec la Bibliothèque universitaire permet aux étudiants de bénéficier d'une formation en recherche documentaire sur la base d'une allocation de trois heures. Une sensibilisation des étudiants à la déontologie et à l'intégrité scientifique est prévue dans le cadre d'un cours de méthodologie de l'expérience étudiante (M2E), dont la présentation est toutefois trop succincte pour qu'il soit possible d'en prendre la mesure.

L'ouverture à l'international est très limitée. Les mobilités sortantes et entrantes sont quasiment inexistantes (3 étudiants en 2021-2022, zéro les autres années). Il n'est pas fait mention de programmes d'échanges internationaux. L'enseignement de l'anglais est prévu à raison de 30 heures par niveau, ce qui reste faible.

La réussite étudiante est inégale selon les années du cycle, mais des efforts conséquents cherchent à remédier à cette situation. Le taux d'échec à l'issue de la première année est important et constitue à l'évidence un point d'attention (en 2022-2023, le nombre total d'inscrits administratifs en L1 est de 811 ; il descend à 217 en L2 et termine à 174 en L3 ; le même constat peut être fait pour les deux années précédentes). Les abandons sont de plus significatifs. Ainsi, si l'on prend le chiffre des étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en L1 en 2022-2023, il s'établit à 225, tandis que celui des étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils étaient inscrits n'est que de 88. Ces chiffres sont toutefois en amélioration sur les trois années 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 (on passe de 360 à 225 étudiants de L1 n'ayant validé aucun crédit ECTS, tandis que le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS augmente légèrement en passant de 77 à 88).

Des efforts ont été déployés : information diffusée sur les conditions requises pour mener à bien des études en droit lors des journées portes ouvertes ou à l'occasion de salons étudiants ; mise en place d'un contrat pédagogique de réussite en première année (632 étudiants en ont bénéficié en 2022-2023 et ce nombre est en augmentation par rapport aux deux années précédentes). On regrette cependant de ne pas disposer d'information plus précise sur les dispositifs de réorientation. Le taux de réussite au diplôme (L3) est en augmentation par rapport aux années précédentes, même s'il reste relativement bas (38 % en 2021-2022, et 41 % en 2022-2023 par rapport aux inscrits dans l'année diplômante). Cette amélioration n'est pas sans lien avec les dispositifs d'accompagnement mis en place.

Le devenir des étudiants qui ont obtenu leur licence en droit (entrée dans la vie active, poursuite d'études) n'est cependant pas analysé, faute d'enquêtes sur ce point. On peut donc s'interroger sur les capacités de la formation à exercer un pilotage efficace dans ces conditions.

L'amélioration continue repose sur des outils diversifiés au fonctionnement éprouvé, mais qui peut gagner en efficacité. Des questionnaires d'évaluation des enseignements sont adressés aux étudiants, à l'initiative du service Formation, mais seuls 15 % des étudiants y répondent (182 étudiants répondants en 2022-2023 ; entre 117 et 205 les deux années précédentes), ce qui est d'autant plus dommage, car la formation fait l'effort de les analyser en détail. Les responsables de la licence disposent ainsi d'éléments pour vérifier l'adéquation de la formation aux attentes de son public. En pratique, ils n'hésitent pas à prendre des mesures réformatrices en cas d'écarts observés et à adapter l'offre pédagogique. Il existe un conseil de perfectionnement chargé de réfléchir aux évolutions du contenu de la maquette. Le dossier d'autoévaluation relève expressément que son fonctionnement est perfectible, notamment sous la forme d'une plus large participation de professionnels du droit. Par ailleurs, la formation est jugée financièrement soutenable ; en revanche, le taux d'encadrement est inférieur à la moyenne au sein de Paris 8 (2,3 encadrants pour 100 étudiants pour une moyenne de 5,3 encadrants pour 100 étudiants dans l'établissement).

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation marquée ;
- Une importante présence d'enseignants-chercheurs dans la formation ;
- Une pédagogie orientée vers les dispositifs de réussite étudiante.

Points faibles

- Des taux d'échec très élevés au cours des trois années de licence ;
- Un manque d'information sur le devenir des diplômés ;
- Un faible taux d'encadrement des étudiants ;
- Une composition du conseil de perfectionnement insuffisamment large, n'incluant pas de professionnels du droit ;
- Une ouverture à l'international quasiment inexistante.

Recommandations

- Poursuivre les efforts d'amélioration du taux de réussite en première année en développant des pratiques pédagogiques adaptées aux différents publics étudiants.
- Instaurer des dispositifs pertinents pour suivre le devenir des diplômés, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement.
- Veiller au taux d'encadrement étudiant/enseignant titulaire pour assurer la soutenabilité de la formation.
- Renforcer les dispositifs d'amélioration continue, notamment pour la composition du conseil de perfectionnement, en intégrant des professionnels du droit.
- S'ouvrir à l'international en s'appuyant sur les ressources de l'établissement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite très faibles au cours des trois années de licence ;
- Un faible taux d'encadrement en enseignants permanents ;
- Un processus d'amélioration continue perfectible (conseil de perfectionnement n'intégrant pas de professionnels, très faible taux de réponse à l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants).

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Économie et gestion* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) AES - Économie et gestion. Elle propose deux parcours en troisième année (L3), *Management* et *Économie-Finance*, avec une spécialisation progressive entre la L2 et la L3. En 2022-2023, l'effectif était de 599 étudiants dont 19 en parcours d'accès spécifique santé (PASS) et 12 dans les deux options de licence « accès santé » (L.AS), accueillis dans le cadre du partenariat avec l'université Sorbonne Paris Nord. Le nombre d'étudiants inscrits en double licence *Économie et gestion-Langues étrangères appliquées* n'est pas précisé. L'équipe pédagogique est composée de 47 enseignants, dont 38 permanents. La maquette contient, selon les parcours, de 1 430 à 1 448 heures étudiant pour tout le cycle.

Analyse globale

La licence *Économie et gestion* porte une attention particulière à la pédagogie afin de correspondre aux axes stratégiques de l'établissement. Elle est ancrée dans la recherche, et suit attentivement les étudiants, notamment au passage du cap de la première année (L1). Enfin, elle met en œuvre la pluridisciplinarité en lien avec son domaine. Toutefois, outre une baisse de la réussite en L1, il faut regretter d'une part une professionnalisation limitée à la réalisation d'un stage, faute d'une présence suffisante de professionnels, et d'autre part une faible internationalisation qui ne permet pas d'observer de mobilités significatives.

Pour une licence générale, la formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Ceci se retrouve, d'une part avec une présence de la recherche dans la formation avec un volume de 48 heures dédié à l'initiation à la recherche, et d'autre part avec une présence importante d'enseignants-chercheurs, 30 soit 80 % de l'équipe, spécialistes de l'économie et de la gestion et qui assurent 2 341 heures au total. Deux regrets néanmoins : il n'apparaît pas d'enseignant-chercheur relevant de la pluridisciplinarité soulignée, notamment en droit, et il n'y a pas à proprement parler de formation spécifique à l'intégrité scientifique et à la déontologie qui se retrouve néanmoins partiellement au travers de l'usage des logiciels antiplagiat. Le lien avec les services internes de documentation est bien réalisé via des enseignements placés en L1 et L3.

La formation est attractive. En matière de parcours, le flux des candidatures et des inscriptions est particulièrement suivi et analysé. En l'espèce, outre une certaine stabilité du nombre d'inscrits dans le cursus, 584 en 2020-2021 contre 599 en 2022-2023, et des effectifs fléchissant légèrement en première année, 349 en 2020-2021 contre 307 en 2022-2023, émergent deux éléments remarquables peu analysés : une baisse significative des candidatures, de 7 208 en 2020-2021 à 3 030 en 2022-2023, mais qui reste donc importantes au regard de la capacité d'accueil ; et justement une capacité d'accueil, indiquée de 230, en décalage avec des effectifs de plus de 300 étudiants en première année, 349 notamment en 2020-2021.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants, tout en ayant à l'esprit la problématique de la réussite en première année. De la sorte, il est satisfaisant de voir d'une part que des efforts comme des remises à niveau en mathématiques ou encore des aménagements « oui si » sont engagés, d'autre part que les évolutions des indicateurs sont favorables, surtout à partir de la L2 : en 2020-2021 sont observés 349 inscrits en L1, 137 en L2, 98 en L3 et 67 diplômés dans l'année, tandis qu'en 2022-2023 ils sont 307 en L1, 155 en L2, 137 en L3 et 110 diplômés dans l'année. Toutefois, un nombre de plus en plus faible d'étudiants de L1 obtiennent tous leurs crédits ECTS (108 en 2020-2021, soit 31 %, 58 en 2021-2022, soit 19 % et 41 en 2022-2023, soit 13 %), ce que la formation explique par un grand nombre d'abandons en cours d'année.

À plusieurs égards, la pédagogie est bien en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. En effet, la licence est engagée et plus particulièrement par la réussite étudiante ou encore la pluridisciplinarité. Cette dernière est fortement intégrée par nature avec un croisement de champs disciplinaires dont l'économie, la gestion, le droit, mais aussi les mathématiques, l'informatique et les langues. De plus en plus d'étudiants acquièrent une certification numérique PIX dans le niveau ciblé : 18 en 2020-2021 et 44 en 2022-2023. De façon similaire, de plus en plus d'étudiants ont un compte d'e-portfolio : 65 en 2020-2021, et 112 en 2022-2023. On note cependant que la formation ne diversifie que modérément ses pratiques pédagogiques. Si les formats traditionnels de cours et travaux dirigés sont présents, la constitution de groupes de taille réduite, 15 étudiants, a été privilégiée dans les enseignements techniques pour favoriser la réussite des étudiants. On regrette qu'aucune possibilité de distanciel ne soit proposée même si certains cours, non précisés, offrent des supports complémentaires. Les espaces de travail sont habituels : salles de différentes tailles, salles informatiques et bibliothèque.

Le diplôme est significativement engagé dans une démarche d'amélioration continue. En pratique, il existe bien une évaluation des enseignements par les étudiants qui obtient un taux de retour satisfaisant : le nombre des répondants oscille entre 156 en 2022-2023 (26 %) et 187 en 2021-2022 (31 %). Si les conseils de perfectionnement ne se tiennent pas régulièrement, le compte rendu fourni assure de sa contribution à l'amélioration continue. On regrettera la présence d'un seul étudiant représentant, s'agissant d'un diplôme sur trois années et comptant deux parcours par ailleurs assez équilibrés.

Reste cependant que l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés sont mal connues. Au regard du caractère partiel des informations présentées, uniquement le nombre d'étudiants poursuivant leurs études dans le même établissement, il est compris que le devenir des diplômés n'est pas analysé. De plus, non seulement ces situations sont minoritaires, entre 14 et 19 cas, en proportion des diplômés, mais également ne sont pas indiqués les masters concernés de l'établissement, ce qui ne garantit pas de la cohérence des poursuites et ne rassure pas quant au lien entre premier et second cycle dans l'établissement.

La formation entretient peu de relations formelles avec le monde économique si ce n'est par le biais des stages présents en troisième année. L'existence d'un stage de 10 semaines, doté de 5 crédits ECTS, en fin de cursus assure d'une découverte du monde professionnel, et l'initiation à l'entrepreneuriat est présente au travers d'un cours spécifique et d'une possibilité de participation à des projets entrepreneuriaux coopératifs. Ceci est toutefois limité notamment si l'on considère le faible nombre de professionnels, quatre, intervenant pour un nombre d'heures faibles, 131. De même, la politique en matière de régime d'étude est restreinte en la matière puisqu'il n'existe pas de possibilité d'alternance ou de formation continue, il n'y a donc pas d'offre spécifique et/ou d'adaptation en la matière. La question de la professionnalisation avait déjà fait l'objet d'observations lors de la précédente évaluation, et reste donc pendante.

La formation est peu ouverte à l'international. Si cela est justifié par la licence en raison du contexte sanitaire, il faut regretter l'absence d'offre internationale spécifique et, par extension, de partenariats *ad hoc*. À l'identique, les mobilités sont très limitées avec un maximum annuel de trois sortantes et deux entrantes qui peuvent être observées sur la période de 2020 à 2023. On note pour autant la présence d'une cohorte d'étudiants internationaux, oscillant entre un minimum de 34 en 2021-2022 et un maximum de 47 en 2022-2023. D'ailleurs, les dispositifs de la formation sont limités pour permettre son ouverture à l'international. Des enseignements de langues étrangères existent, mais sont conscris à l'anglais, langue incontournable du domaine, pour 198 heures sur le cursus. Si l'existence d'éléments constitutifs (EC) libres ouvre la possibilité d'une seconde langue, les certifications proposées connaissent des variations inquiétantes quant à la politique de la formation sur ce domaine, puisque le nombre passe de 110 étudiants l'obtenant dans le niveau ciblé en 2021-2022 à seulement 5 en 2022-2023.

Conclusion

Points forts

- Un solide adossement à la recherche pour une formation de premier cycle ;
- Une pédagogie pluridisciplinaire engagée dans une démarche d'approche par compétences ;
- Des parcours étudiants bien suivis et analysés durant la licence.

Points faibles

- Une baisse de la réussite en première année ;
- Une démarche de professionnalisation limitée (faible nombre d'heures assurées par des professionnels) ;
- Un conseil de perfectionnement non régulier, ne comportant pas de professionnels et n'intégrant pas assez d'étudiants ;
- Une ouverture à l'international insuffisante.

Recommandations

- Surveiller et analyser la réussite des étudiants de première année, de façon à y remédier efficacement (tutorat ou autre dispositif).
- Veiller à renforcer la dimension professionnalisante, en faisant intervenir plus de professionnels et en assurant le suivi des diplômés, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement.
- S'assurer de tenir un conseil de perfectionnement plus régulier (au moins une fois par an) et intégrant des professionnels ainsi que plusieurs étudiants de différents niveaux.
- Veiller à l'ouverture à l'international : engager des démarches de partenariats internationaux qui permettront des mobilités entrantes et sortantes.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un taux de réussite très faible en L1 et en baisse constante ;
- Une professionnalisation limitée ;
- Un processus d'amélioration continue incomplet (conseil de perfectionnement n'intégrant pas de professionnels).

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'IMMOBILIER : GESTION ET ADMINISTRATION DE BIENS

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, est une troisième année (L3) suspendue. Elle est composée d'un unique parcours, *Droit et gestion de copropriété et syndic*. En 2022-2023, l'effectif était de 12 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 17 enseignants, dont 3 permanents. Le fonctionnement est intégralement sous le rythme de l'alternance. La maquette représente pour cette troisième année de cycle un volume total de 448 heures étudiant.

Analyse globale

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'immobilier : Gestion et administration de biens* de Paris 8 est en adéquation avec la stratégie partenariale de l'université, axée sur les besoins du marché local : de fait, la professionnalisation y est bien présente et efficace. En revanche, l'attractivité de la formation est relativement faible et le processus d'évaluation interne doit être amélioré. La faible orientation du diplôme à l'international, déjà notée lors de la précédente évaluation, persiste.

La LP est en cohérence avec la stratégie de l'université, notamment grâce à son partenariat avec l'École supérieure de l'immobilier (ESI) et le réseau de la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM). Elle répond aux besoins territoriaux spécifiques de la région parisienne en formant des professionnels capables de gérer des copropriétés et diriger des équipes.

La formation est fortement professionnalisante, avec son ouverture à l'alternance, 65 % des cours dispensés par des professionnels du secteur, des stages longs obligatoires, des projets tutorés, 20 crédits ECTS accordés à l'expérience professionnelle. L'accompagnement personnalisé des étudiants, assuré par trois rencontres annuelles avec leur tuteur universitaire, contribue à l'excellent taux de réussite de la formation, proche de 100 %. Facilité par l'outil Studea, livret numérique de l'alternance qui favorise le dialogue entre le tuteur, l'apprenti et le maître d'apprentissage, ce suivi étroit permet de remédier aux éventuelles difficultés rencontrées par les étudiants alternants. Le partenariat avec le réseau FNAIM renforce l'employabilité des diplômés, comme en témoigne le taux d'insertion assez élevé des étudiants, notamment ceux ayant effectué leur alternance en Seine-Saint-Denis. 18 mois après leur diplôme, 6 des 15 étudiants de la promotion 2020 se trouvent en contrat à durée indéterminée (CDI) dans les activités immobilières. Ce taux d'insertion professionnelle des diplômés a significativement augmenté, passant de 43 % en 2020-2021 à 67 % en 2022-2023, ce qui a mécaniquement fait baisser le nombre de poursuites d'études dans le master de l'ESI, l'école de la FNAIM.

L'adossement à la recherche de la licence professionnelle est bon, 34 % des heures de la maquette étant assurées par des enseignants-chercheurs. Grâce à 14 heures de méthodologie de la recherche, les étudiants sont bien préparés à l'exigence de rédaction d'un mémoire d'une quarantaine de pages articulant connaissances théoriques juridiques et problématiques rencontrées en entreprise. Les enseignants se soucient par ailleurs de former les étudiants à la déontologie du métier de syndic. Pour autant, la formation pourrait développer ses méthodes pédagogiques en diversifiant les pratiques d'enseignement et en accélérant la transition vers l'approche par compétences (APC), qui pourrait être facilitée par la réponse à des appels à projets.

Malgré la qualité de son insertion, l'attractivité de la LP est cependant modeste. Pourtant l'équipe pédagogique communique : des actions sont menées à la fois par l'université Paris 8 et par l'ESI, qui assure une publicité sur son site et intervient devant des BTS *Professions immobilières* dans de nombreux lycées. L'université s'efforce aussi de faire connaître la licence professionnelle via des interventions en amphi devant les deuxièmes années (L2) de droit ou la participation à des forums étudiants (2 à 3 par an). Elle mène aussi une communication papier (notamment via le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle - SCUIO-IP) et numérique (site de Paris 8) auprès des étudiants et des entreprises partenaires. Le nombre de candidatures reste cependant faible (environ 20), principalement limitées à la région parisienne, ce qui restreint la diversité des profils des étudiants. Les effectifs demeurent ainsi limités, malgré une progression modeste de 8 à 12 étudiants de 2020-2021 à 2022-2023. La modification du rythme de l'alternance (passage à une semaine de travail en entreprise suivie d'une semaine à l'université) a ainsi permis d'attirer des candidats ayant trouvé un contrat hors de la région parisienne.

Le processus d'amélioration continue n'est pas satisfaisant. Les questionnaires d'évaluation des enseignements en place obtiennent très peu de réponses (4 en 2020-2021, 2 en 2021-2022 et 5 en 2022-2023). Un conseil de perfectionnement existe, mais il devrait accueillir plus d'étudiants, un étudiant seulement étant présent à celui de décembre 2023.

Enfin, la formation ne présente aucune ouverture à l'international. Même si ce n'est pas son objectif premier, elle gagnerait à développer cet aspect et à renforcer l'apprentissage de langues étrangères.

Conclusion

Points forts

- De très bonnes relations avec le monde socio-économique ;
- Un suivi personnalisé et une bonne réussite des étudiants ;
- Une insertion professionnelle assez satisfaisante.

Points faibles

- Une faible attractivité du diplôme (peu de candidatures) ;
- Un processus d'amélioration continue insuffisant (faible taux de réponse aux enquêtes d'évaluation de la formation et conseil de perfectionnement n'intégrant pas assez d'étudiants) ;
- Une ouverture à l'international inexistante.

Recommandations

- Poursuivre les efforts d'amélioration de l'attractivité du diplôme, par exemple en intensifiant la communication auprès des BTS *Professions immobilières* et des étudiants en droit.
- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes d'évaluation de la formation en faisant remplir les questionnaires lors d'un cours et intégrer plus d'étudiants au sein du conseil de perfectionnement.
- Développer des opportunités de mobilité internationale, notamment par des mobilités courtes.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : ASSISTANT

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de la GRH : assistant* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, est une troisième année (L3) suspendue. Elle est composée d'un unique parcours, *Droit social et ressources humaines*. En 2022-2023, l'effectif était de 12 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 16 enseignants, dont 3 permanents. Le fonctionnement est intégralement sous le rythme de l'alternance. La maquette représente pour cette troisième année de cycle un volume total de 455 heures étudiant.

Analyse globale

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la GRH : assistant* s'inscrit bien dans une logique de professionnalisation, principalement par le régime d'alternance intégral, en apprentissage ou en formation continue, et dans une démarche appuyée sur une approche par compétences. Toutefois, elle présente des aspects inquiétants : la chute des effectifs, les abandons importants ou encore les nombreuses poursuites d'études ne rassurent pas sur sa vocation professionnalisante. De même, l'orientation vers les disciplines de la gestion ne correspond pas aux moyens humains de l'équipe des permanents.

Si un suivi des flux des candidatures est réalisé, on constate une baisse inquiétante d'attractivité. En effet, la formation a bien identifié ses viviers de recrutement, autant en gestion qu'en droit, mais doit constater la baisse continue et importante de ses effectifs puisqu'elle perd 40 % de ses étudiants entre 2020 et 2023 et ne compte plus que 12 étudiants en 2023 alors qu'elle en avait 20 en 2020-2021. Pour autant, des actions de communication sont menées : forums étudiants, entreprises partenaires et intervention devant les deuxièmes années de licence (L2). L'équipe pédagogique impute cette baisse aux abandons d'étudiants, faute de contrats, ce qui interroge fortement quant aux partenariats évoqués préalablement, et au choix d'un régime d'alternance intégral.

Si la formation suit et analyse la réussite de ses étudiants, celle-ci est très en deçà des attentes. De nombreux abandons, 25 % en 2020-2021 et 13 % en 2021-2022, des taux d'échec atteignant le quart des admis aux épreuves font que le nombre de diplômés est faible chaque année, 11 au maximum. Ainsi, si les abandons sont inquiétants, l'échec inquiète tout autant dans un régime d'alternance. Aucun dispositif concret d'accompagnement ou d'aide à la réussite et d'aménagement des études n'est précisé, ce qui est d'autant plus inquiétant dans un tel contexte.

L'analyse de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études interrogent. En effet, les principaux éléments chiffrés avancés dans le dossier d'autoévaluation (DAE) sont en contradiction avec ce qui peut être observé dans le document spécifique joint sur le devenir des diplômés. Ainsi, là où l'équipe évoque, dans le DAE ou encore le compte rendu du conseil de perfectionnement, une enquête à 6 mois et à 30 mois avec de bons taux de retour et une insertion importante, supérieure à 75 %, le document spécifique précise lui des enquêtes à 18 et 30 mois, avec des taux de retour très faibles, deux ou trois répondants, qui plus est attestant d'une insertion insatisfaisante s'agissant d'une licence professionnelle. En l'occurrence, dans l'enquête à 18 mois, un seul répondant déclare avoir obtenu un contrat à durée indéterminée, deux ont un contrat à durée déterminée, tandis que neuf sont en poursuite d'études. Le DAE indique que les poursuites d'études concernent

chaque année les trois quarts des étudiants, loin donc des 50 % minimum d'insertion attendue : la LP ne remplit donc pas sa fonction.

Il existe pourtant une volonté de professionnalisation se traduisant par des relations significatives avec le monde économique : acteurs locaux, mais aussi nationaux (MGEN, Camino Avocats, APF France Handicap, Consulting up, etc.), accueillant les alternants et assurant la quasi-totalité des cours, environ 85 %. Le régime d'alternance intégral, en apprentissage et en formation continue, participe aussi de cette logique.

Les moyens permettant à la formation d'atteindre ses objectifs, son pilotage et son adossement à la recherche sont par ailleurs fragiles. En effet, le nombre de titulaires (trois) est faible, et ils n'assurent que 15 % des enseignements, dans leur spécialité en droit privé uniquement, ce qui ne représente pas la thématique « gestion » portée par l'intitulé de la mention focalisé sur les ressources humaines. De même, le positionnement du diplôme est peu clair : en premier lieu, l'équipe indique que la LP est accessible à des étudiants de deuxième année de licence *Droit* de l'université Paris 8, sans que ne soit analysé plus précisément son ancrage dans l'offre de formation de l'établissement, en particulier quant à sa complémentarité et son articulation avec d'autres formations, singulièrement d'économie et de gestion ; par ailleurs, son unique parcours *Droit social et ressources humaines* suggère une forte composante juridique, en opposition avec l'intitulé du diplôme dans lequel elle n'apparaît pas. Cette dissemblance dessert la lisibilité de la formation. En ce sens, on regrette que, dans tous les documents fournis, il ne soit presque jamais fait mention de l'intitulé *Métiers de la gestion des ressources humaines*.

Le processus d'amélioration continue demeure insuffisant. Le conseil de perfectionnement a été mis en conformité avec les attendus nationaux tout récemment même s'il gagnerait à intégrer plus d'étudiants et de professionnels ; il existe un processus d'évaluation par les étudiants, mais le taux de retour est plus que faible : un seul répondant en 2021-2022, quatre en 2022-2023.

Le fonctionnement intégral en alternance et la présence de contrats de professionnalisation attestent en revanche de l'adaptation de la formation à son public étudiant. Les modalités sont par nature adaptées et ne nécessitent pas une offre complémentaire spécifique. De la sorte sont associés des acteurs locaux, mais aussi nationaux, lesquels accueillent les alternants et/ou font partie de la cohorte des vacataires. Ces derniers assurent ainsi une grande majorité des cours, évaluée à 85 %.

Au plan pédagogique, l'approche par compétences vient d'être investie par l'équipe. La formation s'est engagée dans des situations d'apprentissage et d'évaluation. Des pratiques pédagogiques variées sont observées, en raison notamment de l'organisation par alternance. En contrepartie, les modalités sont volontairement restreintes au présentiel. Les espaces d'enseignement, dans les locaux de l'université et avec des séquences délocalisées comme les conseils des prud'hommes, sont adaptés aux objectifs et aux modalités de la formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche modeste, en accord avec sa finalité. L'intégration de la dimension scientifique passe par la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe et la réalisation d'un mémoire incluant des éléments théoriques. Pour autant, la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie n'est pas suffisamment investie pour une formation ciblant des professions concernées par d'importantes questions déontologiques.

Conclusion

Points forts

- Une forte logique de professionnalisation avec une alternance intégrale et de la formation continue ;
- Une bonne organisation pédagogique en lien avec l'approche par compétences.

Points faibles

- Un taux de réussite insuffisant ;

- Un effectif en baisse dangereuse ;
- Des abandons nombreux en lien avec une difficulté à trouver des contrats d'alternance ;
- Des poursuites d'études trop nombreuses, en contradiction avec la finalité professionnalisante de la formation ;
- Une faible présence des permanents, notamment en sciences de gestion et du management ;
- Un adossement à la recherche faible :
- Une faible participation des étudiants aux questionnaires d'évaluation de la formation et des enseignements ;
- Des intitulés qui nuisent à la lisibilité du diplôme.

Recommandations

- Renforcer les dispositifs d'aide à la réussite.
- Analyser avec les partenaires, notamment en conseil de perfectionnement, les motifs et voies possibles de remédiation à la baisse des effectifs.
- S'assurer de la mise en place de processus d'aide à la recherche des contrats d'alternance pour les étudiants.
- Engager une réflexion relative aux nombreuses poursuites d'études avec d'éventuelles prises de contact avec les responsables des diplômes objets des poursuites d'études.
- Veiller à la soutenabilité humaine de la formation, notamment en ce qui concerne les permanents gestionnaires, d'autant plus compte tenu de l'intitulé du diplôme, et plus globalement pour consolider la part des permanents dans les interventions.
- Améliorer l'adossement à la recherche en augmentant la part d'heures assurées par des enseignants-chercheurs.
- Augmenter le taux de réponse aux questionnaires d'évaluation de la formation et des enseignements, par exemple en réalisant cette enquête dans le cadre d'un cours.
- Clarifier le positionnement de la licence entre son intitulé qui renvoie uniquement à la gestion et un parcours qui évoque plutôt une bidisciplinarité avec une majeure juridique.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un taux de réussite très faible ;
- Une qualité insuffisante du recrutement (effectif en baisse, nombreux abandons) ;
- Une qualité insuffisante du devenir des diplômés (taux de poursuite d'études élevé et taux d'insertion faible, en contradiction avec la finalité de la LP) ;
- Un adossement à la recherche faible (présence insuffisante des permanents, notamment en sciences de gestion et du management et faible initiation à la recherche) ;
- Un processus d'amélioration continue perfectible (faible taux de réponse à l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants).

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Information-communication* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Montreuil et enseigné sur ce site. Il ne comprend qu'un seul parcours, *Communication des organisations*. Ouvert en 2021, ce BUT comptait en 2022-2023 44 étudiants en première année et 38 en deuxième année. L'équipe pédagogique est composée de 35 enseignants, dont 4 permanents. L'alternance est possible à partir de la deuxième année du BUT. La maquette représente, en comptant les enseignements et les mises en situation professionnelle, un volume total pour le cycle de 2 400 heures étudiant.

Analyse globale

Le BUT *Information-communication* se caractérise par une forte professionnalisation. Toutefois, le programme manque de diversité pédagogique et de soutien à la recherche, et souffre d'un faible encadrement. Malgré un bon taux de réussite, des améliorations sont nécessaires dans l'évaluation interne, la préparation à l'international, et le suivi des diplômés pour mieux répondre aux besoins du marché.

La formation entretient et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Des relations très satisfaisantes et variées/diversifiées sont établies avec le monde socio-économique. 20 intervenants professionnels enseignent tout au long du parcours de formation et dispensent 1 229 des 1 800 heures du programme. Ce qui est très supérieur à ce qui est attendu par l'arrêté du BUT, qui fixe le seuil à 25 % de la totalité des enseignements. Ils sont chargés d'enseigner des compétences très spécialisées telles que le « webdesign » ou « répondre à un brief client ». Les stages représentent également une part significative pour les étudiants en formation initiale. Les étudiants doivent réaliser sur la totalité de la formation entre 22 et 26 semaines de stage (4 semaines en BUT1, 8 en BUT2, et en BUT3 de 12 à 16), auxquels il faut rajouter 600 heures de formation dédiées aux projets tutorés. Ces éléments de professionnalisation sont complétés par la mise en place d'un portfolio de compétences par les étudiants tout au long de leur formation de trois ans.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics en alternance, à partir de la deuxième année. Ce parcours en apprentissage est plus spécialisé sur les métiers de chef de projet de communication digitale. En 2023-2024, 18 contrats d'alternance ont été signés en BUT3. La deuxième année est aussi proposée en alternance, ce qui est d'autant plus notable que la réforme du BUT implique de signer des contrats d'alternance de deux ans.

La formation maintient son attractivité importante auprès de ses différents publics. Le BUT actuel est très attractif pour une formation en information-communication avec 2 500 candidatures sur Parcoursup pour 44 places. L'obligation de respecter un quota de candidatures de baccalauréats technologiques augmente le niveau de sélectivité des candidats des formations généralistes. Ainsi, en 2022-2023, 23 inscrits de BUT1 sont issus de baccalauréats généraux et 19 de technologiques, alors que ces derniers ne représentent que 32 % à 35 % des candidatures. Le BUT a donc mis en place des critères de sélection supplémentaires permettant d'évaluer l'intérêt et la motivation des candidats pour les réseaux sociaux numériques, la réalisation audiovisuelle, la conception graphique.

L'approche pédagogique en mode projet est adaptée à la professionnalisation de la formation. Les étudiants en formation initiale sont formés au métier de chargé de communication, ceux en alternance à celui de chef de projet. Conformément à ces débouchés professionnels, la formation s'appuie de manière significative sur la pédagogie en mode projet et en classe inversée, en particulier pour les situations d'apprentissage et d'évaluation (les SAÉ), l'atelier théâtre, le challenge de la communication ou encore la production d'une chronique audiovisuelle permise par l'accès à un studio de radio et un studio de télévision.

La formation suit bien la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est satisfaisant, seuls 6 étudiants de BUT1 sur 42 n'ayant validé aucun crédit ECTS en 2021-2022 (14 %) et 3 en 2022-2023 sur 44 au total (7 %). La majorité des baccalauréats technologiques obtient donc son diplôme, ce qui tient à la fois à la pédagogie par apprentissage et, d'après le dossier d'autoévaluation (DAE), à l'accès des étudiants à la plateforme de remédiation du Projet Voltaire pour la langue française.

Pour autant, le petit nombre d'enseignants permanents est un point de fragilité pour la soutenabilité de la formation. Le nombre de permanents composant l'équipe pédagogique, seulement 6, est faible pour une formation professionnalisante de trois ans, qui plus est composée en partie d'étudiants en alternance. Ce sous-encadrement important, malgré des demandes de renfort répétées, a encore été accentué par l'ouverture de la troisième année du BUT, qui a dû se faire sans moyens supplémentaires. Le recours à un grand nombre d'enseignants vacataires ne permet pas de gérer de manière sereine tous les aspects d'une formation professionnalisante (suivi des stages, des projets tutorés, des SAÉ).

En rapport avec ce faible taux de permanents, la formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Hormis l'apprentissage par projet, les méthodes des autres enseignements sont classiques. Ainsi, les considérations données sur la manière d'intégrer l'intelligence artificielle (IA) à l'apprentissage du métier de communicant restent très générales. Il est simplement évoqué des questions du type « Comment faire une éducation à l'IA et à ses outils ? », « Comment faire pour travailler "avec" l'IA et non contre ? », etc. Cette lacune est à mettre en parallèle avec le manque de moyens de la formation.

De manière plus aiguë encore, la formation n'est pas en capacité de bénéficier d'un adossement à la recherche suffisant. Cette situation explique en partie la faible part accordée à la formation par la recherche et le peu de renseignements donnés sur les liens entre la formation et les laboratoires de recherche de la région, même si le programme national du BUT ne prévoit pas de formation par la recherche. L'équipe pédagogique n'est composée actuellement que d'un seul enseignant-chercheur titulaire, spécialisé dans l'enseignement des cours de théorie de la communication et qui assure un nombre d'heures au-delà de son service (210 heures) sans être en capacité d'assurer l'ensemble des enseignements théoriques du programme. Pourtant, le BUT, complémentaire de la licence *Information-communication* davantage adossée à la recherche, pourrait bénéficier de son concours.

L'internationalisation de la formation est limitée. La formation offre aux étudiants de bonnes compétences linguistiques en anglais et en espagnol, avec un total de 161 heures de cours de langue. La certification de niveau d'anglais est fournie par Altissia, le prestataire sélectionné par l'université. En 2021-2022, 52 étudiants du diplôme universitaire de technologie (DUT2) *Information-communication* avaient obtenu cette certification, tandis qu'en 2022-2023, aucun étudiant de BUT ne l'a reçue. Le passage de la certification redevient néanmoins obligatoire à partir de l'année 2023-2024. En revanche, la formation ne comprend pas de préparation à la mobilité internationale, ce qui explique le nombre limité de mobilités des étudiants. Bien que des accords bilatéraux aient été signés avec l'université du Québec à Chicoutimi - UQAC (Canada) en 2017 et qu'un programme de communication interculturelle ait été envisagé, le confinement de 2020 a interrompu ces initiatives. Depuis, il n'y a eu aucune mobilité entrante ou sortante pour les années 2021-2022 et 2022-2023. Le département met en avant l'existence d'un groupe de travail au sein de l'IUT pour aider les étudiants dans leur démarche de mobilité, mais ne propose pas de solution concrète concernant la nécessité pour ces derniers de financer leur mobilité au Canada, que ce soit par des bourses ou par autofinancement.

Les dispositifs d'amélioration continue sont perfectibles. Le conseil de perfectionnement ne comporte pas de professionnels, ce qui dégrade de fait sa tenue en réunion d'équipe pédagogique élargie aux étudiants. Les informations manquent sur le devenir des étudiants, nuisant au pilotage de la formation. Le taux de répondants à l'enquête d'autoévaluation de la formation est très satisfaisant (88 % de répondants pour l'enquête 2022-2023, menée cependant uniquement sur 44 étudiants). Pour améliorer le pilotage, il est prévu de mettre en place des indicateurs de suivi à 18 et 30 mois lors de l'ouverture de la troisième année de BUT, ce qui s'avère nécessaire pour s'assurer de l'adéquation de la formation avec les attendus du marché du travail.

Conclusion

Points forts

- Une formation fortement attractive ;
- Un très bon taux de réussite ;
- Une professionnalisation de la formation bien menée ;
- Une pédagogie par projet efficace ;
- Une formation bien adaptée au public en alternance.

Points faibles

- Un taux d'encadrement de la part de l'équipe pédagogique titulaire en nombre d'enseignants-chercheurs beaucoup trop faible ;
- Une formation à et par la recherche insuffisamment développée ;
- Un conseil de perfectionnement ne comportant pas de professionnels.

Recommandations

- Veiller à la soutenabilité humaine de la formation pour permettre une gestion pleine et entière de la formation dans toutes ses dimensions, comme l'élargissement des pratiques pédagogiques mises en place avec les étudiants.
- Augmenter la part des enseignements réalisés par des enseignants-chercheurs pour renforcer l'adossement à la recherche et pour que le BUT puisse consacrer plus de temps à la formation par la recherche.
- Renforcer les dispositifs d'amélioration continue en incluant au sein du conseil de perfectionnement des professionnels extérieurs à la formation.

LICENCE ÉTUDES POLITIQUES

Établissements

Université Paris Nanterre

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Présentation de la formation

Portée par le Nouveau collège d'études politiques (NCEP) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Études politiques* est co-accréditée avec l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis. Formation en deux années, accessible en 2^e année (L2) après une première expérience dans l'enseignement supérieur, elle propose des enseignements interdisciplinaires en histoire, sociologie, philosophie, littérature, droit et économie. En 2022-2023, l'effectif total de 43 étudiants est en fort accroissement par rapport aux deux années précédentes. Les 1 480 heures étudiant de la maquette sont assurées par 41 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Études politiques* est une formation pluridisciplinaire par excellence, marquée par une professionnalisation correcte et une forte ouverture à l'international. Elle occupe une place cohérente dans l'offre de formation des deux établissements universitaires qui la portent et bénéficie d'une bonne attractivité. Les taux de réussite en L3, sans être excellents, sont satisfaisants.

La place accordée aux éléments de professionnalisation est satisfaisante. Des partenariats sont conclus avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Par ailleurs, de nombreux professionnels issus du monde économique, social ou culturel participent à la formation, ce qui permet aux étudiants de prendre contact avec des membres des professions auxquelles ils sont préparés. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage en L2, d'une durée minimale de deux semaines. Le dossier d'auto-évaluation mentionne qu'une réflexion est en cours sur l'articulation des enseignements du nouveau collège d'études politiques (NCEP) avec la formation continue.

L'ouverture à l'international est une marque de fabrique de la formation, ce dont témoignent plusieurs éléments significatifs. D'abord, tous les étudiants de L3 doivent réaliser le semestre six en mobilité internationale. Ils suivent donc les enseignements dispensés dans les universités partenaires et passent les examens correspondants. Ensuite, ils doivent obligatoirement suivre deux enseignements de langues étrangères (parmi un vaste choix), dont l'anglais.

L'adossement à la recherche est effectif et se matérialise de diverses manières : d'abord par l'intervention de chercheurs, d'enseignants-chercheurs et de jeunes docteurs de multiples sections du Conseil national des universités (CNU) (2, 3, 4, 7, 17, 18 et 19). Ensuite, de façon tout à fait singulière et bienvenue, les étudiants de L2 peuvent rédiger un mini-mémoire et sont encadrés à cet effet par un chercheur. Enfin, la licence prépare au master du NCEP et s'inscrit donc en cohérence avec lui.

La licence ne repose pas à proprement parler sur une approche par compétences, même si l'évaluation des compétences des étudiants se réalise au travers des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Des exercices de pédagogie innovante sont réalisés lors des enseignements conçus comme des séminaires.

La formation a ceci de spécifique qu'elle n'accueille les étudiants qu'à partir de la L2, ce qui explique la pluralité des profils des étudiants (classes préparatoires, étudiants d'histoire, de science politique, de droit ou encore de médecine) et la diversité de leur provenance géographique.

Les effectifs totaux (L2 + L3) sont en hausse au cours de la période considérée. On compte 34 inscrits pour les années 2020-2021 ainsi qu'en 2021-2022 puis ce nombre s'élève à 43 pour l'année 2022-2023.

Tout au long des trois années évaluées, les taux de réussite en L3 sont corrects sans être non plus excellents. Ils oscillent entre 56 (année 2021-2022) et 75% (années 2020-2021 et 2022-2023). Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mentionné dans le dossier d'autoévaluation.

Un conseil de perfectionnement a été institué et est régulièrement composé.

On regrette qu'aucune donnée sur l'insertion professionnelle ne soit indiquée dans le rapport d'autoévaluation, ce qui peut s'expliquer en partie par le fait que la formation a davantage vocation à déboucher sur une poursuite d'études. Le dossier mentionne que les étudiants de licence obtiennent les masters de leur choix, mais sans que des données précises soient fournies, se contentant d'indiquer qu'une étude à ce sujet est en cours.

Conclusion

Points forts

- Un caractère pluridisciplinaire marqué ;
- Une attractivité en hausse ;
- Une très forte ouverture à l'international.

Points faibles

- Une absence de dispositif de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés ;
- Une absence de dispositif d'aide à la réussite ;
- Une approche par compétences peu engagée.

Recommandations

- Veiller à formaliser un dispositif de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Veiller à mettre en place un dispositif d'aide à la réussite.
- Retenir une approche par compétences plus explicite.

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Études, recherche et ingénierie en territoires - environnements - sociétés (EriTES). Elle ne comprend qu'un seul parcours, mais propose à partir de la deuxième année (L2) trois mineures au sein de la mention : « Géographie sociale », « Aménagement-environnement » et « Science connexe ». En 2022-2023, l'effectif était de 320 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 42 enseignants, dont 21 permanents. La maquette comprend 1 500 heures étudiant pour tout le cycle.

Analyse globale

La licence *Géographie et aménagement*, dont la devise est « connaître pour agir », dessine des perspectives professionnelles soit par l'accès direct à l'emploi, soit par l'accès à différents parcours du 2^e cycle comme le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* et à des concours comme le concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) ou le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES). Elle brille par la qualité de son adossement à la recherche, mais révèle des fragilités quant à son adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, en particulier du fait de son absence de partenariats académiques réguliers. Surtout, elle pâtit de la faiblesse de la réussite de ses étudiants, de l'analyse insuffisante de leur insertion professionnelle et de leur poursuite d'études ainsi que d'un manque de moyens.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche, qui constitue son point fort. Les enseignants-chercheurs titulaires, tous qualifiés dans la section 23 (Géographie physique, humaine, économique et régionale) du Conseil national des universités (CNU), mais avec d'autres compétences également reconnues dans les sections 04 (Science politique), 19 (Sociologie, démographie) et 24 (Aménagement de l'espace, urbanisme), diffusent dans leurs cours les résultats de leurs travaux de recherche et intègrent bien les enjeux du développement durable. Les apprentissages par le terrain, fondamentaux dans la formation des géographes, les enquêtes et entretiens sont autant de cours formateurs aux démarches de recherche du deuxième cycle et au-delà. Les étudiants bénéficient de projets de recherche tutorés et sont encouragés à participer à des séminaires du laboratoire de l'université ainsi qu'à des stages du Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS), unité mixte de recherche (UMR) commune aux universités Paris Nanterre, Paris 8, Paris Cité et au Campus Condorcet. Les offres quantitatives des laboratoires à disposition des étudiants restent cependant encore insuffisantes (quatre étudiants seulement s'étant vu proposer des stages au LADYSS depuis 2020). Par ailleurs, la licence ne dispose pas de partenariats académiques.

La formation intègre également des éléments de professionnalisation par l'intermédiaire de cours spécifiquement consacrés à des thèmes, des méthodes et des outils professionnels, grâce à la participation d'une vingtaine d'acteurs économiques, sociaux et culturels qui se trouvent au cœur de la pratique pédagogique de la formation. Mais une licence de géographie, discipline carrefour exigeante en acquisition progressive de connaissances et de compétences méthodologiques et techniques, demande la mise en place de bases qui ne sauraient être, selon l'équipe, directement exploitées à ce stade du cursus dans le monde professionnel. Il n'y a donc pas de formation en alternance dans la licence, qui peut, néanmoins, accueillir des personnes en reprise d'études par l'application d'un système d'équivalences, par l'individualisation des parcours et leur adaptation aux projets professionnels personnels ou encore par la souplesse des emplois du

temps au moyen de cours du soir. 22 validations des acquis professionnels (VAP) ont ainsi été accordées sur la période.

Le processus de l'amélioration continue de la formation montre l'implication de l'équipe pédagogique. La licence est certes dotée d'un conseil de perfectionnement régulier, dont le compte rendu fait apparaître la qualité du dialogue (les étudiants étant invités à prendre la parole pour exprimer leur satisfaction ou insatisfaction, de manière précise et détaillée, pour chaque niveau) ; on constate en revanche que la participation de professionnels, prévue, n'est pas effective, dégradant de ce fait le conseil. D'autres réunions pédagogiques sont organisées dans le courant de l'année, cette fois sans la participation des étudiants. Même si à peine plus d'un tiers y répondent, les évaluations de la formation et des enseignements sont bien en place et analysées.

La formation bénéficie en apparence d'une très forte attractivité. Pour une capacité d'accueil accréditée de 90 places, affichée dans Parcoursup à 107 places en 2020 et à 105 places en 2021 et 2022, elle a accueilli 153 inscrits en première année (L1) en 2020, 165 en 2021 et 188 en 2022. Cette situation de sureffectif est toutefois due selon l'équipe à la pression des gestionnaires centraux de Parcoursup, et a pour conséquence un fort taux d'abandon - une cinquantaine d'étudiants - en L1, trop d'étudiants arrivant par défaut en géographie et s'exposant ainsi à l'échec, en dépit des efforts de l'équipe des enseignants-chercheurs pour traiter sur un pied d'égalité tous les inscrits. Cette situation s'inverse progressivement au cours des deux années suivantes : ainsi, au cours de l'année 2022-2023, le nombre des inscrits en L2 est de 79 pour une capacité d'accueil accréditée de 80 et surtout en L3 de 53 pour une capacité d'accueil identique.

Une proportion importante du public étudiant rencontre des difficultés importantes dans ses conditions d'études et se trouve confrontée à la précarité, en particulier à l'insécurité alimentaire. 42 % des étudiants de licence, selon une enquête menée auprès d'eux, ont ainsi renoncé à manger au restaurant universitaire pour des raisons financières. Cette précarité a aussi des implications sur les mobilités des étudiants. Alors que la formation se veut internationale avec 37 % d'étudiants internationaux, et une co-diplomation avec l'université de Tunis notamment, les mobilités sortantes, freinées par des contraintes socio-économiques pour une majorité d'entre eux, sont quasi inexistantes (deux en 2021-2022, deux en 2022-2023).

La licence présente un taux de réussite très insuffisant, conjugué au constat déjà relevé de la part importante des abandons en L1, et déjà noté aussi en 2018, lors de la précédente évaluation. 14 % des étudiants de L1 valident tous leurs crédits ECTS en 2022-2023, un pourcentage néanmoins à la hausse, car ils n'étaient que 11 % en 2020-2021. Le taux de validation s'améliore en L2 (25 %) et très nettement en L3 où 75 % des étudiants obtiennent leur diplôme. L'effectif des inscrits administratifs décroît ainsi régulièrement d'une année à l'autre du cursus. Ainsi, si l'on dénombre 165 étudiants inscrits en L1 en 2021-2022, ils ne sont plus que 79 en L2 l'année suivante, dont un certain nombre de redoublants. De même, sur les 76 inscrits en L2 en 2021-2022, on n'en retrouve que 53 en L3 l'année suivante en 2022-2023. Au total, sur les 153 inscrits en L1 en 2020-2021, on dénombre tout au plus 40 diplômés en 2022-2023, dont des redoublants, soit 26 %. Des outils ont pourtant été mis en place, notamment en L1, et sont plutôt appréciés des étudiants : enseignant-référent, parrainages étudiants, séances de révision, points d'étape. Par ailleurs, les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont diversifiées : pédagogie par projet, projets tutorés, classes inversées, atelier de réalisation urbaine, etc. L'équipe, déplorant son impuissance, analyse la situation comme résultant des contraintes de la procédure de recrutement, l'effet décalé des retards accumulés lors du confinement au lycée et les problèmes croissants de disponibilité pesant sur des cohortes confrontées à des difficultés économiques et sociales.

Si le taux d'échec trop élevé dans la formation est pris en considération de manière satisfaisante, l'analyse des conditions d'insertion professionnelle et de la poursuite des études des diplômés n'est pas documentée, point déjà relevé lors de la précédente évaluation. Aucune enquête systématique n'est entreprise à ce propos par l'établissement, les informations se limitant à des échanges d'expériences au cas par cas en fonction de contacts individuels à la suite de liens tissés dans de petits groupes de travail, ou lors de stages et de sorties de terrain. Ces observations empiriques font apparaître une palette de débouchés professionnels assez variée dans le champ des compétences visées par la licence, mais restent trop limitées pour permettre des conclusions solides.

La formation ne dispose pas de moyens suffisants pour atteindre ses objectifs. Les actions menées dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) restent limitées. L'équipe pédagogique, en dépit de ses effectifs (42 enseignants, dont 6 professeurs et 13 maîtres de conférences), est confrontée à la gestion et l'encadrement des cohortes d'étudiants de L1 très nombreuses (de 153 à 188 inscrits entre 2020 et 2022). Les moyens humains et temporels manquent pour le montage de projets pédagogiques et l'articulation entre les services administratifs et les besoins pédagogiques de la formation n'est pas sensible.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Une équipe pédagogique investie ;
- Une bonne ouverture aux publics en reprise d'études.

Points faibles

- Un taux de réussite beaucoup trop faible en L1 et L2 ;
- Un manque d'informations sur la poursuite des études et sur le devenir professionnel des étudiants ;
- Une professionnalisation qui pourrait encore être renforcée ;
- Un conseil de perfectionnement ne comportant pas de professionnels extérieurs.

Recommandations

- Poursuivre l'analyse des raisons du très faible taux de réussite en vue d'y remédier, en ciblant encore davantage les besoins étudiants.
- Améliorer le suivi des étudiants en réalisant des enquêtes de devenir et d'insertion professionnelle, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement.
- Renforcer la professionnalisation en proposant davantage de périodes d'expérience en milieu professionnel.
- S'assurer d'inclure au sein du conseil de perfectionnement des professionnels extérieurs à la formation.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite très faibles en L1 et L2 ;
- Un processus d'amélioration continue perfectible (conseil de perfectionnement n'intégrant pas de professionnels).

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Histoire* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Textes et sociétés. 387 étudiants y étaient inscrits en 2022-2023. 30 et 35 places sont ouvertes respectivement dans les doubles cursus *Histoire-Mondes anglophones* et *Histoire-Science politique* conduisant à la validation de deux licences. L'équipe pédagogique comporte 54 enseignants, dont 31 permanents. La maquette comprend 1 515 heures étudiant pour tout le cycle.

Analyse globale

La licence *Histoire* de Paris 8 se caractérise par une attention soutenue portée à la pédagogie tout en intégrant un solide adossement à la recherche. L'adaptation de la pédagogie au public spécifique de la mention présente une marge de progression dans la mesure où la formation ne développe pas pour l'instant d'analyse plus précise du parcours des étudiants. La professionnalisation tout comme l'ouverture à l'international restent faibles. Ces points de progression doivent pouvoir s'appuyer sur des outils d'évaluation interne pas encore assez performants.

La pédagogie est un élément fort de la licence *Histoire*. La démarche d'approche par compétences a été mise en place en suivant le cadrage de l'établissement, mais le dossier d'autoévaluation (DAE) ne précise pas si elle est couplée à une approche par programme qu'il serait intéressant de développer pour accompagner le parcours des étudiants sur la totalité du cycle. La formation a adopté les formats d'enseignement très majoritairement dispensés sur le campus (abolition de la distinction cours magistral et travaux dirigés) par exemple, en privilégiant par ailleurs les groupes restreints (pas plus de 40) afin de s'adapter à un public hétérogène, décrit comme n'ayant pas forcément choisi sa formation. Toutefois, le DAE ne précise pas s'il existe des aménagements pédagogiques pour les deux doubles diplômes *Histoire-Mondes anglophones* et *Histoire-Science politique* ni s'il existe une coordination pédagogique entre les départements concernés.

L'adossement à la recherche est satisfaisant pour un diplôme du premier cycle. En effet, une place importante (environ 10 % des heures étudiant de la maquette) est accordée à l'initiation à la recherche et à sa méthodologie (y compris la déontologie). Les liens avec des institutions culturelles pourvoyeuses de documentation (archives, bibliothèques, musées) sont structurés. La formation annonce vouloir développer les liens entre les unités de recherche et la licence pour la prochaine offre de formation (création d'un cours-séminaire en L3).

Alors que la pédagogie reçoit une attention particulière, le suivi du parcours des étudiants est peu maîtrisé par la formation. En effet, le DAE témoigne d'une analyse assez superficielle des données concernant le recrutement : alors que les étudiants qui n'ont pas choisi la formation en premier choix sont particulièrement nombreux en première année, il n'existe pas d'analyse fondée par exemple sur une typologie des admis, pourtant susceptible de permettre l'adaptation aux spécificités de la formation des dispositifs existants (Cordées de la réussite pour le lien secondaire-supérieur, dispositifs de remédiation qui sont proposés de manière indifférenciée à tous les étudiants). Le taux de réussite est ainsi très faible en particulier en première année (L1) (en 2022-2023, 20 % des étudiants valident tous les crédits ECTS en L1 ; sur un suivi linéaire d'une promotion entre L1 et L3, on compte 30 % de diplômés), même s'il s'améliore nettement en L2 et L3 au prix d'une diminution des effectifs : 172 L1 de 2020-2021, 72 L3 en 2022-2023. La formation porte une attention à la réorientation des étudiants de L1 et développe plusieurs dispositifs de remédiation, principalement sous forme de cours portant sur l'expression en langue française et de dispositifs de suivi (tutorat, repérage des étudiants en difficulté, recours à la plateforme du « Projet Voltaire, etc.). Sur le parcours des étudiants en premier cycle, le développement de

compétences transversales est bien pris en compte dans l'organisation de la formation. Le DAE ne permet cependant pas de mesurer en quoi consiste l'e-portfolio des étudiants concernés (entre 53 et 60 étudiants selon les années). La formation ne dispose en outre d'aucun suivi des étudiants après leur diplomation.

La licence Histoire conduit une politique bienvenue sur la professionnalisation dont on ne peut mesurer l'efficacité en l'absence d'enquête sur le devenir des étudiants. En effet, l'équipe pédagogique cherche à identifier les débouchés possibles pour les étudiants pour adapter le choix des professionnels intervenant dans la formation (au nombre de 7 pour une proportion de 16 % des heures de la maquette). La préprofessionnalisation passe par un stage d'une durée minimale de trois semaines (pour 3 crédits ECTS), mais aussi par des cours dédiés, au sein de l'UE Méthodologie de l'expérience étudiante (M2E). La formation n'est pas ouverte à l'alternance, mais à la formation continue, même si elle ne reçoit pas de stagiaire hormis dans le parcours spécifique non accrédité du diplôme d'université (DU) *Racisme et antisémitisme* (12 inscrits). Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) n'a été pratiquée sur la période.

L'amélioration continue est inégalement mise en œuvre. Elle est assurée par un conseil de perfectionnement dont la composition permet un regard complet sur la formation (étudiants, anciens étudiants et professionnels bien représentés). En revanche, les enquêtes d'évaluation produites par la formation sont peu interprétables, faute de précisions sur leur nature et leur mise en application.

L'ouverture à l'international est peu développée. Le nombre d'étudiants internationaux sur la totalité de la formation (2 %) de même que les mobilités tant entrantes que sortantes sont trop faibles, même si les mobilités sortantes augmentent sur la période (de 4 à 17 entre 2020-2021 et 2022-2023). L'enseignement en langue, assez limité (on note que le nombre d'étudiants recevant une certification en langue s'écroule dès l'année suivant la mise en place de la certification en 2021-2022), la préparation à la mobilité peu développée, la quasi-absence de cours en langue étrangère en dehors des doubles cursus, expliquent sans doute ce constat. Le programme de l'alliance *European Reform Universities Alliance* (ERUA) a cependant permis l'organisation d'un séminaire à l'étranger en 2022, à l'université de Constance (Allemagne), mais le nombre d'étudiants impliqués reste faible (7 étudiants et 3 enseignants).

Conclusion

Points forts

- Une pédagogie réfléchie et qui s'efforce de s'adapter au public hétérogène de la formation ;
- Un apprentissage de la recherche sur l'ensemble du cycle ;
- Une réflexion sur les débouchés professionnels.

Points faibles

- Un taux de réussite très faible, notamment en première année ;
- Une analyse du parcours des étudiants pas assez développée pour permettre un pilotage fin du recrutement et de la formation ;
- Une faible participation des étudiants aux enquêtes d'évaluation de la formation ;
- Une internationalisation de la formation trop limitée.

Recommandations

- Établir une typologie des étudiants recrutés pour adapter et cibler les dispositifs de remédiation et les liens avec le secondaire afin de modifier la structure du recrutement.
- Instaurer des enquêtes de suivi du devenir et de l'insertion professionnelle des étudiants, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement.
- Augmenter le taux de réponse aux enquêtes d'évaluation de la formation et en renforcer l'analyse.
- Développer une préparation anticipée de la mobilité internationale.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un taux de réussite très faible en L1 ;
- Un accompagnement à la réussite insuffisant ;
- Une faible qualité du recrutement ;
- Un processus d'amélioration continue perfectible (faible taux de réponse à l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants).

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Information-communication* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Culture et communication. Elle propose sept parcours : cinq parcours (*Médias et médiatisations*, *Médiations culturelles et scientifiques*, *Communication des entreprises et des institutions*, *Créations audiovisuelles* et *Numérique*) sont choisis dès le second semestre de la première année (L1) ; deux parcours sont dédiés aux étudiants intégrant la formation respectivement en L2 (*Enjeux et pratiques de la communication*) et en L3 (*Fondamentaux de la communication*). En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 663 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 150 enseignants, dont 37 permanents. La maquette propose jusqu'à 1 473 heures étudiant (pour le parcours le plus long, *Médias et médiatisations*).

Analyse globale

La licence *Information-communication* est très attractive. Elle intègre de nombreux éléments de professionnalisation avec des stages, des projets tutorés et des ateliers pratiques. Bien dotée en ressources humaines, elle bénéficie également de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, bien que l'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur les métiers ne soit pas encore suffisamment exploré. Le suivi des étudiants est satisfaisant, mais la formation manque de données sur l'insertion professionnelle de ses diplômés et pourrait améliorer ses processus d'évaluation interne.

La licence jouit d'une grande attractivité. Sa localisation en région parisienne lui permet de disposer d'un vivier important d'étudiants. Chaque année, plus de 1 200 candidats postulent en L1, pour une capacité d'accueil de 220 places. Le travail de promotion sur les réseaux sociaux (alimentation des comptes Facebook et Instagram, création d'un compte LinkedIn), en cours, va encore accentuer son attractivité.

La licence entretient des relations continues et solides avec le monde social, économique et culturel, et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Les étudiants cultivent des relations avec le secteur professionnel de la communication de multiples façons. En L3, les étudiants ont des projets tutorés à réaliser au cours desquels ils doivent réaliser un produit de communication qui valorise l'activité d'un commanditaire extérieur. Les ateliers radio et journalisme leur donnent la possibilité de réaliser des productions médiatiques à visée professionnelle. Ils peuvent aussi valoriser ces différents projets dans leur portfolio. La formation inclut également deux stages obligatoires, en L2 (de 309 heures minimum) et en L3 de 3 mois minimum (à temps complet). Le stage peut aussi être validé par une « Initiative étudiante » ou un « Engagement étudiant » qui permettent aux étudiants de découvrir le secteur. La formation comporte des éléments de découverte du monde professionnel (interviews avec des professionnels, par exemple), appuyés par des cours de « Gestion de projet » menés en collaboration avec des acteurs locaux ainsi que par la présence de 120 chargés de cours professionnels qui prennent en charge une partie significative de nombreux enseignements spécialisés (« Techniques de marketing », « Méthodes de promotion »).

Cependant, la licence n'est pas ouverte aux publics de la formation continue et en alternance. Compte tenu du type de compétences développées dans cette formation qui intéresseraient de nombreux candidats, une réflexion mériterait d'être menée.

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe se compose de 37 permanents, enseignants et enseignants-chercheurs en poste dans l'établissement. Ils assurent 46 % du

total des heures d'enseignement ; s'y ajoute un grand nombre d'intervenants professionnels venus du monde associatif, des collectivités et des entreprises : au total 150 enseignants permanents et non permanents (37 permanents et 113 non permanents). Les étudiants ont également accès à tous les logiciels nécessaires pour acquérir les compétences techniques attendues en communication.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. La quasi-totalité des enseignants-chercheurs sont membres titulaires ou associés du Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation (CEMTI), laboratoire de Paris 8 reconnu dans le champ des Sciences de l'information et de la communication. De plus, les étudiants bénéficient d'enseignements sur « les techniques d'enquête en sciences sociales » et d'un cours « Panorama de la recherche en Sciences de l'information et de la communication » pensé comme un cours d'initiation et de tremplin vers le master.

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle n'a pas encore mis en place l'approche par compétences à proprement parler, mais l'approche par projet s'avère efficace dans l'acquisition de compétences. De même, la présence de modules optionnels dès la L1 (mineure de 108 heures) et la spécialisation possible entre 7 parcours de L2 permettent d'adapter la formation au projet professionnel de l'étudiant, ce qui constitue un indéniable atout de la licence. Cependant, l'impact important de l'IA sur les métiers de la communication et du journalisme, que ce soit sur un plan opérationnel ou stratégique, mériterait une réflexion pédagogique plus approfondie. Compte tenu de l'évolution rapide des pratiques professionnelles, il est crucial que l'équipe prenne en compte cette question dans l'évolution de la maquette.

La formation suit de manière très satisfaisante la réussite de ses étudiants. En 2022-2023, seulement 26 étudiants de L1 sur les 217 inscrits n'avaient validé aucun crédit (12 %) et 180 (83 %) les avaient tous validés. La pédagogie par projet d'une partie des enseignements ainsi que l'évaluation en contrôle continu contribuent indéniablement à ce taux de réussite. Un point pose question. Le dossier d'autoévaluation (DAE) indique que l'ensemble des cours sont « mixtes », sans distinction entre le cours magistral et les travaux dirigés (TD). Cependant, le dossier n'implique pas la plus-value d'enseignements théoriques en petits groupes de TD.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés pour permettre son ouverture à l'international, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Les étudiants doivent suivre un cours de langue obligatoire les 5 premiers semestres de la licence, pour un total de 180 heures. Avec l'appui du Centre de langues (CDL) de Paris 8, la licence offre aux étudiants de nombreux choix : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, arabe, hébreu, mandarin, russe... Entre 2020-2021 et 2022-2023, 39 étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante et 18 d'une mobilité entrante, ce qui constitue un des taux les plus élevés de Paris 8 en premier cycle.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Un questionnaire d'évaluation des enseignements est distribué aux étudiants. En 2021-2022, 241 étudiants y ont répondu sur l'ensemble de la licence (soit 37 %). Cependant, on sait peu de choses sur les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants. Si le DAE indique un pourcentage d'élèves très satisfaits ou satisfaits, il ne permet pas d'apprécier en détail comment les résultats de cette évaluation peuvent être pris en compte dans l'évolution de la formation. Les décisions du conseil de perfectionnement sont également bien décrites et analysées, même si ce dernier gagnerait à intégrer plus de professionnels.

Il est regrettable que, faute d'enquête, la formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Or, seuls 27 (2021-2022) et 30 (2021-2022) étudiants de la licence continuent en master à Paris 8, sans qu'on n'ait d'informations sur ce que sont devenus les autres étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive ;
- Un très bon taux de réussite au sein de la licence ;
- Une véritable professionnalisation ;
- Un solide adossement à la recherche ;

- Une ouverture marquée à l'international avec un bon taux de mobilités ;
- Des dispositifs pédagogiques bien adaptés.

Points faibles

- Un manque d'informations sur le devenir des étudiants ;
- Une approche par compétences pas encore mise en œuvre, mais en cours de réflexion ;
- Une absence d'ouverture à la formation continue.

Recommandations

- Réaliser des enquêtes de devenir auprès des anciens étudiants, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement.
- Mettre en œuvre l'approche par compétences.
- Mener une réflexion sur l'ouverture de la mention à la formation continue.

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Philosophie* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique. Elle ne comprend qu'un seul parcours. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 182 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 40 enseignants, dont 18 permanents. La maquette propose, sur l'ensemble du cycle, 2 016 heures étudiant.

Analyse globale

La licence *Philosophie*, atout historique de l'établissement, est fortement adossée à la recherche, ouvre ses étudiants à l'interdisciplinarité, se nourrit d'apports internationaux et expérimente des méthodes pédagogiques favorisant l'entraide entre pairs. Elle s'implique pour le maintien dans les études de ses étudiants cumulant la licence avec un emploi, et valorise la professionnalisation dans ses enseignements. Elle peine cependant à analyser ses points faibles autour de son recrutement, de la réussite très insuffisante en licence et du devenir de ses diplômés.

L'adossement à la recherche est pleinement satisfaisant. La formation par la recherche et à la recherche est inscrite dans la culture de la licence, avec une forte dimension interdisciplinaire. Les 18 enseignants-chercheurs (EC) intervenant dans la formation sont tous philosophes (section 17 du Conseil national des universités), pour certains appartenant à plusieurs sections : sections 72 (épistémologie, histoire des sciences et des techniques), 18 (architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, etc.), 19 (sociologie, démographie) et 22 (histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux). Ils réalisent une part majeure des 2 016 heures de la maquette (l'équipe comptant en heures équivalent TD - heTD -, il est difficile de comprendre à quel nombre exact d'heures étudiant correspondent les 2 016 heures de TD avancées). Les séminaires de master sont ouverts aux étudiants de licence, qui sont encouragés à la réflexion personnelle grâce aux heures d'initiation à la recherche (96 heures), mais aussi par le développement d'une culture de l'entraide dans des groupes de travail entre pairs et des séminaires mixtes licence-master. Le principal dispositif d'initiation à la recherche reste le mini-mémoire à produire en troisième année (L3).

La formation cultive l'internationalisation de sa recherche : l'équipe dispose d'une chaire internationale et deux séminaires en anglais sont dispensés aux étudiants par les enseignants accueillis dans ce cadre. Très nombreux sont les étudiants internationaux attirés par la licence, auxquels elle propose des cours de français langue étrangère et qu'elle fidélise (72 étudiants étrangers pour 182 inscrits en 2022-2023). Outre l'apprentissage de l'anglais (qui voit cependant son nombre d'étudiants obtenant une certification dans le niveau ciblé tomber de 32 en 2021-2022 à 1 en 2022-2023, celle-ci n'étant plus obligatoire), la formation propose des cours d'arabe et d'allemand pour philosophes. Cette culture internationale semble avoir des effets limités en termes de mobilités, malgré l'affectation d'un enseignant-chercheur aux relations internationales (il n'est cependant pas fait mention des aides financières disponibles). Les mobilités sortantes sont inexistantes sur la période, et les mobilités entrantes assez rares (moins de 10 chaque année sur environ 200 inscrits par an dans tout le cursus), même s'il faut tenir compte du grand nombre d'étudiants internationaux suivant le cursus (40 % des inscrits en licence de philosophie) et pour les mobilités sortantes, des conditions socio-économiques des étudiants de Saint-Denis qui ne peuvent quitter, pour partir un semestre à l'étranger, l'emploi salarié finançant leurs études.

La culture pédagogique de la formation est originale, mais l'équipe ne systématise pas sa réflexion sur ses méthodes de formation, et les précisions manquent parfois. Les méthodes pédagogiques collectives (séminaires conjoints avec les étudiants sur la pédagogie, organisation de débats, séminaires de recherche auto-organisés par les étudiants) et la réflexion entre étudiants sont valorisées. L'autoévaluation de la maquette par rapport à la fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) montre une acquisition progressive

de chaque compétence durant la licence, sans pour autant que la maquette soit structurée en blocs de compétences. Les modes d'évaluation sont adaptés aux contenus étudiés et aux objectifs pédagogiques ; ils restent très axés sur l'écrit, mais comprennent les projets tutorés et la possibilité de stages (peu utilisée).

La formation veille à la réussite de ses étudiants, mais peine encore à endiguer l'échec très important en première année. L'analyse des résultats met en avant la pandémie de la COVID-19 (expliquant la baisse du nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS) et la proportion d'étudiants salariés (non précisée) comme facteurs de difficultés à la réussite de 2021 à 2023. La progression en nombre d'étudiants validant tous les crédits ECTS d'une année au cours du cycle est toutefois réelle, passant en 2022-2023 d'un dixième en première année (L1), à un tiers en deuxième année, jusqu'à la moitié des étudiants en troisième année, avec une réduction concomitante du nombre d'étudiants ne validant aucun crédit ECTS en L1 sur la période, qui passe de 47 à 5. La formation propose des adaptations aux personnes à besoins spécifiques en lien avec le pôle Handicap, et à ses étudiants cumulant études et emploi : certains cours sont ainsi prévus le soir ou en semaine intensive. L'équipe tient des permanences et propose des entretiens individuels aux étudiants en difficulté, mais l'ensemble de ses dispositifs ne semble pas réussir à endiguer le taux d'échec encore très fort en L1, même si on peut espérer que la dynamique ascendante se poursuive. En revanche, on constate en effet que le taux de réussite en troisième année est clairement amélioré, passant de 38 % en 2020-2021 à 59 % en 2022-2023.

La formation est attentive à la professionnalisation, mais peine à décrire l'ensemble des actions qu'elle mène. 288 heures du cursus sont assurées par des professionnels, même si la formation n'indique pas de métiers spécifiques (champ artistique et champ académique). L'unité d'enseignement (UE) « Philosophe hors champ », ouvrant les étudiants à l'usage de la philosophie dans le monde contemporain, est originale et pertinente. On note aussi le nombre élevé de crédits ECTS accordés à l'expérience professionnelle (17, comprenant les projets tutorés). Toutefois, le nombre d'étudiants ayant réalisé un stage en 2022-2023 est faible (8), ce que l'équipe analyse comme une conséquence du fort nombre d'étudiants déjà salariés. Ceux-ci peuvent à la place proposer un travail de réflexion supervisé par un tuteur pour valoriser leur expérience. On en sait cependant peu sur le devenir des diplômés de licence, le nombre d'étudiants passant en master ne correspondant chaque année qu'au tiers des diplômés.

La formation manque d'une réflexion systématique sur l'allocation de ses ressources et de ses efforts. Les dispositifs du Programme d'investissements d'avenir (PIA3) *So Skilled!* sont utilisés pour aider à la réussite étudiante (élément constitutif - EC - Tremplin réussite notamment), mais l'équipe reconnaît qu'elle pourrait plus s'impliquer pour articuler ses enseignements avec les projets de l'établissement. L'équipe ne va pas au-delà du recensement des dispositifs d'acquisition de compétences complémentaires (certification PIX dans le niveau ciblé obtenue par 10 étudiants ou moins par an sur la période), et ne fait que brièvement mention de l'appui possible sur le service de la documentation pour l'acquisition de la méthodologie de recherche. Ces constats doivent être analysés au regard de deux mises en disponibilité de longue durée qui ont affecté l'équipe, sans être compensées autrement que par un demi-poste d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). En comptant les effectifs de master, aussi nombreux que ceux de la licence, le taux d'encadrement dépasse à peine les 3 % et interroge la capacité de l'équipe à maintenir la qualité pédagogique de sa licence. On note cependant un conseil de perfectionnement actif, intégrant plusieurs représentants du monde socio-économique et dont les conclusions sont concrètes et constructives pour la formation en termes de soutien à la réussite étudiante.

En matière de gestion de l'attractivité de la formation et de son recrutement, les choix de l'équipe interrogent. Le diagnostic d'attractivité grandissante fait par l'équipe est à mettre en rapport avec ses capacités d'accueil : si le nombre de candidatures augmente (373 en 2020-2021, 474 l'année suivante et 400 en 2022-2023), le nombre de candidats effectivement inscrits dans l'ensemble du cursus est en baisse sur les trois années, passant de 243 à 208 puis 182. L'équipe explique que la capacité d'accueil en L1 (n = 110) est atteinte tous les ans, et que la déperdition a lieu sur les années suivantes. En dépit du faible taux d'encadrement de la formation, une ouverture à la formation continue, alors que la philosophie contemporaine peut être attractive pour des étudiants en reprise d'études financés, pourrait s'avérer un choix judicieux.

Conclusion

Points forts

- Une culture de recherche originale et valorisée, intrinsèquement interdisciplinaire ;
- Des méthodes pédagogiques collectives et favorisant l'entraide entre pairs ;
- Une internationalisation réelle de la recherche ;
- Une attention à la connexion des étudiants au monde socio-économique ;
- Une adaptation de l'emploi du temps aux étudiants à besoins spécifiques (étudiants en situation de handicap, salariés et en reprise d'études).

Points faibles

- Un taux de réussite étudiante très faible au cours des trois années de licence ;
- Une aide à la réussite insuffisante ;
- Un devenir des étudiants très peu documenté et analysé ;
- Un manque d'ouverture à la formation continue ;
- Une internationalisation qui achoppe sur la mobilité étudiante.

Recommandations

- Améliorer l'aide à la réussite étudiante, en utilisant plus largement les ressources proposées par l'établissement et notamment les centres de documentation pour l'acquisition de la méthodologie de travail.
- Renforcer le suivi des diplômés (conduire des enquêtes et analyses plus systématiques et plus fines sur leur devenir, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement).
- Mener une réflexion sur l'accueil d'étudiants en formation continue.
- Clarifier les dispositifs d'aides financières à la mobilité et utiliser les partenariats internationaux de la formation pour favoriser des mobilités sortantes.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite très faibles en L1 et L2 ;
- Des dispositifs de remédiation insuffisants.

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Psychologie* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Psychologie. Elle ne comprend qu'un seul parcours. La licence est également proposée en distanciel au sein de l'Institut d'enseignement à distance (IED), accueillant ainsi à la fois des étudiants en formation initiale et en formation continue. En 2022-2023, l'effectif était de 3 471 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 139 enseignants, dont 34 permanents. La maquette contient 1 503 heures étudiant.

Analyse globale

La licence *Psychologie* est une formation attractive, mais présentant des taux de réussite étudiante hétérogènes. Bien adossée à la recherche et usant de méthodes pédagogiques diversifiées, la formation connaît cependant des difficultés matérielles qui constituent des freins au déploiement du potentiel de ses équipes. L'équipe pédagogique est attentive à la professionnalisation et au développement de la formation continue, mais plusieurs aspects de l'expérience étudiante passent en arrière-plan (suivi du devenir des diplômés et internationalisation).

La formation est résolument attractive, mais connaît des taux de réussite hétérogènes. La licence reçoit beaucoup de candidatures, mais l'équipe souligne avoir dû baisser sa capacité d'accueil à l'IED (sans chiffrage exact) du fait du taux d'encadrement très insuffisant. L'équipe n'explique pas l'immense différentiel entre sa capacité d'accueil théorique (355 en première année - L1 -, UFR et IED confondus) et son nombre d'inscrits total de 1 205 en L1 (UFR et IED confondus). Le mélange des chiffres liés à l'UFR et de ceux liés à l'IED rend parfois l'analyse des données fournies difficile. On comprend cependant que si les taux de réussite chez les étudiants se présentant aux examens sont plutôt bons (tels que rapportés par l'équipe : 71,7 % à l'UFR et 62,2 % à l'IED), le taux de réussite « brut » de la filière est plus faible (environ 47 % en L1, 52 % en L2 et 43 % en L3 en 2022-2023), avec plus d'un tiers des étudiants de L1 ne validant que 30 crédits ou moins sur la dernière année d'évaluation (et 220 ne validant rien). Cette déperdition questionne les possibilités d'accompagnement pédagogique, alors que la formation fait usage de cours dits « Tremplin » financés par le projet *So Skilled!*. L'équipe mentionne des entretiens individuels avec les triplants ou quadruplants, ce qui paraît très chronophage pour le peu de titulaires disponibles. La qualité du suivi fait partie des pistes d'amélioration tirées de l'enquête auprès des étudiants, dont s'est saisi le conseil de perfectionnement, dont on regrette qu'il n'ait été mis en place que tardivement (janvier 2024).

La formation est solidement adossée à la recherche. Elle présente de nombreuses unités d'enseignement (UE) classiques de la formation à et par la recherche : méthodologie, statistiques poussées, quelques cours de méthodologie qualitative (entretien). Une majeure partie des 264 heures consacrées à la méthodologie de recherche au cours du cursus est liée aux méthodes expérimentales, mais l'équipe est engagée dans un processus d'amélioration continue et souhaite approfondir la part méthodologique et scientifique dans la formation, notamment en proposant des Travaux d'études et de recherche en troisième année (L3). La possibilité pour des chercheurs invités de faire des conférences ouvertes aux étudiants est mentionnée.

La formation témoigne de la double approche programme et par compétences, et use de diverses méthodes pédagogiques pour favoriser leur acquisition. Les méthodes pédagogiques et d'évaluation employées dans les matières de psychologie sont classiques, mais diversifiées et focalisées sur l'implication des étudiants. La

cohérence pédagogique de la licence tient également à sa pertinence dans le continuum avec le master *Psychologie*. La place prise par les cours interdisciplinaires proposés aux étudiants (certaines mineures et des cours « transversaux », correspondant à 39 % de la maquette) est à juste titre considérée par l'équipe trop importante par rapport à la part de cours disciplinaires (47 % de la maquette pour six sous-disciplines). L'équipe semble cependant ignorer, dans ses tableaux croisés, la part importante des matières disciplinaires dans l'acquisition de compétences transversales. L'équipe pédagogique fait état de son désir d'évaluer l'efficacité de ses pratiques pédagogiques, sans plus de détails quant à la mise en œuvre d'un tel projet. Il n'existe pas de politique collective ou de système d'essaiage des pratiques pédagogiques innovantes, malgré des initiatives individuelles de certains enseignants-chercheurs (EC).

Les difficultés en matière de ressources humaines et logistiques de la formation sont un frein à son développement et l'empêchent d'atteindre les objectifs que l'établissement vise pour ses étudiants. Sur 139 enseignants intervenant dans la formation, seuls 39 sont des EC titulaires, ce qui est inquiétant pour la qualité du suivi des étudiants et la qualité de vie au travail de l'équipe. Si les chiffres donnés varient quelque peu dans le document d'autoévaluation (DAE) (34 permanents pour 104 non-permanents d'un côté, 39 postes d'EC pour 92 enseignants et professionnels associés à un autre endroit), la proportion qu'ils permettent de calculer est alarmante. Le taux d'encadrement à l'IED, qui fait partie des rares institutions en France à proposer une licence à distance, est encore plus faible que pour le cursus en présentiel (en dessous de 1 %). Le coût en heures équivalent TD (eTD) de la formation est important (9 072 heures eTD, dont 7 662 pour le cursus en présentiel), du fait de l'indifférenciation Cours magistraux/Travaux dirigés et de la multiplication des groupes, pourtant nécessaire à l'accompagnement à la réussite étudiante. Le rapport entre taille des salles et coût global de la formation laisse penser que la licence est également pénalisée par l'aménagement des espaces de cours, avec des répercussions auxquelles l'équipe ne peut rien.

Les relations de la licence avec le monde socio-économique sont fortes grâce à la place des stages dans le cursus et l'attention pérenne accordée à la formation continue. Le nombre de professionnels intervenant dans la licence est très élevé (92, pour 1 172 heures données) ; s'il s'explique par la difficulté pour les EC titulaires d'assurer tous les cours, il renforce la proximité avec le monde socio-économique. L'obligation d'effectuer un stage en L3 de 110 heures (avec 15 heures de suivi de stage dans le cursus) est un choix ambitieux et pertinent ; les maîtres de stage sont d'ailleurs sollicités pour les évaluations des étudiants. Toutefois, les 639 étudiants conventionnés sur la dernière année de la période évaluée sont largement en dessous du nombre d'étudiants inscrits en L3, à l'UFR et à l'IED (1 355 au total). La possibilité donnée par l'IED à des étudiants salariés de suivre leur cursus à distance est quant à elle très positive, tout comme le dynamisme de l'équipe en termes de formation continue courte, avec 5 diplômes d'université (DU) à son actif, dont deux très attractifs (25 à 35 stagiaires).

Le suivi de la satisfaction des étudiants et de leur devenir professionnel et universitaire souligne les difficultés de la filière en matière d'accompagnement des étudiants. Les taux de satisfaction des étudiants sont assez bas (20 % environ d'étudiants considérant suffisant le suivi pédagogique en licence). Très peu de chiffres permettent d'analyser l'insertion dans des cursus de niveau master. En 2020-2021 et 2021-2022, environ un tiers des diplômés (190 pour 575 ayant validé tous leurs crédits de troisième année) ont trouvé à s'insérer dans un master de Paris 8, ce qui est satisfaisant au regard des taux nationaux dans la discipline. Le devenir de ceux qui n'ont pas obtenu de master reste cependant inconnu, et la formation ne semble pas avoir réfléchi à la possibilité de parcours de préprofessionnalisation pour les nombreux étudiants qui n'obtiendront pas de place dans le master de leur choix.

La formation est ouverte à l'international, sans que cela constitue une priorité. On note des partenariats conclus avec de nombreuses universités (16 pays différents, certains hors du périmètre Erasmus), ainsi qu'un accompagnement financier proposé par Paris 8 pour les étudiants souhaitant partir. Les enseignants-chercheurs remplissent leurs missions d'accompagnement des étudiants (accompagnement au conventionnement pour les mobilités par un responsable des relations internationales), sans que cela n'impacte réellement les mobilités. Leur nombre reste faible (19 sortantes et 8 entrantes en 2022-2023), même s'il a doublé sur la période évaluée.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une bonne cohérence du diplôme dans son environnement, et une attractivité certaine ;

- Des relations solides avec le monde socio-économique ;
- Une équipe enseignante au service de la réussite de ses étudiants.

Points faibles

- Un taux d'encadrement étudiant extrêmement faible et une capacité d'accueil largement dépassée ;
- Des difficultés en matière de suivi des étudiants dans le cursus et d'analyse de leur devenir après le diplôme ;
- Un faible taux de réussite en L3 et peu de dispositifs d'aide à la réussite ;
- Une réflexion encore inaboutie sur l'approche par compétences et une pédagogie disciplinaire insuffisamment mise en valeur dans la maquette actuelle ;
- Un conseil de perfectionnement mis en place tardivement et n'intégrant pas assez d'étudiants ;
- Une internationalisation peinant à décoller, pour les étudiants comme pour les enseignants-chercheurs.

Recommandations

- Veiller à un taux d'encadrement de la formation suffisant, pour les étudiants en formation initiale à l'UFR et ceux inscrits à l'Institut d'enseignement à distance, afin de mieux satisfaire les étudiants quant à la qualité du suivi pédagogique.
- S'assurer de mettre en œuvre des dispositifs efficaces de suivi des étudiants diplômés poursuivant leur cursus ou s'insérant professionnellement, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement.
- Renforcer l'accompagnement à la réussite étudiante sur tout le cycle, en particulier pour prévenir le décrochage des étudiants de l'IED.
- Veiller à élaborer une politique pédagogique rendant mieux compte de l'acquisition des compétences disciplinaires et transversales en adoptant l'approche par compétences, tout en renforçant la part des unités d'enseignement disciplinaires dans le cursus.
- Veiller à pérenniser le conseil de perfectionnement et à y intégrer davantage d'étudiants, tant du cursus en présentiel que de l'IED.
- Renforcer le désir de mobilité chez les étudiants en s'appuyant sur les partenariats conclus par l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis et sur les aides financières existantes (bourses).

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un taux d'encadrement très insuffisant, tant pour les étudiants en formation initiale que pour ceux inscrits à l'Institut d'enseignement à distance ;
- Un faible taux de réussite en L3 ;
- Des dispositifs d'aide à la réussite insuffisants.

LICENCE SCIENCE POLITIQUE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Science politique* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Textes et sociétés. Elle ne comprend qu'un seul parcours, mais il est possible de suivre une double licence *Histoire-Science politique*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 388 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 81 enseignants, dont 24 permanents. La maquette propose, sur l'ensemble du cycle, 1 526 heures étudiant.

Analyse globale

La licence *Science politique* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'université Paris 8. Elle se recommande par son attractivité, un taux de réussite satisfaisant et surtout par la qualité de son ouverture à l'international dans une « université monde » ; cependant elle souffre aussi d'une insuffisance manifeste de moyens, d'abord avant tout en termes d'enseignants-chercheurs titulaires véritablement impliqués dans les missions d'enseignement et de recherche, ce qui pénalise l'ensemble de la formation.

L'ouverture à l'international en cohérence avec la politique de l'université constitue un point fort. La formation y contribue par la mobilité de ses enseignants-chercheurs et de ses étudiants, une trentaine de ces derniers participant chaque année à la mobilité sortante, et par l'accueil d'étudiants étrangers qui représentent environ chaque année 10 % du nombre total des inscrits administratifs. Le département de science politique est le premier département en termes de mobilité à l'international de l'établissement. Une bonne collaboration avec le Service des relations et de la coopération internationales (SERCI) de Paris 8 lui permet d'établir une bonne articulation avec l'offre de formation en langue et les opportunités de mobilité. Le dispositif d'accompagnement à la mobilité internationale est un des points forts de la formation. Différents accords de coopération scientifique et académique permettent aux étudiants d'accéder à des enseignements dispensés dans des universités étrangères en Europe et aux États-Unis et d'accueillir dans la formation des professeurs invités.

La formation a gagné en attractivité au moyen d'une politique d'information auprès des lycéens, des journées portes ouvertes et du site Web du département. Si le nombre des étudiants originaires de la Seine-Saint-Denis est en baisse, la formation peut compter aussi sur l'apport de la double licence *Science politique-Histoire*. Le nombre d'inscrits dans les trois années de la licence est d'environ 400. Le nombre d'inscrits administratifs en L1 pour les années 2020-2021 à 2022-2023 est compris entre 131 et 149, avec une faible proportion de redoublants, puisque le différentiel d'inscrits entre les L1 de 2021-2022 et les L2 de 2022-2023 n'est que de 8. L'admission en L1 relève d'un processus de sélection assez rude : en 2021-2022 la formation a recruté 154 étudiants à partir de 3 923 candidatures reçues, soit un pourcentage d'admis de 4 % par rapport au nombre de candidatures reçues, et en 2023-2024 134 étudiants ont été recrutés pour 4 219 candidatures reçues soit 3,2 %. Pour répondre à l'augmentation des candidatures, le recrutement est devenu plus sélectif.

Le suivi et l'analyse de la réussite des étudiants dans le courant de la scolarité sont tout à fait satisfaisants et le taux de réussite honorable. L'effectif des inscrits administratifs se maintient relativement d'une année sur l'autre avec le concours de quelques redoublants. Si le nombre des inscrits en L1 s'élève à 140 en 2020-2021, on retrouve 115 inscrits en L2 en 2021-2022, et si le nombre des inscrits s'élève à 131 en L1 en 2021-2022, on retrouve 122 inscrits en L2 en 2022-2023. Le passage de la deuxième à la troisième année permet même avec le concours de redoublants et des élèves issus de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) d'enregistrer une augmentation des effectifs : ainsi si l'on dénombre 126 étudiants inscrits en L2 en 2020-2021, on en dénombre l'année suivante en 2021-2022 135 en L3. Le nombre des diplômés de l'année est compris entre 65,9 % et 74,6 % du nombre des inscrits en L3 de 2020 à 2023. Pour 140 étudiants inscrits en L1 en 2020-2021, on dénombre 82 diplômés trois ans plus tard au terme de l'année 2022-2023, nombre incluant un certain nombre de

redoublants, ce qui permet de déterminer un taux de réussite pour la cohorte des inscrits de 2020-2021 inférieur à 58 %. Les dispositifs d'aide à la réussite mis en œuvre, parmi lesquels une semaine intensive en petits groupes à la prérentrée de L1 et le Projet Voltaire, témoignent ainsi de leur efficacité. Le conseil de perfectionnement, au sein duquel les étudiants, étroitement associés, partagent leurs retours, permet à la formation de s'engager dans un processus d'amélioration continue.

L'adossement à la recherche est effectif, mais souffre d'un sous-encadrement chronique. Il se matérialise par l'institution d'un mini-mémoire rédigé en fin de L3 qui fait l'objet d'un encadrement personnalisé, mais dont le principe est cependant remis en cause dans les perspectives de restructuration : l'hypothèse de le basculer en L2 est envisagée, les étudiants de L3 étant surchargés par leurs candidatures en master selon les responsables de la licence. La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique, mais dans ce domaine comme dans d'autres elle souffre surtout d'une insuffisante participation des enseignants-chercheurs titulaires aux enseignements et aux dispositifs d'accueil. Le manque de moyens est sensible pour l'apprentissage aux méthodologies informationnelles. Les salles informatiques de l'établissement n'offrent pas suffisamment de places.

La formation comporte des éléments de professionnalisation qui restent cependant encore très perfectibles. Des cours comme « Travail et politique » ou « Orientation universitaire et professionnelle », dispensés au demeurant par des diplômés de la formation, visent spécifiquement l'intégration au monde professionnel, mais la licence reste globalement mal adaptée au public des étudiants salariés. La procédure de la validation des acquis de l'expérience (VAE) reste exceptionnelle. La formation ne propose pas de parcours en alternance. Il n'existe pour l'instant aucune enquête d'insertion professionnelle. Pourtant, comme en témoignent les échanges dans le cadre du conseil de perfectionnement, les étudiants expriment un intérêt manifeste pour la découverte du monde professionnel et l'organisation de stages en lien avec la formation en science politique en dehors des périodes de cours.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences figurant dans le référentiel de la fiche de la licence du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La collaboration avec le Bureau d'appui à la pédagogie (BAPN) autour de la gestion des cours de PIX s'est améliorée. À la suite de la pandémie de la COVID-19, les pratiques pédagogiques se sont diversifiées avec la pratique du travail en groupes, l'entraînement au travail collectif ou encore l'accompagnement du travail de terrain. L'équipe de la formation échange régulièrement sur ses pratiques pédagogiques et deux nouvelles maîtresses de conférences ont été spécialement formées pour assurer le développement des compétences orales des étudiants. Toutefois le développement des initiatives pédagogiques se heurte aussi au manque d'espace, un des grands problèmes de l'université. Par ailleurs les contraintes matérielles ne permettent pas de proposer des cours en distanciel ou en hybride.

Il faut constater l'insuffisance des moyens de l'équipe pédagogique qui souffre du sous-effectif des enseignants-chercheurs titulaires, véritable point faible de la formation. 81 personnes interviennent dans la formation alors que le département dispose en théorie de 24 supports d'enseignants-chercheurs. Mais si l'on tient compte des postes non pourvus, des personnels en détachement, en délégation, ou encore des enseignants bénéficiant d'une décharge, les 24 supports représentent seulement environ 14 postes de titulaires à temps plein pour l'année 2023-2024. Cette situation engendre donc des besoins importants en enseignants vacataires. En licence, 62 % des cours ont été dispensés par des non-titulaires. La situation rend ainsi difficiles la maîtrise de la soutenabilité et la diffusion systématique des indicateurs statistiques concernant la formation. Une grande partie des difficultés relatives à l'adossement à la recherche et au développement des méthodes pédagogiques tient en fait à cette insuffisance de l'effectif des enseignants-chercheurs à plein temps.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive et qui offre la possibilité de se spécialiser à la fois en histoire et science politique ;
- Un bon taux de réussite ;
- Une bonne mobilité étudiante et enseignante.

Points faibles

- Un encadrement insuffisant, faute d'effectifs dans l'équipe pédagogique ;
- Une absence d'informations sur le devenir et l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Un manque de moyens matériels (salles, équipements informatiques) ;
- Un faible accueil des étudiants salariés avec en particulier l'absence de cours en distanciel ou en hybride.

Recommandations

- Renforcer l'encadrement étudiant à travers l'augmentation de la part d'enseignants-chercheurs titulaires intervenant effectivement dans la formation.
- Procéder à une enquête systématique sur le devenir des étudiants, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des diplômés, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement.
- Veiller à la qualité des conditions matérielles d'enseignement (salles, équipements informatiques notamment pour les étudiants n'ayant pas d'ordinateur portable).
- Réfléchir à la mise en place d'enseignements en hybride pour faciliter l'accueil des étudiants salariés et à l'ouverture de parcours en alternance.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Un taux d'encadrement insuffisant en enseignants-chercheurs titulaires.

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

L'intitulé national de la licence était jusqu'à la rentrée 2024 « Sciences de l'éducation ». Pour une plus grande lisibilité et cohérence avec le projet de la formation, le nouvel intitulé « Sciences de l'éducation et de la formation » est adopté dans ce rapport.

La licence *Sciences de l'éducation et de la formation* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'éducation, psychanalyse et français langue étrangère (SEPF). Elle ne comprend qu'un seul parcours. La troisième année de licence (L3) est également proposée en distanciel au sein de l'Institut d'enseignement à distance (IED), accueillant ainsi à la fois des étudiants en formation initiale et en formation continue. En 2022-2023, l'effectif était de 484 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 71 enseignants, dont 40 permanents. La maquette contient 1 410 heures étudiant.

Analyse globale

La formation revendique la transversalité et l'interdisciplinarité comme axes majeurs de sa pédagogie, en accord avec les ambitions de l'établissement. Elle met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées à l'enjeu de la professionnalisation en lien avec des acteurs académiques de la région. Pour autant, les dispositifs d'amélioration continue au sein de la formation sont insuffisants. Les effectifs étudiants sont globalement stables, avec des taux de réussite insuffisants les deux premières années, malgré les efforts déployés pour mettre en place des axes d'amélioration. L'ouverture à l'international est limitée, ce qui n'exclut pas l'attractivité de la licence pour le public étranger.

La formation s'appuie sur les enjeux de l'interdisciplinarité et de la transversalité (histoire, philosophie, psychologie, anthropologie, sociologie). La diversité des champs des Sciences de l'éducation est traduite de manière progressive par des enseignements au choix, avec des contenus pluridisciplinaires et interdisciplinaires pertinents au regard des objectifs de la formation, et qui permettent une personnalisation des parcours. L'approche par compétences est tout juste amorcée.

La formation est attractive, choisie majoritairement par des étudiants qui visent le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*. Les données fournies dans le dossier d'autoévaluation (DAE) montrent que la formation rencontre son public et que le nombre de candidatures est stable (1 450 candidatures environ pour 105 places en L1), avec une hausse des effectifs en L3 pour le parcours à distance. La composante ne cherche toutefois pas à accroître le volume de recrutement pour conserver la gestion de son cursus, faute de moyens humains et matériels (salles pas toujours adaptées ou trop petites, accès au réseau Wifi parfois aléatoire). Le profil des étudiants est connu des responsables de la formation.

La licence entretient de fortes relations avec le monde socioculturel et socio-économique, et intègre des éléments de professionnalisation en lien avec ses finalités : élément constitutif (EC) « Méthodes pour réussir ses projets personnels et professionnels » (M3P) en L2 et en L3, les journées Avenirs permettant d'inviter des professionnels de l'éducation pour des tables rondes et ateliers). Des partenariats fructueux ont été noués avec des établissements de formation du travail social (EFTS Saint-Honoré, Fondation Croix Saint-Simon) et le Centre d'études et de recherche pour la petite enfance (CERPE) ainsi qu'avec le département du 93, qui facilitent l'insertion professionnelle des étudiants.

Bien que la licence reconnaisse son caractère fondamentalement professionnalisant, l'adossement à la recherche y est malgré tout présent. Il s'incarne à la fois par la participation à la formation d'enseignants-chercheurs issus de laboratoires dont la thématique de recherche est en adéquation avec l'offre de formation, ainsi que par des enseignements dédiés aux méthodes de la recherche scientifique : groupes d'analyse de pratiques à visées de recherche, observation en unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (classes UPE2A), participation des étudiants à des séminaires d'initiation à la recherche et de restitution de travaux de recherche en master. Néanmoins les pédagogies de formation par la recherche sont à renforcer en développant des dispositifs d'accueil d'étudiants au sein des unités de recherche, et en adaptant certains enseignements de mineures en L3 pour permettre aux étudiants de mieux définir leurs projets de recherche.

La formation suit bien la réussite de ses étudiants. Elle fournit des données chiffrées relatives à leur réussite, et soutient que celles-ci sont analysées. Si le taux de réussite académique en L3 est constant sur la période (75 %), il est en progression de 20 points sur la L1 passant entre 2020-2021 et 2022-2023 de 26 % à 51 % d'étudiants validant tous leurs crédits ECTS et de 7 points en L2, passant de 54 % à 61 % entre 2021-2022 et 2022-2023. Des dispositifs ont certes été mis en place (EC « Méthodologie de l'expérience étudiante » [M2E], EC M3P, aide méthodologique, tutorat étudiant, ateliers du Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle - SCUIO-IP), mais l'impact de ces dispositifs mis en œuvre pour les recalés n'est pas analysé. Une analyse qualitative serait utile pour repérer les causes des difficultés ou des échecs surtout en L1.

Peu de données d'insertion professionnelle sont disponibles pour cette formation (point faible pourtant déjà signalé pour l'ancienne offre de formation), puisqu'elle n'effectue pas d'enquête d'insertion pour les diplômés. La seule donnée dont on dispose est le nombre d'étudiants qui réussissent en master *MEEF* le concours de recrutement de professeurs des écoles - CRPE (73 % en 2023), des données qui ne permettent pas d'évaluer finement la qualité de l'insertion. 10 % des diplômés de la licence rejoignent l'un des trois parcours du master *Sciences de l'éducation et de la formation* de Paris 8 (*Éducation tout au long de la vie ; Enfance, jeunesse, formation et Enseignement, éducation prioritaire, médiation culturelle*). Un réseau d'anciens permettrait toutefois d'apporter des éléments sur les domaines d'activité des diplômés et leur devenir, pour trouver d'autres lieux de stage en dehors des écoles et du secteur associatif de la Seine-Saint-Denis, pour diminuer aussi la précarité de certains diplômés en augmentant leur niveau de rémunération et la stabilité de leur emploi.

Les dispositifs d'amélioration continue sont en place, mais insuffisants. Le questionnaire d'évaluation des enseignements est proposé aux étudiants, mais le conseil de perfectionnement a du mal à mobiliser les étudiants. Il se réunit périodiquement tous les ans pour contribuer à une évaluation interne, mais ne joue pas assez son rôle. En effet, le compte rendu joint au dossier ne montre pas la présence de personnalités extérieures, ce qui limite l'efficacité du conseil pour le pilotage de la formation ; on constate par ailleurs un fort absentéisme, sans doute qu'une réflexion sur les jours, les horaires et la possibilité de distanciel permettrait d'améliorer la participation des étudiants au conseil.

La formation, ouverte à l'international, peine à mobiliser ses étudiants. L'offre de mobilités entrantes (aucune mobilité les trois dernières années) et sortantes (7 seulement les trois dernières années) ne rencontre pas son public, d'autant que peu de dispositifs vont dans ce sens en dehors des enseignements de langue. Pour faciliter les mobilités sortantes, sans doute faudrait-il renforcer les enseignements portant sur l'international (en français ou en langue étrangère) et trouver des formations équivalentes dans les universités à l'étranger susceptibles de correspondre aux objectifs et attendus de la formation, ou cibler dans les partenariats existants ceux permettant une immersion dans des environnements professionnels diversifiés (publics, privés) en recourant à des séjours collectifs d'étude/tutorés à l'étranger.

Conclusion

Points forts

- Une formation tournée vers la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité ;
- Une formation professionnalisante bien adaptée aux besoins socio-économiques de la région ;
- Une bonne attractivité de la formation.

Points faibles

- Des taux de réussite encore faibles en L1 ;
- Des informations incomplètes ne permettant pas d'apprécier l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Des processus d'évaluation interne insuffisants (absence de professionnels au sein du conseil de perfectionnement) ;
- Une approche par compétences timide ;
- Une absence de stratégie pour l'ouverture à l'international.

Recommandations

- Poursuivre les efforts d'amélioration des taux de réussite en L1.
- Renforcer le suivi des diplômés dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement : créer un réseau d'*alumni* afin de développer les propositions de stages et favoriser l'insertion des jeunes diplômés ; prévoir des enquêtes sur le devenir des étudiants, pour mieux identifier les besoins de la formation.
- Investir le conseil de perfectionnement comme lieu fondamental de la politique d'amélioration continue en y incluant des acteurs du monde socio-économique, éducatif et associatif.
- S'engager dans la mise en œuvre de l'approche par compétences.
- Mener une réflexion sur l'ouverture à l'international de la formation afin de permettre son inscription dans un des axes stratégiques de l'établissement.

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Sciences du langage* (SDL) de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage. Elle ne comprend qu'un seul parcours. En 2022-2023, l'effectif était de 194 étudiants dont 9 en parcours d'accès spécifique santé (PASS) et 9 dans les deux options de licence accès santé (L.AS), accueillis dans le cadre du partenariat avec l'université Sorbonne Paris Nord. Une année de propédeutique (L1+) est aussi proposée, offrant des passerelles vers la L1 à l'issue du premier semestre et la L2 à l'issue du deuxième semestre. L'équipe pédagogique est composée de 32 enseignants, dont 17 permanents. La maquette contient 1 404 heures étudiant.

Analyse globale

La licence *Sciences du langage* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle propose une bonne ouverture interdisciplinaire, en accord avec le cadrage stratégique de l'établissement. Si les relations avec le monde socio-économique sont importantes, les analyses du taux d'échec, particulièrement important en L1, de même que la réflexion sur la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle doivent être renforcées. L'internationalisation reste encore limitée.

Au niveau régional et local, la formation s'inscrit en complémentarité des formations proposées dans les autres universités d'Île-de-France. Elle est ainsi reconnue dans le domaine de la langue des signes française, qui constitue à l'évidence un objectif de la formation ; la licence *Sciences du langage* offre aussi une ouverture sur le monde socio-économique et les domaines du professorat des écoles et du français langue étrangère (FLE). Dans l'ensemble, l'attractivité est bonne, en particulier en première année (652 vœux confirmés en 2022-2023 sur Parcoursup), et les effectifs sont globalement stables. On constate, toutefois, des baisses d'effectifs récurrentes et importantes dans le passage de la L1 à la L2.

La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle (via le choix d'éléments constitutifs - EC - libres avec la licence *Psychologie*) et en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum. Elle fait place aux connaissances fondamentales et aux connaissances transversales émanant des différentes disciplines des sciences du langage, en cohérence avec le master *Sciences du langage* qui constitue sa poursuite d'études naturelle.

Par sa nature pluridisciplinaire (linguistique formelle ; langue des signes française - LSF ; acquisition et FLE), la licence entretient des relations avec le monde socio-économique relativement importantes et les éléments de professionnalisation sont présents avec l'ouverture sur les métiers de la LSF, du professorat des écoles et du FLE. On peut souligner en particulier les liens avec le tissu associatif de la communauté sourde qui permettent de proposer des lieux d'accueil de stage aux étudiants de L3, et avec des structures d'enseignement du FLE qui sont sollicitées pour l'accueil d'étudiants. L'ouverture sur le domaine de l'orthophonie reste néanmoins très limitée.

La formation dispose de moyens humains appropriés, ce qui permet un fonctionnement satisfaisant. L'encadrement est tout à fait adéquat, avec une équipe pédagogique de 17 permanents, à laquelle se joignent 15 enseignants non permanents. Les étudiants sont accompagnés tout au long de leur scolarité, notamment à l'occasion des stages et des mobilités à l'étranger, peu nombreuses cependant.

L'adossement de la formation à la recherche est bon. Une majorité d'enseignants-chercheurs assurent la quasi-totalité des heures de la licence. Les étudiants sont également sensibilisés à la recherche, avec des enseignements disciplinaires qui s'appuient sur des travaux scientifiques en lien avec les trois parcours de la licence, qui forment aussi les trois thématiques de l'unité mixte de recherche 7023 (Structures formelles du

langage) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs de la formation. Entre cinq et dix étudiants par an effectuent même leur stage de L3 au sein de ce laboratoire.

L'accompagnement et le suivi des étudiants au cours de la licence sont satisfaisants, mais les résultats ne sont pas à la hauteur des dispositifs de réussite mis en place. Dans un objectif d'accompagnement à la réussite, une année de propédeutique, avec uniquement des travaux dirigés d'environ 15 heures par semaine, a été mise en place, financée par le rectorat les deux premières années, permettant aux étudiants repérés de mieux réussir en licence 1. L'accompagnement des réussites étudiantes se poursuit en licence avec les EC mis en place grâce au Programme d'investissements d'avenir (PIA) *So Skilled!* : « Méthodologie de l'expérience étudiante » en L1, « Projet personnel et professionnel » en L2 et L3. Les étudiants sourds inscrits dans la spécialisation « Langue des signes » bénéficient pour certains enseignements d'aménagements personnalisés. La formation dispose aussi de l'appui du Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP) afin de favoriser la réussite des étudiants. Pour autant, le taux d'échec ou d'abandon est très élevé en L1, avec des effectifs globaux passant, par exemple pour l'année 2020-2021, de 116 en L1 à 41 en L2 pour 2021-2022, et à 25 en L3, en 2022-2023. La tendance se confirme pour la promotion de 2021-2022 où l'on passe de 117 inscrits en L1 à 54 en L2. En 2022-2023, seuls 30 % des étudiants de L1 ont validé tous leurs crédits ECTS, un pourcentage en augmentation sur la période. On regrette que le dossier d'autoévaluation (DAE) ne fournisse pas plus d'indicateurs ni d'analyse plus précise permettant l'appréciation de ces taux. Il n'est pas fait mention de véritable enquête sur la réussite étudiante en L1 ni sur les raisons profondes des échecs et abandons. Le travail reste à mener pour pouvoir identifier ces causes et proposer des solutions. Certes, ce phénomène constitue une tendance commune à plusieurs universités, mais il doit être surveillé de très près pour que des solutions adéquates soient mises en œuvre. La participation des étudiants en L1 dans le conseil de perfectionnement fait défaut, seuls des L2 et L3 étant présents.

La formation n'a pas d'outils de suivi de l'insertion professionnelle de ses étudiants, malgré des recommandations en ce sens lors de la précédente évaluation. Certains diplômés poursuivent des études en master *Sciences du langage* (6 en 2020-2021, 9 en 2021-2022), d'autres probablement en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* puisque l'objectif est de préparer les étudiants aux concours (aucune donnée précise à ce sujet) ou dans les secteurs de l'Interprétariat en langue des signes française-français et celui du FLE. L'équipe semble se satisfaire de l'insertion actuelle, qu'elle affirme connaître sans qu'aucun élément n'étaye cette affirmation.

L'ouverture à l'international est bien intégrée à la licence, mais les résultats en matière de mobilité sortante sont mitigés. La formation est très attractive pour les étudiants internationaux : l'équipe indique accueillir en 2020-2021 26 étudiants internationaux sur 215 inscrits, en 2021-2022, 23 sur 201 et 32 sur 194 en 2022-2023. La formation affiche une forte sensibilisation à l'enseignement de l'anglais, elle recourt également à des enseignants étrangers en mobilité Erasmus pour assurer certains enseignements. Mais au niveau des mobilités, on peut déplorer le nombre limité de mobilités sortantes, 4 seulement les trois dernières années. On regrettera que le dossier ne fournisse pas plus d'éléments permettant d'apprécier le chemin fait par la formation en ce domaine. Il serait pertinent de mener une analyse sur les raisons de ce peu de mobilité et de solliciter les services compétents de l'université pour faire évoluer cela en matière de communication et d'accompagnement, en proposant par exemple une double diplomation avec des départements de FLE (nombreux en Europe) et en développant la langue des signes internationale.

Conclusion

Points forts

- Une offre solide et diversifiée proposant des spécialisations complémentaires et dont la spécialisation « Langue des signes française » accroît la visibilité ;
- Une bonne articulation avec les autres formations de l'établissement ;
- Des liens étroits avec le milieu socio-économique ;
- Une formation très attractive pour les étudiants internationaux ;
- Un bon encadrement pédagogique.

Points faibles

- Un taux de réussite encore faible en L1 qui ne fait l'objet d'aucune analyse malgré le dispositif d'accompagnement à la réussite ;
- Un manque d'analyse et de suivi de la réussite des étudiants, de leur devenir et de leur insertion professionnelle ;
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas d'étudiants de L1 ;
- Une faible mobilité sortante à l'international.

Recommandations

- Chercher les raisons des taux d'échec et d'abandon élevés en L1 afin de mettre en œuvre des dispositifs de remédiation adaptés.
- Assurer un meilleur suivi des cohortes étudiantes pour mieux connaître le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement.
- Renforcer la participation des étudiants au sein du conseil de perfectionnement en veillant à la présence d'étudiants de L1.
- Dynamiser les échanges entre les universités étrangères et favoriser un réseau international d'envergure, notamment en favorisant un effort de co-diplomation et en introduisant des enseignements sur la langue internationale des signes pour le parcours LSF.

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Sociologie* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Textes et sociétés. Elle ne comprend qu'un seul parcours. En 2022-2023, l'effectif était de 444 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 53 enseignants, dont 27 permanents. La maquette contient 1 392 heures étudiant.

Analyse globale

La licence *Sociologie* est solidement adossée à la recherche ; son organisation pédagogique est cohérente, avec des méthodes pédagogiques immersives, malgré les lacunes en matière d'approche par compétences. Elle jouit d'une bonne attractivité internationale et sait fidéliser et satisfaire ses étudiants. Malgré une attention portée au monde socio-économique et à la réussite de ses étudiants, l'équipe pédagogique peine à suivre l'insertion professionnelle et universitaire de ses diplômés, et à les intéresser à des mobilités internationales. Le taux de réussite étudiante, notamment en première année (L1), reste cependant très bas.

La formation a construit des partenariats pertinents au niveau universitaire, interuniversitaire et culturel. Ses thématiques de travail sont en lien avec les grands projets portés par Paris 8 et la formation fait aussi état de partenariats culturels pertinents (Musée du quai Branly, Archives nationales) en cohérence avec la vision portée par l'établissement. Ses partenariats académiques nationaux sont d'intérêt (notamment autour des enquêtes quantitatives menées chaque année avec d'autres universités françaises), même s'ils ne font pas tous l'objet de conventions officielles.

L'adossement à la recherche est de très bonne qualité. Les enseignants-chercheurs (EC) titulaires intervenant en licence, tous affiliés à une unité mixte de recherche (UMR), sont majoritaires dans la formation (27 pour 26 non-titulaires), et assurent pratiquement les trois quarts des heures d'enseignement ; les non-titulaires sont majoritairement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), doctorants et docteurs. La formation par la recherche est dynamique, avec des coopérations entre étudiants en licence et en master autour de journées dites « Masteriales », et un mémoire de licence à produire. Les unités d'enseignement (UE) des éléments constitutifs (EC) « Tremplin » dédiées à la réussite donnent également accès à des outils à la fois professionnalisants et de recherche.

La formation voit son attractivité s'accroître, et sait fidéliser ses étudiants. Sa capacité d'accueil est atteinte tous les ans, avec une proportion étonnante de bacheliers issus de bacs technologiques (un septième d'inscrits en L1), mais l'équipe note que la plupart des L1 souhaitaient initialement rejoindre un autre cursus (seuls 15 % des étudiants ont sélectionné la licence *Sociologie* de Paris 8 en premier vœu sur Parcoursup). Les demandes d'admission par équivalence dans le cursus augmentent en revanche jusqu'à 175 en 2023, et nombreux (selon leurs chiffres, environ 60 %) sont les étudiants qui restent jusqu'à la fin de la licence. Les étudiants sont inscrits, pour la majeure partie d'entre eux (entre 200 et 230), en contrat de réussite pédagogique. Si la formation adapte ses horaires et jours de cours en les dupliquant afin de permettre aux étudiants salariés de suivre le cursus, aucune validation des acquis professionnels (VAP) ou des acquis de l'expérience (VAE) même partielle n'a été accordée sur la période, ce que l'équipe n'explique pas. S'il n'y a pas eu de conseil de perfectionnement en 2022 (ce que le compte rendu indique sans plus d'explications), sa composition en 2023 intègre bien une professionnelle et des étudiants.

L'organisation pédagogique est cohérente, mais gagnerait à bénéficier d'une réflexion systématique. La progression estimée des étudiants au cours de la licence va de façon cohérente vers l'acquisition des

compétences listées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les méthodes pédagogiques sont classiques (exposés, exercices et études de textes), parfois ludiques (jeux, relecture croisée de prises de notes), avec une utilisation pertinente de l'oral au rattrapage. L'essai pédagogique est positif : deux enseignants-chercheurs titulaires ont obtenu des congés pour projets pédagogiques, et de multiples collaborations existent autour de cours spécifiques. Le distanciel est exclu de la formation, mais celle-ci fait un usage original d'espaces extérieurs aux locaux universitaires grâce à des sorties pédagogiques. Toutefois, l'équipe gagnerait à systématiser sa réflexion sur ses méthodes et ses outils d'évaluation (le dossier d'autoévaluation indiquant que tous les types d'évaluation sont utilisés pour tous les blocs de compétences, sans autre explication), ce dont elle a conscience puisqu'elle mentionne dans son compte rendu de conseil de perfectionnement l'organisation d'une réunion sur l'approche par compétences à l'automne 2023.

La réussite étudiante reste insuffisante, en dépit des efforts déployés. La formation valorise les demandes de réorientation et de reprise d'études et note que cela bénéficie aux bacheliers technologiques, qui réussissent mieux que les néo-bacheliers. Le taux de réussite est toutefois globalement faible en première année, environ 20 % seulement d'étudiants validant tous les crédits ECTS, et 19 % n'en validant aucun. Ce taux s'améliore considérablement en troisième année (L3), où il dépasse les 60 %. Si la pandémie peut expliquer ces résultats des années 2020-2021 et éventuellement 2021-2022, il est étonnant de constater que les efforts que l'équipe met en place en L1, notamment grâce aux cours financés par le projet *So Skilled!* du Programme d'investissements d'avenir (PIA3), n'ont pas permis jusqu'ici l'amélioration du taux de réussite. Le rapport entre recrutement et réussite des étudiants dans la formation nécessite plus d'investigations.

La professionnalisation et l'insertion des diplômés font l'objet d'une réflexion inégale. Si l'équipe dit que 12 crédits ECTS sont accordés à l'expérience professionnelle dans le cursus (sans préciser dans quelles UE), il n'y a pas de stage obligatoire en licence, malgré un volume horaire de cours inférieur au référentiel de licence (1392 heures pour 1 500 réglementaires). Les stages conventionnés sont peu nombreux (5 en 2021-2022, 1 en 2022-2023), et l'équipe s'interroge sur leur place dans le cursus. Il semble en revanche que les étudiants réalisant des terrains le fassent sans conventionnement, ce qui nuit à leur valorisation dans un parcours étudiant, voire à leur prise en compte. L'insertion professionnelle est traitée de façon classique (aide à la rédaction de CV et lettres de motivation), mais l'UE « Prépa aux métiers du social » proposée en première année, unique de ce type en Île-de-France est une vraie plus-value. Les étudiants peuvent s'inscrire dans le master *Sciences sociales* de Paris 8 (une minorité d'étudiants, selon l'équipe pédagogique) ou poursuivre ailleurs (EHESS, autres universités), mais les chiffres précis manquent en bilan, faute d'enquête sur le devenir des étudiants menée au niveau des licences. Si l'équipe pédagogique cite de nombreux devenirs possibles dans sa plaquette de présentation, elle indique qu'il n'y a pas d'enquête d'insertion à 12 mois, et qu'elle n'en conduit pas elle-même non plus.

L'équipe pédagogique investit l'international, sans que cela ne se répercute sur ses propres étudiants. Elle utilise les partenariats de Paris 8 pour envoyer et faire venir des EC d'autres universités d'Europe ou de pays des Suds dans sa formation. Elle encourage une culture internationale chez ses étudiants grâce à de nombreuses heures d'anglais pour sciences sociales (144 heures ; la formation propose également de l'hébreu, du catalan et du chinois) et en intégrant des récits de terrains internationaux dans ses cours. Elle dispense aussi des cours de français langue étrangère. Le passage de la certification de langue anglaise d'obligatoire à facultative a mené à une décrue drastique de sa passation : de 67 en 2021-2022, seuls 3 étudiants l'ont obtenue dans le niveau ciblé en 2022-2023. Le nombre de mobilités sortantes est faible (entre 1 et 5 sur les années évaluées, que l'équipe explique par les difficultés liées à la pandémie), mais celles-ci s'appuient sur l'*European Reform Universities Alliance* (ERUA). Les possibilités d'apprentissage des langues et de mobilité de ses étudiants semblent au global décorrélées alors que la licence est plutôt attractive à l'international, avec 10 à 15 mobilités entrantes par an et suscite un important travail d'étude des dossiers de demandes internationales (670 dossiers par an environ).

Conclusion

Points forts

- Une formation cohérente et pertinente dans son environnement universitaire et territorial ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Des modalités pédagogiques et d'évaluation diversifiées, en prise avec le terrain ;
- Une ouverture réussie à l'interdisciplinarité.

Points faibles

- Un taux de réussite problématique ;
- Un suivi insuffisant du devenir des étudiants ;
- Une réflexion sur la professionnalisation inégale, notamment quant à la place des stages ;
- Une apparente décorrélacion entre intérêt pour l'international et mobilités des étudiants.

Recommandations

- Améliorer les taux de réussite en licence en proposant une aide différenciée selon les profils étudiants.
- Construire, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement, des dispositifs de suivi du devenir des étudiants, notamment concernant le passage des diplômés en master et l'insertion professionnelle.
- Accroître la dimension professionnalisante via les stages et une part plus importante de cours assurés par des vacataires professionnels.
- Encourager les étudiants à la mobilité sortante pour leurs terrains ou leurs stages, en appui sur les partenariats internationaux de l'équipe et ceux de l'université.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un taux de réussite très faible en L1 ;
- Des dispositifs de remédiation insuffisants.

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, en partenariat avec l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive (INSEI, ex-INSHEA) et l'association Visuel-LSF. Unique en France, la formation, ouverte une année sur deux, ne comprend qu'un seul parcours de troisième année (L3), *Enseignement de la langue des signes française (LSF) en milieu scolaire*. La majorité des cours sont dispensés en langue des signes française. En 2021-2022, l'effectif était de 15 étudiants, majoritairement sourds et en formation continue. L'équipe pédagogique est composée de 30 enseignants, dont 17 permanents. La maquette représente pour cette troisième année de cycle un volume total de 360 heures étudiant.

Analyse globale

La licence professionnelle *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques*, parcours *Enseignement de la langue des signes française en milieu scolaire*, pluridisciplinaire par nature, est unique en France dans le domaine de l'éducation des jeunes sourds. Elle attire des étudiants d'origines géographiques très diversifiées et s'inscrit parfaitement dans la politique d'inclusion de l'établissement ainsi que dans son environnement. Elle remplit son objectif de professionnalisation, grâce à des enseignements adaptés et des processus d'amélioration continue opérationnels. Son ouverture internationale et ses liens avec la licence *Sciences du langage* sont néanmoins à renforcer.

Formation pluridisciplinaire (linguistique, psychologie, histoire), la licence accueille des effectifs majoritairement sourds et en formation continue, grâce à des enseignements dispensés en langue des signes française (LSF). La formation, dont le programme interdisciplinaire a été mis en place par l'UFR Sciences du langage, a noué des partenariats académiques avec l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive (INSEI) qui permet d'apporter les compétences en didactique des sourds et de la LSF, et avec l'association Visuel-LSF qui s'assure de la bonne qualité de la LSF et de la culture sourde.

La formation est très attractive (30 à 35 dossiers de candidatures sont reçus à chaque nouvelle session) et accueille des publics d'horizons très divers, notamment des étudiants de nationalité française originaires des DOM-COM (Martinique, l'île de La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Tahiti), ainsi que des étudiants étrangers venant entre autres de Belgique et d'Afrique du Nord. Leurs profils sont très variés (éducateurs spécialisés, moniteurs, accompagnants des élèves en situation de handicap - AESH, etc.), et ils sont recrutés au niveau bac+2 ou avec l'équivalent de 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'éducation des jeunes sourds. La majorité des candidats viennent du diplôme de premier cycle d'université (DPCU) conjoint entre Paris 8 et l'association Visuel-LSF, de niveau bac+2, ou directement du monde professionnel pour suivre en Seine-Saint-Denis l'unique formation universitaire en LSF en France.

La formation se présente comme l'illustration de la politique ambitieuse d'inclusion sociale de l'université Paris 8, à la fois en ce qui concerne l'intégration des publics en situation de handicap (public sourd et sourd-aveugle) que pour l'appui à la formation tout au long de la vie. La licence professionnelle est en effet un modèle d'accueil des publics en formation continue (10 élèves sur 15 en 2021-2022), ce qui l'a conduit à être formation pilote pour la labellisation Qualiopi de l'université, obtenue en juillet 2022. La mise en place d'aides au

financement des frais d'interprétation français-LSF pourrait cependant permettre à plus d'étudiants d'élaborer un dossier de validation des acquis de l'expérience (VAE).

La LP Gestion et accompagnement de projets pédagogiques entretient en outre de fortes relations avec le monde socioculturel et socio-économique. Elle intègre bien des éléments de professionnalisation, grâce à un important vivier de professionnels (19), majoritairement sourds et reconnus en France, intervenant dans la formation et à la maîtrise d'un solide réseau de structures professionnelles (souvent de diplômés en poste) susceptibles d'accueillir les étudiants en stage. De nombreux enseignements sont dispensés par des professionnels extérieurs, venant de régions différentes et de types d'établissements variés, publics et privés : Éducation nationale, unités localisées pour l'inclusion scolaire (classes ULIS), pôles d'enseignement des jeunes sourds (PEJS), structures relevant du ministère chargé des Affaires sociales, établissements accueillant des enfants présentant un handicap associé, par exemple, surdicécité, autisme, ou encore Institut national des jeunes sourds (INJS) de Paris et Bordeaux, collège Morvan à Paris. Tous les intervenants sont bien en phase avec les réalités socio-économiques et les évolutions des activités dans le domaine de la LSF.

Le taux d'insertion professionnelle de la formation est très bon et suivi au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation réalise des enquêtes spécifiques (n+1, n+5, voire n+20), sur le devenir des diplômés qui montrent que ces derniers occupent un poste en adéquation disciplinaire avec les métiers et le marché de l'emploi actuel. D'autres s'engagent dans une poursuite d'études en troisième cycle en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, parcours LSF (1 personne) et en doctorat (3 personnes sourdes à ce jour). Néanmoins les partenariats avec le monde socioprofessionnel doivent être consolidés pour fournir aux étudiants des lieux de stage rémunérés. Si le dossier d'autoévaluation (DAE) révèle une volonté de la part des responsables de la formation de l'ouvrir à l'alternance, notamment au vu de l'intérêt porté par certains acteurs locaux, rien ne fait apparaître les futurs moyens mis en œuvre en ce sens.

La licence professionnelle définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement, qui réunit enseignants, professionnels et étudiants, est tenu une fois par an. Bien que commun à la licence *Sciences du langage (SDL)*, il contribue au développement de la licence en pratiquant son bilan et son évaluation, et pointe des difficultés d'organisation et de fonctionnement (comme la non-adaptation des dispositifs de sécurité incendie aux élèves sourds), définit les compétences à acquérir et suggère les améliorations (ainsi la future structuration de la maquette en blocs de compétences, qui manque actuellement par rapport aux ambitions professionnalisantes de la licence). Les enquêtes internes sont réalisées, mais gagneraient à être traduites en LSF pour améliorer le taux de réponse.

La formation inclut des enseignements conséquents et divers qui relèvent des sciences du langage sans pour autant développer de véritables liens avec les autres parcours de la licence SDL. Les passerelles avec le champ de la didactique, comme le réclament les étudiants dans le conseil de perfectionnement, sont à organiser pour renforcer le volet « apprentissage » de la formation (en LSF et français langue étrangère et seconde notamment). L'équipe pédagogique doit aussi porter une attention particulière à la qualité de ses partenariats interdisciplinaires (cours de psychologie jugé trop théorique par les étudiants), avec des intervenants qui signent en enseignant, ainsi qu'aux suivis des mémoires.

La formation est très faiblement ouverte à l'international (absence de mobilités entrantes et sortantes), malgré les partenariats internationaux du département Sciences du langage. Si l'internationalisation n'est pas une vocation primordiale, puisqu'il s'agit de former des spécialistes de la langue des signes française, pratiquée par les sourds sur le territoire français, la formation pourra tirer profit de la présence de professeurs invités venant de pays étrangers (Royaume-Uni, Australie, Allemagne, Italie, États-Unis et Pays-Bas) pour nouer des partenariats spécifiques en donnant une dimension comparatiste à certains enseignements de la LSF.

Conclusion

Points forts

- Une formation unique en France ;
- Une formation pluridisciplinaire qui s'inscrit avec pertinence dans la politique d'inclusion de l'établissement ;

- Une forte attractivité ;
- Une très bonne ouverture à la formation continue ;
- Une bonne professionnalisation (adéquation étroite des contenus de formation avec les métiers visés ; solide réseau de professionnels intervenant dans la formation).

Points faibles

- Une difficulté des étudiants à trouver des stages ;
- Des liens trop faibles avec la licence *Sciences du langage* et le champ de la didactique ;
- Une dimension internationale quasi inexistante.

Recommandations

- Poursuivre la réflexion sur l'alternance, ce qui permettrait, en partie, de rééquilibrer l'offre de stages qui apparaît insuffisante.
- Poursuivre et intensifier le travail d'articulation avec la licence *Sciences du langage* et le champ de la didactique.
- Développer une ouverture à l'international tournée vers la langue internationale des signes et les langues des signes étrangères.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie industriel et maintenance* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Tremblay-en-France et enseigné sur ce site. Deux parcours sont proposés à partir de la deuxième année : *Ingénierie des systèmes pluritechniques* et *Management, méthodes, maintenance innovante*. Ouvert en 2021, ce BUT comptait en 2022-2023 43 étudiants en première année et 34 en deuxième année. L'équipe pédagogique est composée de 16 enseignants, dont 9 permanents. L'alternance est possible à partir de la deuxième année du BUT. La maquette représente, en comptant les enseignements et les mises en situation professionnelle, un volume total pour le cycle de 2 600 heures étudiant.

Analyse globale

Le BUT *Génie industriel et maintenance (GIM)* se structure autour de cinq compétences fondamentales en première année et deuxième année, avec une spécialisation en troisième année grâce à trois compétences complémentaires, dont deux sont propres à chaque parcours, permettant ainsi la construction d'un parcours personnalisé. Pluridisciplinaire, il ne précise guère son articulation avec les autres formations de l'université, mais son attractivité est réelle. Il recourt à une pédagogie adaptée à son ouverture à l'alternance et à sa visée professionnalisante, ce par quoi il justifie son adossement à la recherche limitée ; l'ouverture à l'international est encore inexistante.

Le BUT est attractif (900 candidatures pour 45 places sur Parcoursup) sans que les critères de sélection ne soient précisés. Formation pluridisciplinaire et ouverte à l'alternance en deuxième et troisième année, le BUT est conçu pour former des ingénieurs polyvalents capables de relever les défis de l'industrie moderne. Les diplômés sont préparés à occuper des postes à responsabilité dans les secteurs de l'industrie, de la maintenance et de la production. Les étudiants bénéficient d'un enseignement théorique dans les domaines de l'ingénierie, de la maintenance, mais également des sciences humaines. Les compétences pratiques sont développées grâce aux projets collaboratifs qui les confrontent à des problématiques industrielles complexes.

Le BUT prend en compte les besoins socio-économiques du territoire et s'appuie à la fois sur le programme national (PN) de ce BUT et sur des adaptations locales pour y répondre. En étroite collaboration avec les entreprises, il met l'accent sur le développement de compétences techniques et transversales, tout en renforçant les fondamentaux en français et en mathématiques dès la première année. L'équipe pédagogique inclut cinq professionnels du secteur, y compris dans le conseil de l'IUT et de perfectionnement, afin d'adapter les enseignements dispensés aux attentes du marché du travail.

Les pédagogies employées sont résolument actives et professionnalisantes. Grâce à de fréquentes visites d'entreprises implantées dans un environnement industriel dynamique (aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, bassin logistique de Garonor), les étudiants sont immergés dans les réalités du monde professionnel. Des mises en situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) leur permettent d'acquérir des compétences pratiques en conciliant théorie et expérience, problèmes concrets et enjeux de développement durable.

Le taux de réussite en première année est faible pour un BUT (23 étudiants sur 45, soit 51 %, valident tous leurs crédits ECTS en 2021-2022), mais s'améliore nettement en deuxième année (32 sur 34 inscrits, soit 94 %, en 2022-2023). Afin de soutenir les étudiants en difficulté, des dispositifs d'accompagnement sont proposés au premier semestre : accompagnement personnalisé et ateliers de remédiation et de mise à niveau. Les causes d'échec, même si certaines sont connues (éloignement, durée de transport), ne sont pas finement analysées.

La formation à et par la recherche est limitée : 108 heures. L'équipe pédagogique est cependant constituée de six enseignants-chercheurs provenant des sections 60 (Mécanique, génie mécanique, génie civil), 61 (Génie informatique, automatique et traitement du signal), 62 (Énergétique, génie des procédés), 63 (Génie électrique, électronique, photonique et systèmes) et 11 (Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes) du Conseil national des universités (CNU). Cette diversité des compétences qui garantit une expertise pluridisciplinaire dans les domaines de la mécanique, de l'informatique, de l'énergétique et de la maintenance n'est cependant pas mise à profit par exemple dans le cadre de projets d'initiation à la recherche et il n'y a aucune proximité avec les laboratoires de recherche.

L'ouverture à l'international est inexistante. Malgré l'engagement fort de l'établissement dans des programmes de mobilité étudiante et de partenariats universitaires, notamment dans le cadre de l'alliance européenne *European Reform Universities Alliance* (ERUA), aucune action de promotion ou de préparation à la mobilité n'est offerte aux étudiants à l'échelle de la formation. Avec 22 heures par semestre dédiées à l'enseignement de la langue anglaise, le BUT GIM a néanmoins fait le choix de proposer la certification *Test of English for International Communication* (TOEIC) en troisième année.

Conclusion

Points forts

- Un bon développement de l'alternance ;
- Une formation attractive ;
- Une équipe pédagogique pluridisciplinaire.

Points faibles

- Un taux de réussite insuffisant en première année pour une formation sélective ;
- Un adossement à la recherche limité ;
- Une ouverture à l'international inexistante.

Recommandations

- Analyser les raisons du faible taux de réussite en première année et renforcer les dispositifs de remédiation.
- Renforcer l'adossement à la recherche.
- Mener une réflexion sur les opportunités d'ouverture à l'international offertes par l'alliance ERUA.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATIQUE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Montreuil et enseigné sur ce site. Deux parcours sont proposés à partir de la deuxième année : *Réalisation d'applications : conception, développement, validation* et *Administration, gestion et exploitation des données*. Ouvert en 2021, ce BUT comptait en 2022-2023 96 étudiants en première année et 55 en deuxième année. L'équipe pédagogique est composée de 40 enseignants, dont 13 permanents. L'alternance est possible à partir de la deuxième année du BUT. La maquette représente, en comptant les enseignements et les mises en situation professionnelle, un volume total pour le cycle de 2 600 heures étudiant.

Analyse globale

Le BUT *Informatique* se structure autour de six compétences fondamentales en première et deuxième années, avec une spécialisation en deuxième année. Très attractif grâce à sa visée professionnalisante, il s'articule en cohérence avec la licence et le master mention *Informatique* de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologies du numérique de l'université Paris 8. Ouvert à l'international et à l'alternance en deuxième année, il jouit d'un fort adossement à la recherche. Le taux d'échec en première année est toutefois trop élevé, sans que la formation parvienne à l'endiguement.

Le BUT bénéficie d'un excellent adossement à la recherche, avec une initiation jusqu'en troisième année, comprenant veille documentaire et méthodologie de la recherche. Il est porté par neuf enseignants-chercheurs en section 26 (Mathématiques appliquées) et 27 (Informatique) du Conseil national des universités (CNU). La proximité avec le Laboratoire d'intelligence artificielle et sémantique des données (LIASD), dont plusieurs membres sont à l'IUT, constitue une excellente occasion pour les étudiants intéressés par ces domaines d'acquies une expérience de recherche significative. Le laboratoire LIASD propose chaque année 4 à 5 stages de recherche étroitement liés aux travaux de recherche en cours au sein du laboratoire, principalement axés sur ceux de l'équipe Espaces intelligents des données (EID). Ils sont menés en collaboration avec d'autres partenaires, organismes de recherche comme l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). Ils permettent aux étudiants de contribuer à des avancées scientifiques et appliquées concrètes et de collaborer avec des doctorants. Les enseignants-chercheurs du département assument une charge de travail conséquente (1 395 heures étudiant). En plus de leurs heures de cours et de diverses responsabilités administratives, ils sont tous impliqués dans l'organisation et l'encadrement des stages en entreprise et des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). En particulier, le choix du parcours *Administration, gestion et exploitation des données*, axé sur l'intelligence artificielle, a été motivé par le fort engagement des enseignants-chercheurs dans ce domaine et la proximité de l'équipe EID. Les étudiants sont encouragés à mettre en pratique les connaissances théoriques acquises à travers des projets concrets (plateforme de prédiction, graphes de connaissances). Certains projets réalisés dans le cadre de la recherche ont débouché sur des publications scientifiques.

Les aspects relatifs à l'intégrité scientifique et à la déontologie sont très bien pris en compte en mettant l'accent sur l'éthique numérique et la lutte contre le plagiat. L'intelligence artificielle (IA) est abordée comme un outil puissant, mais qui nécessite une utilisation responsable. Les étudiants apprennent à détecter le plagiat, à utiliser

les IA génératives et à évaluer la qualité des informations générées, et sont sensibilisés dès le début de la formation, notamment à travers les cours de droit du numérique et de la propriété intellectuelle (licence logicielle, éthique informatique). L'avènement de l'IA a introduit de nouvelles problématiques, comme l'utilisation d'outils de génération de texte. Les objectifs pédagogiques développés dans le BUT *Informatique* sont multiples et passent par : la sensibilisation des étudiants aux enjeux éthiques liés à l'utilisation de l'IA et des outils numériques en général, la formation des étudiants à l'utilisation responsable de ces outils, en leur apprenant à les utiliser de manière pertinente et à en comprendre les limites, le développement chez les étudiants d'un esprit critique leur permettant d'évaluer la qualité et la fiabilité des informations générées par l'IA. Les méthodes pédagogiques reposent sur les cours théoriques, des ateliers pratiques d'IA génératives (comme ChatGPT) et l'écriture de prompts avec l'adaptation des méthodes pédagogiques à l'évolution rapide des technologies, tout en trouvant un équilibre entre interdiction et encadrement.

La professionnalisation de la formation est de très bonne qualité (87 crédits ECTS dédiés à l'expérience professionnelle et 25 semaines de stage obligatoire dans le cursus). La formation est adaptée aux besoins spécifiques du territoire francilien, en tenant compte des attentes des entreprises et des évolutions technologiques. Les deux professeurs associés en service temporaire (PAST) de l'équipe pédagogique se concentrent sur les projets des étudiants de deuxième et troisième années de BUT, en mobilisant des ressources professionnelles. 18 intervenants professionnels viennent renforcer l'équipe pédagogique en dispensant 20 % des enseignements. Le BUT est conçu pour répondre aux besoins du marché du travail, en particulier dans les domaines de la protection des données et de l'intelligence artificielle. Ses contenus ont été élaborés en collaboration avec les professionnels du secteur, les entreprises et les organismes de formation. L'accent est mis sur une approche par compétences, et l'alternance est ouverte dès la deuxième année (21 contrats en 2022-2023).

Le BUT a une forte attractivité (2927 candidats en 2023 pour 88 places sur Parcoursup). L'obligation de respecter un quota de 50 % de candidatures de bacheliers technologiques augmente le niveau de sélectivité des candidats des formations généralistes. Cette sélection s'appuie sur une évaluation rigoureuse des dossiers étudiants, combinant une analyse numérique de leurs résultats scolaires (baccalauréat, terminale, première) et une appréciation qualitative de leur motivation à travers leur projet de formation. Si l'obligation de recruter 50 % de bacheliers technologiques diffère des demandes observées (autour de 30 % sur Parcoursup), des efforts de communication ciblés sont déployés par la formation auprès des lycées technologiques pour mieux la faire connaître.

L'ouverture à l'international est très développée. L'établissement est fortement engagé dans des programmes de mobilité étudiante et de partenariats universitaires. L'IUT, membre de l'université européenne *European Reform Universities Alliance* (ERUA), offre à ses étudiants de nombreuses opportunités d'acquérir une expérience internationale et de développer leurs compétences, notamment en matière de doubles diplômes. D'autres partenariats solides hors ERUA existent (Université du Québec à Chicoutimi - UQAC, Université de Roskilde au Danemark - RUC). Les échanges avec l'UQAC sont en plein essor, et le programme de bi-diplomation connaît un succès croissant (10 étudiants candidats en 2024). La réorganisation du pôle des relations internationales à l'IUT a eu un impact positif notamment avec la mise en place de délégués dans chaque département pour la gestion des échanges internationaux. Un groupe de travail dédié accompagne les étudiants.

Toutefois, le taux d'échec en première année est élevé et a augmenté selon les responsables de 10 % entre 2021 et 2022, passant de 30 % pour la première année du diplôme universitaire de technologie (DUT1) *Informatique* à 40 % en BUT1. En 2022-2023, seuls 48 sur 96, soit 50 % des étudiants de BUT1, ont validé tous leurs crédits ECTS. Le département, en respectant l'objectif du BUT d'accueillir 50 % de bacheliers technologiques, a vu augmenter son taux d'échec en première année (en raison d'un niveau d'entrée plus hétérogène) par rapport à l'ancien DUT *Informatique*. Par ailleurs, de nombreux étudiants, en difficulté ou en quête d'une réorientation, abandonnent leurs études. Afin de les soutenir, des dispositifs d'accompagnement sont proposés tels que des groupes de travail tutorés et des journées d'immersion pour les lycéens, mais ils peinent à inverser la tendance.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnalisante, très attractive et ouverte à l'alternance ;
- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une très bonne ouverture à l'international.

Point faible

- Un taux d'échec en première année élevé pour une formation sélective.

Recommandation

- Poursuivre la mise en place de dispositifs de remédiation en première année.

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Informatique* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologies du numérique. La mention couvre trois cursus distincts, sans tronc commun ni cours mutualisés : la licence *Informatique* rattachée au département Programmation et informatique fondamentale (PIF) ; le parcours de licence 3 (L3) *Informatique des systèmes embarqués et interactifs (ISEI)* du département Ingénierie en intelligence artificielle (IIA) ; la licence *Informatique* dispensée entièrement en distanciel au sein de l'Institut d'enseignement à distance (IED). La L3 est ouverte à l'alternance. En 2022-2023, l'effectif total de la mention était de 481 étudiants. L'équipe pédagogique est composée, pour la licence du département PIF, de 18 enseignants, dont 13 permanents. La maquette contient jusqu'à 1 515 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

La licence *Informatique* jouit d'une excellente attractivité et s'inscrit pleinement dans les orientations de l'université Paris 8 : elle bénéficie d'un très bon adossement à la recherche et d'une bonne interaction avec le monde socio-économique ; ses contenus et dispositifs sont bien adaptés au public de la formation en alternance et les pratiques pédagogiques y sont très diversifiées. Cependant, la formation affiche de faibles taux de réussite, le suivi de l'insertion professionnelle est inexistant, et elle n'est pas ouverte à l'international. Enfin, elle dispose de moyens insuffisants pour atteindre ses objectifs.

La formation jouit d'une excellente attractivité, avec un nombre de demandes d'inscription en L1 élevé et croissant (2 529 demandes en 2022-2023 contre 1 985 demandes en 2020-2021), et un taux d'admission très bas et décroissant (182 admis sur 2 529 candidats en 2022-2023 et 244 sur 1 985 en 2020-2021). Il est à noter que la capacité d'accueil en présentiel est constante (70) et que celle en distanciel n'est pas indiquée dans le dossier d'autoévaluation. La majorité des étudiants du parcours en présentiel sont recrutés sur Parcoursup et issus d'un baccalauréat général. L'équipe pédagogique est mobilisée pour améliorer l'attractivité auprès d'un public féminin (salons et forums post-bac, portes ouvertes, Internet, médias spécialisés). Le public en formation à distance est très diversifié. Le recrutement en licence 3 (L3) *Informatique des systèmes embarqués et interactifs* se fait essentiellement sur e-candidat et le portail d'Études en France.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Les étudiants sont initiés à la recherche par des projets tutorés encadrés par des enseignants-chercheurs membres du Laboratoire d'intelligence artificielle et sciences des données (LIASD, section 27 Informatique) et du laboratoire Paragraphe (section 71 Sciences de l'information et de la communication) de l'université, en lien avec leurs sujets de recherche (75 heures étudiant dans la maquette). À cela s'ajoutent quelques enseignements de spécialité techniques pointus. L'équipe pédagogique est composée essentiellement d'enseignants-chercheurs en informatique (section 27 du Conseil national des universités - CNU) auxquels s'ajoutent 2 professeurs agrégés (PRAG), et des enseignants-chercheurs extérieurs à l'établissement pour la formation à distance. La maquette de la formation intègre bien une initiation à l'intégrité scientifique et à la déontologie à travers des cours dédiés (« Histoire de l'informatique » et « Droit, éthique, informatique ») et une sensibilisation lors des projets. Elle inclut une initiation à la méthodologie informationnelle et documentaire dans plusieurs cours dédiés à la préparation de projets et de stages, en lien avec le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP) et en utilisant les ressources de la bibliothèque universitaire.

La formation est en bonne interaction avec le monde socio-économique. Elle intègre bien les éléments classiques de professionnalisation que sont l'alternance et les stages (l'expérience professionnelle représente 9 crédits ECTS dans le cursus) et l'intervention de professionnels de l'industrie. L'équipe pédagogique est bien informée des besoins socio-économiques du territoire et de leur évolution grâce également aux visites régulières dans les entreprises des alternants et stagiaires et aux conseils de perfectionnement auxquels participent des

professionnels de l'industrie. Cependant le nombre d'alternants est faible (7 en 2022-2023) et un stage n'est obligatoire qu'en licence 3 ISEI (ainsi seuls 17 étudiants ont réalisé un stage en 2022-2023). La participation de professionnels de l'industrie dans les enseignements est limitée dans la licence générale (2 intervenants pour 60 heures étudiant) et plus importante dans la licence 3 ISEI et la licence à distance (respectivement 5 et 7 intervenants pour 150 heures chacune). La formation accueille chaque année 1 à 4 stagiaires de la formation continue alors que le parcours à distance pourrait permettre aisément d'en accueillir plus ; elle ne pratique cependant pas la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les pratiques pédagogiques de la formation sont bien diversifiées : travail en autonomie et en groupe, travaux pratiques, projets, soutenances, concours de programmation, contribution au logiciel libre.

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne effectif permettant de la faire évoluer. Le nombre d'étudiants répondant aux questionnaires d'évaluation va croissant (73 en 2020-2021 ; 113 en 2022-2023, soit 23 % des inscrits) et les résultats indiquent une satisfaction globale. L'équipe pédagogique de la licence générale en présentiel se réunit hebdomadairement. Les conseils de perfectionnement (en sus d'un conseil général, il existe un conseil spécifique à la licence 3 ISEI) ont permis de prendre plusieurs mesures pour améliorer la qualité de la formation, comme en témoignent les comptes rendus détaillés.

D'une manière générale, la formation s'inscrit pleinement dans les orientations de l'université Paris 8 : promotion de la créativité (mineure interdisciplinaire «Création et programmation de jeux vidéo»), développement des *soft skills* (cours « Méthodologie de l'expérience étudiante » - M2E - et « Méthodes pour réussir ses projets personnels et professionnels - M3P), dispositifs d'aide à la réussite (tutorat, remédiation, emplois du temps adaptés, etc.), inclusivité (avec le parcours en distanciel), professionnalisation (alternance). Elle profite de l'orientation vers les Sciences humaines et sociales (SHS) de l'établissement pour intégrer une certaine pluridisciplinarité : anglais, droit, histoire, psychologie, mathématiques. Les enjeux du développement durable sont abordés dans plusieurs cours ainsi que lors de la réalisation de projets (en particulier dans la licence 3 ISEI où les contraintes de l'informatique embarquée posent immédiatement la question du coût). La formation a obtenu le financement d'un projet par le dispositif *So Skilled!* financé par le Programme d'investissements d'avenir (PIA3) pour ouvrir un élément constitutif (EC) libre sur la programmation de chatbots.

Cependant, la licence Informatique affiche des taux de réussite faibles, en particulier dans le parcours à distance (7 diplômés sur 39 inscrits en L3 de l'IED en 2022-2023, les chiffres par parcours ne sont pas fournis pour les autres années). D'après l'analyse de ces résultats par l'équipe pédagogique, la principale cause relève des situations personnelles des étudiants : la plupart des étudiants en formation classique doivent travailler en parallèle de leurs études et la majorité des étudiants inscrits en formation à distance sont dans des situations défavorables (travailleurs, chargés de famille, en situation de handicap, etc.). Pour la formation classique, l'équipe veille à un suivi personnalisé, avec des petits groupes et du tutorat et l'emploi du temps est adapté pour des étudiants salariés.

Il n'y a pas de suivi formel de l'insertion des diplômés de la formation ni au niveau de l'établissement ni au niveau de la formation. Informellement, le retour de l'équipe pédagogique est que les diplômés poursuivent en master informatique, mais sans donnée précise à l'appui, excepté pour la L3 ISEI dont le compte rendu du conseil de perfectionnement fournit des chiffres pour la promotion 2022-2023 (20 poursuites d'études sur 25 étudiants, 4 redoublements, 1 abandon).

La formation n'est pas ouverte à l'international. Les mobilités entrantes et sortantes sont très marginales (respectivement 2 et 1 sur la période d'évaluation). Les contenus et les dispositifs de la formation sont en effet peu développés pour permettre son ouverture à l'international. Il n'y a pas de dispositif spécifique mis en place pour la mobilité internationale hormis ceux de l'établissement ni de dispositif particulier de mobilité sortante autre que Erasmus dont très peu d'étudiants profitent. La maquette de la formation inclut un cours d'anglais obligatoire chaque année dans chacun des trois parcours (90 heures étudiant sur 3 ans) et un cours d'une autre langue étrangère peut être choisi en enseignement libre, mais la certification de langue obtenue dans le niveau ciblé est très marginale (8 sur 481 inscrits en 2022-2023). Or, elle serait bien utile à de futurs diplômés en informatique à la fois pour une poursuite d'études et un recrutement.

De plus, la formation ne dispose pas de moyens suffisants pour atteindre ses objectifs. Le dossier d'autoévaluation (DAE) met l'accent sur le sous-effectif. En 2022-2023 le taux d'encadrement est de 13 enseignants permanents (11 enseignants-chercheurs - EC - et 2 professeurs agrégés) pour 213 (81+77+55) étudiants inscrits en licence générale en présentiel, soit 11 EC pour 1300 heures étudiant. Le taux d'encadrement est particulièrement faible en licence générale à distance (IED) : 4 EC pour 253 étudiants. Il est meilleur en L3 ISEI : 5 EC pour 25 étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une attractivité très forte ;
- Un très bon adossement à la recherche ;
- Des contenus et dispositifs adaptés à la formation en alternance ;
- Des pratiques pédagogiques bien diversifiées ;
- Une démarche d'amélioration continue bien établie.

Points faibles

- Un taux de réussite faible tant en L1 qu'en L2 et L3 ;
- Des moyens insuffisants pour atteindre ses objectifs (enseignants en sous-effectif) ;
- Un manque de suivi du devenir des diplômés ;
- Une absence d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Poursuivre les actions initiées pour améliorer le taux de réussite, par exemple en développant des projets d'innovation pédagogique et en concevant des dispositifs adaptés aux étudiants à distance.
- S'assurer de la soutenabilité humaine de la formation en améliorant le taux d'encadrement, notamment pour les étudiants à distance.
- Développer le suivi du devenir des diplômés en réalisant des enquêtes, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement.
- Développer l'ouverture à l'international et les dispositifs de préparation à la mobilité.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite faibles au cours des trois années de licence ;
- Un faible taux d'encadrement en enseignants-chercheurs titulaires.

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologies du numérique. Elle ne comprend qu'un seul parcours. En 2022-2023, l'effectif était de 178 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 25 enseignants, dont 13 permanents. La maquette contient 1 470 heures étudiant.

Analyse globale

La licence *Mathématiques*, pluridisciplinaire, interdisciplinaire et à dimension humaine, est portée par le département Mathématiques et histoire des sciences ; bénéficiant d'un fort adossement à la recherche, elle repose sur une pédagogie composée d'unités d'enseignement (UE) majeures, mineures, et transversales, permettant d'individualiser les parcours des étudiants. Elle vise une poursuite d'études dans plusieurs masters : *Mathématiques, Informatique, Économie et gestion, Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*. Elle présente un taux d'échec élevé en première année et une ouverture à l'international limitée.

La licence *Mathématiques* bénéficie d'un très bon adossement à la recherche sous la forme d'initiation en premier cycle. La formation est portée par des enseignants-chercheurs en mathématiques, histoires des sciences, et informatique. L'initiation à la recherche se traduit dans la formation par plusieurs éléments constitutifs (EC), pour un total de 66 heures de formation, et l'encadrement par une équipe pédagogique de quatorze enseignants-chercheurs, en mathématiques (section 25), mathématiques appliquées et applications des mathématiques (section 26), épistémologie, histoire des sciences et des techniques (section 72) avec une double-compétence en mathématiques, et informatique (section 27). L'EC « Tremplin master » est axé en deuxième année sur des thématiques liés à la recherche en mathématiques et à la méthodologie des sciences. Les outils pour la recherche en mathématiques (bases de données bibliographiques, traitement de textes mathématiques et les différentes formes de publications) y sont présentés. Le stage de recherche en laboratoire ou le projet tutoré par un enseignant-chercheur est possible en deuxième et troisième années sur une thématique liée aux recherches de l'encadrant. En troisième année, l'EC « Tremplin master » s'articule avec les masters de l'université Paris 8.

Les aspects relatifs à l'intégrité scientifique et à la déontologie sont abordés dans la licence *Mathématiques*. Cependant, hormis l'EC « Méthodologie de l'expérience étudiante » (M2E) au premier semestre, l'EC « Tremplin master » en deuxième année, ou des rappels, il n'y a pas de charte claire. Il est aussi surprenant que le système de détection de plagiat de l'établissement « Compilatio Studium » soit à destination des étudiants et non réservé exclusivement aux correcteurs. Il n'est pas précisé si le service antiplagiat permet de détecter les nouvelles formes de « triche », basées sur l'usage d'intelligences artificielles génératives d'écrit (pour le mémoire de stage, le rapport de projet tutoré ou l'EC « Méthodes pour réussir ses projets personnels et professionnels » - M3P).

La structuration des UE majeures, mineures, et transversales permet aux étudiants d'individualiser leur formation tout au long des trois années de la licence *Mathématiques*. La formation s'articule par semestre entre deux UE majeures de 18 crédits ECTS (« Mathématiques », « Informatique », et « Histoire des sciences »), les 12 crédits ECTS étant dédiés à une UE mineure et une UE transversale de 6 crédits ECTS chacune. L'UE mineure est au choix parmi trois possibles : « Mathématiques discrètes, cryptographie, codes, logique », « Informatique » en commun avec la licence *Informatique*, ou encore « Économie et gestion », qui est composée d'EC de la licence

Économie et gestion. La formation est ainsi complémentaire d'autres formations du même cycle. Outre les cours de langue (108 heures au total, et la possibilité de passer une certification dans une langue étrangère via Altissia) et la préparation à la certification PIX (EC compétences numériques de 36 heures) dans l'UE transversale, les étudiants de la formation bénéficient notamment du cursus *Soft skills* de l'université Paris 8. Ce cursus a pour ambition de promouvoir la créativité des étudiants et de mettre en valeur leur savoir-faire au travers d'UE d'engagement « Engagement étudiant », « Apiculture » et « Accueil handicap » par exemple. En première année, la « Méthodologie de l'expérience étudiante » (M2E) met l'accent sur l'adaptation aux apprentissages universitaires. En deuxième et troisième années, l'UE « Méthodes pour réussir ses projets personnels et professionnels » (M3P), prend la forme d'ateliers de mises en situation professionnelle. Cette pluridisciplinarité et interdisciplinarité du contenu pédagogique permettent aux étudiants d'avoir une double culture (sciences exactes, histoire des sciences). Plusieurs EC de la formation sont par ailleurs ouvertes aux étudiants d'autres licences de l'université Paris 8.

L'approche par compétences, alignée sur la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la licence Mathématiques, est bien développée. Les activités visées par la fiche RNCP ont toutes été prises en compte dans la construction du programme de la formation, avec précision et pertinence, même si les compétences propres à la formation ne sont pas mises en valeur.

La licence est très bien engagée dans une démarche d'amélioration continue. La composition du conseil de perfectionnement, ouverte à l'extérieur et aux anciens étudiants, ainsi que les sujets abordés (compte rendu de 2024) permettent de proposer des pistes d'amélioration. Les enquêtes d'évaluation du contenu des enseignements ou encore de l'organisation de la formation sont analysées finement et prises en compte. De plus, le conseil de perfectionnement et la formation prennent en compte les besoins socio-économiques du territoire, notamment le besoin d'enseignants du secondaire en mathématiques. La licence prépare les étudiants à une poursuite d'études en master *MEEF* parcours *Mathématiques* via le cours « Tremplin métier » en troisième année. Les relations avec le monde socio-économique sont bonnes. Cinq enseignants du second degré interviennent dans les cours de la licence. Inversement, via les Cordées de la réussite et le soutien de la vice-présidence Aide à la réussite étudiante, certains étudiants interviennent comme tuteurs dans des établissements scolaires, ou comme assistants d'éducation en préprofessionnalisation. Cette activité est accompagnée de manière personnalisée (adaptation des emplois du temps) et valorisée dans la formation. L'immersion en milieu professionnel est ainsi facilitée par des stages ou des projets tutorés (5 semaines au total).

Si le taux d'échec en première année n'est pas négligeable (33 étudiants sur 84 inscrits, soit 40 %, valident tous leurs crédits ECTS en 2022-2023), le taux de réussite au diplôme en L3 est bon (entre 65 % et 84 %). D'après le dossier d'autoévaluation, a priori tous les étudiants poursuivent en master, mais aucune enquête formelle ne permet de quantifier cette poursuite d'études, ni de mesurer les tendances d'orientation des diplômés.

Même si elle est favorisée, l'ouverture à l'international à l'échelle de la formation est quasi inexistante. Une mobilité sortante en 2023 est enregistrée vers l'université de Roskilde (Danemark). Les liens dans le cadre de l'alliance *European Reform Universities Alliance* (ERUA) ainsi que l'accord Erasmus+ avec l'Université de Caserte (Sicile) devraient permettre de favoriser les mobilités à venir.

Conclusion

Points forts

- Un très bon adossement à la recherche ;
- Une formation pluridisciplinaire ;
- Des dispositifs d'amélioration continue bien développés.

Points faibles

- Un taux d'échec élevé en première année ;

- Un suivi des poursuites d'études peu formalisé ;
- Une ouverture à l'international inexistante ou presque.

Recommandations

- Poursuivre la mise en place de dispositifs de remédiation en première année.
- Analyser le devenir des étudiants en réalisant des enquêtes, dans le cadre de la démarche à mettre en place par l'établissement.
- Consolider les partenariats pour le développement de l'ouverture à l'international à l'échelle de la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES PROCESSUS LOGISTIQUES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Management des processus logistiques* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Montreuil, est enseignée sur le site de Moirans (Isère). Jusqu'à la rentrée 2023, elle était aussi ouverte sur le site de Montreuil. Troisième année (L3) suspendue, elle est composée d'un unique parcours, *Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise (CAPE)*. En 2022-2023, l'effectif était de 42 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 19 enseignants, dont 7 permanents. La formation fonctionne intégralement sous le rythme de l'alternance. La maquette représente pour cette troisième année de cycle un volume total de 458 heures étudiant.

Analyse globale

La formation est présente sur deux sites, l'un proche de l'établissement, à Montreuil en Seine-Saint-Denis, l'autre à Moirans en Isère. Le manque de différenciation entre les deux sites dans le dossier d'autoévaluation (DAE) ne permet pas de savoir si l'ensemble des données concernent un ou les deux sites, et ce alors que la formation indique la fermeture du site de Montreuil à la fin de l'année 2022-2023 du fait de l'ouverture du BUT *Qualité, logistique industrielle et organisation*. Si la formation bénéficie d'une professionnalisation certaine, le déficit informationnel interroge presque tous les critères : l'insertion professionnelle, l'amélioration continue, la pédagogie et les moyens ; de plus dans un contexte de fermeture du site de proximité à Montreuil.

Avec son fonctionnement intégralement en alternance et ses relations avec le monde économique, la licence professionnelle garantit la professionnalisation des étudiants. En pratique, que ce soit sur le site de Montreuil avec le centre de formation d'apprentis (CFA) Évry-Val-d'Essonne (EVE) ou sur le site de Moirans avec l'Association de formation professionnelle de l'industrie (AFPI) Isère, l'association des acteurs économiques est réelle, et 70 % (18 personnes) des intervenants sont des professionnels. On ignore la proportion des interventions correspondantes puisqu'est indiquée la totalité des heures de la maquette (458 heures, ce qui est incohérent au regard des 150 heures étudiant annoncées dans le DAE comme étant assurées par des enseignants-chercheurs). En lien avec le fonctionnement intégral en alternance, les contenus et les dispositifs de la formation sont par nature parfaitement adaptés aux publics *ad hoc*, y compris le public en formation continue accueilli régulièrement.

L'attractivité de la formation est réelle et stable, mais trop d'informations manquent pour analyser le parcours des étudiants. Même si le taux de remplissage de la formation est bon avec des candidatures oscillant entre 78 en 2021-2022 et 128 en 2020-2021, les moyens de communication à cet effet ne sont pas précisés. Pour autant, il est à nouveau délicat de juger pleinement pour les deux sites (capacités d'accueil) avec cette seule donnée commune ou concernant un seul des deux, car la distance géographique induit des dynamiques de recrutement obligatoirement différentes. Les données relatives à l'origine des entrants – brevets de technicien supérieur (BTS), diplômes universitaires de technologie (DUT), deuxième année de licence (L2) – ne sont pas renseignées. Le taux de réussite est très bon avec 85 % de diplômés, mais non analysé. Enfin, il est délicat d'apprécier l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés, tant les données du DAE (indiquant une insertion proche de la moitié de la promotion) sont différentes de celles qui peuvent être lues sur le document spécifique au devenir des diplômés – ce dernier modérant les bons chiffres présentés.

La diversification des pratiques pédagogiques est assurée par l'alternance et des projets en ateliers. En l'espèce, le site de Moirans apparaît en pointe. Si le présentiel seul est retenu, ceci est en cohérence avec la

demande de l'établissement et le fonctionnement pédagogique. Les espaces d'enseignement sont variés et adaptés aux attendus des contextes professionnels ciblés. Le format de l'apprentissage permet de comprendre que la licence professionnelle met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, l'absence de maquette circonstanciée précise ne permet toutefois pas de juger pleinement des contenus pour l'approche par compétences (APC). Le fichier de maquette fourni fait correspondre les unités d'enseignement et les blocs de compétences tandis que les commentaires évoquent un format traditionnel et une équipe en réflexion sur l'APC. On se félicite tout de même de la certification de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) qu'il est possible d'obtenir à Moirans ; on aurait aimé en connaître la concrétisation par le nombre de certificats délivrés et le taux d'obtention par les étudiants.

La formation bénéficie cependant d'un adossement à la recherche très modeste. L'intégration de la recherche passe principalement par la présence d'enseignants-chercheurs, au nombre de cinq. La sensibilisation à la déontologie n'apparaît pas suffisamment investie et limitée aux questions universitaires. En revanche, la formation aux accès documentaires internes est réalisée par l'intégration de la veille informationnelle dans les enseignements, en plus de la présence d'une documentaliste, mais sur le seul site de Montreuil (on ne connaît rien des conditions à Moirans sur ce sujet).

La formation n'est pas ouverte à l'international. Même si le fonctionnement en alternance ne s'accommode pas naturellement de cet aspect, il est regrettable que l'ouverture ne soit pas investie, sous une forme adaptée, compte tenu de l'objet logistique et des partenaires internationaux lieux d'alternance. Paradoxalement, l'équipe considère l'apprentissage de l'anglais comme une compétence majeure, mais les moyens mis en place sont trop limités : le volume d'enseignement (28 heures sur 458 heures) est extrêmement réduit et il n'y a pas de cours de spécialité en langue étrangère. L'effort de proposition du *Test of English for International Communication (TOEIC)* est toutefois appréciable malgré son faible succès, aucune certification n'a été délivrée en 2020-2021 et 2022-2023.

La formation est engagée dans une démarche d'amélioration continue, mais le partage de la décision entre les parties prenantes interroge. En l'espèce, le compte rendu du conseil de perfectionnement fourni (juin 2023) n'évoque pas l'événement majeur qu'est la fermeture de la formation sur le site de Montreuil et indique au contraire une absence de modification pour l'année à venir. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est analysée avec un retour de 16 étudiants sur 42 en 2022-2023 ; il est indiqué que c'est à Moirans que le taux de réponse est le plus fort.

Il reste au final que la situation hétérogène des deux sites ne permet pas de présumer des moyens dont la formation dispose réellement. Ainsi, et paradoxalement, alors que la formation précise un taux réduit de 30 % de non-permanents sur le site de Montreuil, elle y exprime conjointement la difficulté d'assurer la charge administrative de fonctionnement ; difficulté non reconnue sur le site de Moirans où 84 % des interventions sont réalisées par des non-permanents. Ces éléments ne rassurent pas quant à la stabilité de l'équipe et à la qualité du pilotage, ce que confirment les lacunes du DAE.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne ouverture à l'alternance avec de nombreux contrats d'apprentissage et de professionnalisation ;
- Une bonne insertion professionnelle sur le site de Moirans ;
- Une ouverture marquée à la formation continue.

Points faibles

- Un dossier d'autoévaluation insuffisant relativement à l'insertion professionnelle, l'amélioration continue, la pédagogie et les moyens ;
- Des carences de pilotage qui ne rassurent pas quant au fonctionnement des deux sites ;
- Un devenir incertain de la formation après l'abandon du site de Montreuil et le maintien d'un site très éloigné du centre de l'établissement ;
- Un adossement à la recherche très faible, notamment sur le site de Moirans ;
- Une ouverture limitée à l'international.

Recommandations

- Veiller à renseigner et analyser l'insertion professionnelle, l'amélioration continue, la pédagogie et les moyens en différenciant les deux sites compte tenu de leur situation dissemblable.
- S'assurer de la qualité du pilotage et de la bonne coordination entre l'IUT de Montreuil et le pôle de formation de Moirans suite au maintien de la licence professionnelle uniquement sur le site isérois.
- Veiller à la soutenabilité humaine de la formation.
- Renforcer l'adossement à la recherche qui apparaît insuffisant sur le site de Moirans en augmentant le nombre d'heures d'initiation à la recherche.
- Développer le lien à l'international, sous un format adapté à la licence professionnelle, compte tenu du lien au métier logistique et de la délocalisation du site de formation.

L'appréciation au sein de la formation de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Besoin de complément d'information sur le pilotage suite à la fermeture du site de Montreuil en 2023 ;
- Manque de données pour le site de Moirans en Isère (insertion professionnelle, amélioration continue, pédagogie et moyens).

Observations de l'établissement

Présidence de l'Université
Cabinet de la Présidence

Saint-Denis, le 26 août 2025

**Observations sur le rapport définitif d'évaluation des formations du
premier cycle de l'Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis**

Madame la Directrice du département d'évaluation des formations,

L'évaluation de l'offre de formation du premier cycle constitue un temps essentiel de réflexion et d'amélioration pour notre institution, et nous tenons à exprimer notre attachement au cadre collégial et exigeant que représentent les procédures nationales d'évaluation.

La stratégie de l'Université Paris 8 repose sur plusieurs enjeux majeurs autour de sa nouvelle signature, « **Université des Créations** », et de sa mission d'offrir une **formation émancipatrice et inclusive**. Le rapport conforte le positionnement de l'université comme un lieu **d'innovation artistique et sociale**, intégrant les **pratiques contemporaines** à des réflexions sociétales plus larges. Comme le souligne le rapport, l'interaction de ces deux modalités assure une large adhésion de la communauté à la signature car elle entrecroise disciplines artistiques, disciplines technologiques et SHS et les réunit par une communauté de pratiques innovantes, ce qui est un trait caractéristique de Paris 8 depuis sa fondation. Par ces croisements qui font son excellence, elle travaille à déployer une compréhension plurielle des réussites étudiantes, reposant sur une conception élargie de la vie de campus, entendue comme un lieu d'élaboration de soi et du citoyen, ainsi que d'émancipation, à travers la réussite académique, bien sûr, mais aussi les compétences transversales, l'engagement, l'expérimentation sociale et artistique pour une société plus juste et plus émancipatrice.

Cette évaluation s'est déroulée dans un contexte institutionnel ayant généré de nombreuses tensions, causées sans doute par un cadre méthodologique qui ne

prend que partiellement en compte les spécificités pédagogiques, sociales et institutionnelles propres à notre établissement. Nous questionnons notamment le choix d'une évaluation sommative au détriment d'une évaluation qualitative, qui se traduit au niveau formel par des tableaux EXCEL très lourds où se perdent, d'une case à l'autre, l'histoire, le parcours d'une formation, le sens et le lien entre les actions. Les indicateurs peuvent certes faciliter la lecture de nombreuses informations, cependant nous constatons qu'ils complexifient l'intégration de ces données dans une analyse plus large de nos dispositifs et formations, et qu'ils ne parviennent pas toujours à refléter pleinement l'ampleur du travail pédagogique et scientifique qui les fonde. Pour autant, le dialogue est resté constant avec le HCERES, et nous remercions le comité pour leur écoute et accueillons avec intérêt les observations formulées dans le rapport définitif.

L'établissement porte une politique de formation de premier cycle fortement inscrite dans les enjeux de son territoire, répondant aux défis sociétaux, aux besoins de professionnalisation des étudiants et à l'évolution des métiers, et ouverte à l'international. Le rapport souligne à juste titre la richesse de l'offre disciplinaire de l'Université Paris 8 et reconnaît l'engagement des équipes pédagogiques, qui développent des pratiques innovantes adaptées à la diversité des publics accueillis. Nous souhaitons rappeler le rôle central joué par les dispositifs d'inclusion et de soutien aux étudiants. Ces derniers constituent un impératif dans un établissement qui accueille des publics aux parcours souvent atypiques, parfois éloignés des standards académiques traditionnels. Ce contexte spécifique est pleinement pris en compte par l'Université dans la refonte de son offre de premier cycle, et continuera de guider l'ensemble des actions déployées lors de la prochaine offre de formation.

Le rapport salue la diversité des dispositifs d'accompagnement à la réussite mais s'interroge sur leur efficacité, et la façon de la quantifier. Rappelons que la diversité de ces dispositifs est inhérente à la diversité de nos publics étudiants et aux défis pédagogiques que cela pose d'accueillir et d'accompagner vers la réussite des promotions d'étudiants avec des niveaux de compétences académiques et transversales très hétérogènes. La mise en place de ces dispositifs a beaucoup contribué à façonner les trajectoires des étudiants et à permettre une plus grande accessibilité grâce aux divers dispositifs pédagogiques et programmes, facilitateurs de parcours. Cette nécessaire diversité impose de travailler aussi constamment à la création d'un écosystème

cohérent et institutionnel qui porte et met en lien les différentes actions et dispositifs développés pour qu'ils soient tous de manière cohérente au service de la formation universitaire et pour qu'ils permettent la personnalisation des parcours et la valorisation des différentes trajectoires professionnelles et de recherche.

La mesure de tels dispositifs doit être qualitative, comme nous en avons fait l'expérience avec le Nouveau Coursus à l'Université dédié aux compétences transversales, *So Skilled !* Le rapport s'interroge en effet sur la place dédiée aux compétences transversales et sur la minoration de la part disciplinaire qu'ils pourraient représenter au sein des licences. Nous affirmons le rôle essentiel que jouent ces compétences dans le travail d'apprentissage universitaire qui requiert notamment une capacité critique de lire et écrire des textes complexes en ALL-SHS. Nos enquêtes ont démontré une réelle efficacité en ce qui concerne la recherche et l'analyse de documents, la méthodologie universitaire, les compétences écrites, l'autonomie, les compétences communicationnelles mais aussi la poursuite d'études ou encore l'insertion professionnelle.

Par la croisée des disciplines et leur large diffusion, les compétences transversales favorisent également l'approche transdisciplinaire, elle-même renforcée par la présence d'EC libres de découverte pour chaque année, par les doubles licences, ou encore la possibilité de créer, dans le prochain cadrage, des licences dites « double parcours » : celles-ci comporteront deux blocs de majeures (qui seront renommés blocs « fondamentaux »), un par licence, et un bloc de transversalités, qui sera renommé bloc « ouvertures ». En s'appuyant sur de nombreux projets transversaux structurants tels le NCU *So Skilled !*, l'EUR ArTeC, le PIA ASDES Accélération et l'université européenne ERUA, Paris 8 travaille fortement à la création de dispositifs intégrés aux formations pour capaciter les étudiants et leur permettre une personnalisation de leur parcours et pour permettre de valoriser leurs réussites, un pluriel revendiqué par notre établissement. Aussi, nous avons renforcé les dispositifs « cordées de la réussite » et « DU Universitas » en augmentant les financements engagés et obtenus. L'objectif est de réduire les taux d'échec, particulièrement en première année de licence, et d'améliorer la réussite et l'excellence à tous les niveaux de formation en repensant notamment les dispositifs de réorientation et les passerelles. Le **Service commun des transversalités et des réussites étudiantes** coordonnera l'ensemble des actions pédagogiques favorisant le développement des

compétences transversales. Une réflexion, anticipée il y a plusieurs années, sur l'approche par compétences, a permis de voter le cadrage LMD5, instituant l'approche par compétences et les blocs de compétences à l'échelle de l'établissement. L'alternance et de la formation continue ont connu un fort développement depuis quatre ans et se renforceront encore dans les prochaines années grâce au PIA ASDESR Accélération des développements de formations professionnalisantes au sein des établissements de Paris Lumières Alliance.

L'évaluation insiste sur la nécessité de structurer davantage le pilotage des formations et le processus d'amélioration continue, notamment en affinant la connaissance des publics étudiants. Consciente des enjeux qui se posent à elle, l'Université a engagé depuis plusieurs années un travail visant à opérer l'accompagnement et le suivi des formations. Ainsi, un dispositif institutionnel de suivi qualitatif des formations a été lancé dès 2023, articulant remontées statistiques, analyse des parcours, et retours d'expérience des étudiants et des équipes pédagogiques. Par ailleurs, l'université a demandé des moyens pour parfaire et affiner la production des indicateurs et enquêtes, ceux-ci devant également s'accompagner d'un travail d'analyse qualitative. Cette démarche s'inscrit dans une politique globale de renforcement du pilotage transversal de l'établissement. Ce dispositif sera complété par un pôle dédié, afin de consolider les indicateurs de pilotage au niveau de l'établissement.

Concernant les remarques sur l'internationalisation jugée insuffisante des formations, nous souhaiterions rappeler deux éléments : d'une part, la très forte internationalisation de nos publics : Paris 8 est la première université de France accueille un grand nombre d'étudiants d'origine étrangère et bénéficie d'une richesse interculturelle, qui peut profiter à l'ensemble du public étudiant. Concrètement, cela veut dire qu'un quart de nos effectifs se trouve déjà dans une position de mobilité. Corollairement, c'est une richesse qui permet de penser autrement l'ouverture à des cultures étrangères : ainsi, l'internationalisation s'effectue aussi au niveau des expériences de la vie étudiante grâce aux nombreux événements sur le campus mis en place par le service des relations et de la coopération internationales (SERCI) mais également les nombreux événements type festival pour faire des expériences ouvrant à la dynamique internationale. D'autre part, nos étudiants sont nombreux à faire face à des situations de précarité économique mais aussi de logement : ils ne peuvent pas effectuer des mobilités longues à l'étranger, devant parfois subvenir aux besoins

de leurs familles, qu'ils soient déjà parents ou étudiants-aidants. Ces difficultés sont parfois aggravées par des enjeux socio-psychologiques : en effet, une proportion de nos étudiants, provenant de contextes sociaux moins favorisés, semble manifester une tendance à l'auto-relégation, nécessitant un accompagnement spécifique pour surmonter ces freins.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de notre haute considération.

Arnaud Laimé,
Président de l'Université



Tél. 01 49 40 65 18
presidence@univ-paris8.fr

Université Paris 8
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex
France
www.univ-paris8.fr



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

